

UNIVERSITE DU QUEBEC

MEMOIRE
PRESENTE A
L'UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI
EN VUE DE L'OBTENTION
DE LA MAITRISE EN GESTION DES P. M. O.

PAR
ODILE MENARD

LE CLUB D'INVESTISSEMENT, METHODE ALTERNATIVE
D'EDUCATION EN ECONOMIE ET D'INITIATION
AUX AFFAIRES

DECEMBRE 1982



Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

" Chacun peut percevoir qu'il n'a pas gagné dans la croissance le pouvoir d'assurer sa personnalité, d'influer sur son propre avenir et sur l'avenir social. "

" L'implosion implique une conception territoriale de la rentabilisation de l'investissement . "

JACQUES ATTALI.

SOMMAIRE

SOMMAIRE

Des connaissances élémentaires en économie permettent à l'individu de poser des actions à caractère économique telles que l'épargne, l'investissement, la production, la consommation et d'en comprendre les implications. Elles lui permettent d'orienter ses actions en connaissance de cause, c'est-à-dire qu'elles lui assurent l'exercice d'un pouvoir économique à son échelle. Des connaissances plus précises du mécanisme des affaires permettent à l'individu de s'insérer dans le tissu économique local.

On constate au Québec une carence généralisée des connaissances en économie, de même qu'une orientation de l'épargne vers les institutions de dépôt plutôt que vers l'acquisition d'actions d'entreprises. On constate aussi que ces carences sont ressenties par certaines personnes, créant un besoin latent de participation au phénomène économique.

En fondant un club d'investissement avec, comme partenaires, des personnes qui, salariées et fonctionnaires pour la plupart, n'avaient que peu d'accès au monde des affaires, nous avons voulu créer un terrain expérimental pour évaluer l'intérêt du concept de club d'investissement comme méthode alternative d'éducation à l'économie et d'initiation aux affaires. Nous avons aussi étudié les obstacles susceptibles d'entraver la fondation ou l'animation de clubs d'investissement.

Nous avons ainsi réuni dans une brochure, qu'il est possible d'éditer séparément, des conseils pratiques, pour fonder et animer un club d'in-

vestissement, rechercher l'information pertinente et en gérer les actifs.

Par ailleurs, la question de la méthodologie dans une recherche-action en sciences humaines a mérité une attention particulière. Conformément à l'objectif de P. B. Checkland, nous avons cherché à utiliser scientifiquement l'approche systémique pour résoudre les problèmes qui se posaient. C'est ainsi que nous avons dû adapter la méthode de diagnostic-intervention à la création d'une organisation, ce qui nous a permis d'en évaluer l'intérêt et les limites.

Enfin, la question de la modélisation de l'information à caractère économique a été traitée en filigrane tout au long de la recherche.

REMERCIEMENTS

Je voudrais exprimer ma gratitude au professeur Roland Charbonneau pour ses corrections minutieuses de la première rédaction de ce texte, son soutien discret, ses conseils et ses commentaires, aux professeurs Paul Prévost et Michel Belley dont j'ai apprécié la sollicitude en même temps que les exigences.

A mes collègues Serge Lefebvre et Daniel Martin pour les conseils pratiques qu'ils m'ont amicalement prodigués .

A Madame Dorys Turgeon pour sa disponibilité et son travail de dactylographie.

J'ai enfin bénéficié d'une bourse F.C.A.C. pour l'aide et le soutien à la recherche.

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE.....	iii
REMERCIEMENTS	v
TABLE DES MATIERES.....	vi
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 - SUJET DU MEMOIRE DE RECHERCHE- ACTION.....	4
1.1 - Enoncé du problème	4
1.2 - Pertinence du projet en tant que recherche-action...	6
1.3 - Cadre méthodologique	7
1.3.1 - Adapter la méthode Checkland.....	8
1.4 - Définition des concepts	10
CHAPITRE II - PROBLEMATIQUE	14
2.1 - Environnement	14
2.1.1 - Utilisation de l'épargne.....	14
2.1.2 - Perspective éducationnelle.....	20
2.1.3 - Pouvoir et comportement économique.....	23
2.2 - Les clubs d'investissement.....	32
2.2.1 - Généralités	32
2.2.2 - Clubs d'investissement dans la région.....	33
2.3 - Analyse du fonctionnement d'un club d'investisse- ment.....	36
2.3.1 - Un club d'investissement comme système d'activités	36
2.4 - Synthèse problématique.....	48
CHAPITRE III - ANCRAGE.....	51

3.1 - Définition du point d'ancrage.....	51
3.2 - Validation.....	51
CHAPITRE IV - MODELE CONCEPTUEL ET ETAPES SUBSEQUENTES	58
4.1 - Exposé du modèle conceptuel.....	58
4.2 - Validation systémique.....	63
4.3 - Le modèle conceptuel et la réalité	64
4.4 - Sélection.....	66
4.5 - Désign	67
4.6 - Implantation.....	68
CHAPITRE V - FONDER ET ANIMER UN CLUB D'INVESTISSEMENT (Rapport du Consultant)	70
5.1 - Introduction - NOUS ET L'ECONOMIE.....	70
5.2 - Objectifs des clubs d'investissement	73
5.2.1 - Initiation aux affaires et à l'économie	73
5.2.2 - Information	73
5.2.3 - Participation au pouvoir économique.....	74
5.2.4 - Retombées additionnelles des clubs.....	76
5.3 - Fondation d'un club d'investissement	77
5.3.1 - Modalités	78
5.3.2 - Avantages et inconvénients de la compagnie.....	78
5.3.2.1 - Inconvénients	78
5.3.2.2 - Avantages	78
5.3.3 - Formalités pour créer une compagnie.....	79
5.4 - Animer et faire fonctionner un club d'investissement... ..	83
5.4.1 - Comment réaliser les objectifs du club.....	83
5.4.1.1 - Sources d'information.....	84
5.4.2 - Animation d'un club	87

5.4.2.1 - Ressources en animation.....	88
5.4.2.2 - Contenu des réunions régulières.....	89
5.4.3 - Les activités d'administration, de gestion et contrôle.....	91
5.4.4 - L'Orientation.....	92
5.4.4.1 - Orientations lors de la fondation....	93
5.4.4.2 - L'Orientation dans le cours du fonc- tionnement normal.....	95
5.5 - Conclusion	97
ANNEXE 1 - EXEMPLE DE TENUE DES COMPTES D'UN CLUB D'INVESTISSEMENT.....	98
ANNEXE 2 - CALCUL DES AVOIRS.....	103
ANNEXE 3 - CHARTE ET REGLEMENTS	105
CHAPITRE V ₁ - RAPPORT ACADEMIQUE.....	110
6.1 - La recherche-action comme expérience vécue.....	111
CHAPITRE V ₁₁ - VALIDATION DE LA RECHERCHE- ACTION.....	118
7.1 - Aspects recherche fondamentale et recherche expéri- mentale	119
7.2 - Aspect action.....	120
CHAPITRE V ₁₁₁ - VALIDATION METHODOLOGIQUE.....	125
8.1 - Adaptation de la méthode Checkland à la création d'une organisation.....	126
8.2 - Méthode adoptée pour la recherche globale	133
8.3 - Domaine et limites de la méthodologie de P. B. Checkland	135
CHAPITRE 1X - PERSPECTIVES.....	141
CONCLUSION.....	150
BIBLIOGRAPHIE.....	153

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1. - La méthode Checkland	7
FIGURE 2. - Etapes du mémoire de recherche-action	10
FIGURE 3. - Modèle d'un système d'initiation à l'économie et aux affaires (niveau 1)	59
FIGURE 4. - Modélisation d'un club d'investissement (niveau 3)	62
FIGURE 5. - Structure du mémoire de recherche-action en fonction de la méthode Checkland	135

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 - Composition du patrimoine des familles canadiennes et des personnes seules.....	15
TABLEAU 2 - Valeur moyenne de certains postes du bilan des familles et des personnes seules	17
TABLEAU 3 - Participation des institutions financières cana- diennes au financement des sociétés selon les formes de financement accordées.....	19
TABLEAU 4 - Parallèle entre le processus de diagnostic, le processus de création d'une organisation et l'ana- lyse de faisabilité	131

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Le contenu pédagogique de la maîtrise en gestion des petites et moyennes organisations entraîne pour l'étudiante ou l'étudiant, une sensibilisation particulière à la question du développement régional, aux critères de l'entrepreneurship, aux conditions d'émergence d'entreprises, aux carences de structures de soutien pour les PME

Ma réflexion se trouve donc fortement orientée vers la recherche de ce qui peut favoriser la création d'entreprises et aussi vers la notion de pouvoir économique tant au niveau de la région qu'au niveau de l'individu.

A cela s'ajoute une expérience personnelle de quelques années d'enseignement au secondaire (physique) qui m'a permis de constater que la sensibilisation aux questions économiques est quasi nulle, tant chez les enseignants que par l'intermédiaire des matières enseignées.

A un premier stade, la réflexion s'articule ainsi :

Pour que naisse une entreprise , trois éléments s'avèrent être indispensables: des idées, du financement et la volonté de créer une entreprise. Pour qu'elle vive, d'autres apports seront nécessaires, mais pour que naisse une entreprise, ce sont les idées, le financement et la volonté de créer qui doivent se trouver réunis. Si ces trois éléments restent épars dans un milieu vague, rien ne se passera. Il y a des personnes qui ont des idées et pas d'argent, il y a des personnes qui ont de l'argent et pas d'idées. Un milieu qui favoriserait la ren-

contre de ces deux types de personnes deviendrait propice à la germination d'entreprises.

C'est donc la notion d'interaction entre personnes aux potentialités différentes que nous avons privilégiée, avec un premier champ d'investigation vers les clubs d'investissement afin de voir si ce genre d'association peut constituer un milieu intéressant pour développer l'idée première.

CHAPITRE 1

CHAPITRE 1

SUJET DU MEMOIRE DE RECHERCHE-ACTION

Nous préciserons tout d'abord l'énoncé du sujet que nous entendons traiter, pour ensuite en justifier la pertinence en tant que recherche-action. Nous préciserons la méthode que nous suivrons pour mener cette recherche-action à terme et nous définirons quelques-uns des concepts sur lesquels se base la recherche.

1.1 - Enoncé du problème :

A partir de la constatation d'une carence dans la formation en économie de la population en général et des répercussions que cela entraîne sur la compréhension et la participation que les individus peuvent avoir dans les mécanismes économiques et les structures sociales qui les régissent, nous nous poserons plusieurs questions :

- les clubs d'investissement constituent-ils une méthode alternative d'éducation populaire en économie et d'initiation aux affaires ?
- les clubs d'investissement peuvent-ils contribuer à l'émergence d'un milieu favorable à la création d'entreprises ?
- Si oui, y a-t-il possibilité de favoriser la création de clubs d'investissement ?

Trois concepts-clés nous permettront de concevoir et d'asseoir

notre recherche-action.

- l'initiation aux affaires et à l'économie
- l'information sur ces sujets
- la participation au pouvoir économique.

L'action consistera à fonder, structurer, rendre opérationnel un club expérimental et éventuellement à mettre en évidence des mécanismes qui permettraient la création spontanée de clubs.

La recherche consistera à tirer les leçons de l'expérience en question et notamment ses retombées au point de vue :

- formation des personnes
- génération d'idées et de projets par le rapprochement de personnes ayant des potentialités différentes et complémentaires
- ou, tirer les leçons d'un échec éventuel.

En bref, notre hypothèse de travail est celle-ci:

Le club d'investissement est un médium qui permet une initiation à l'économie et une participation aux affaires par la pratique.

Dans une première phase, la recherche veut vérifier cette hypothèse et l'action veut créer un terrain qui permettra de vérifier l'hypothèse. Dans une phase ultérieure, et advenant que le concept de club d'investissement s'avère intéressant, la recherche consistera à étudier les obstacles qui entravent la création de clubs d'investissement, l'action consistera à expérimenter des activités, études, orientations, modes d'acquisition d'information utiles au fonctionnement de clubs d'investissement.

1.2 - Pertinence du projet en tant que recherche-action :

D'après Roland Charbonneau, dans " Guide pour l'élaboration d'un projet de recherche-action " (p. 5) : Les recherches-actions seront :

- " - centrées sur un problème social, collectif ou communautaire, réel, concret, vécu.
- basées sur une interaction mutuelle constante entre le groupe social " client " ou commanditaire ou bénéficiaire et le groupe chercheur ...
- impliquées directement dans l'introduction de changements ...
- orientées vers la production et le réinvestissement... de nouveaux savoirs " .

Il nous semble que notre préoccupation en ce qui concerne l'initiation de personnes à l'économie et aux affaires et en ce qui concerne la génération d'idées par le rapprochement de personnes aux potentialités différentes et complémentaires répond aux exigences d'une recherche-action.

La création d'un club d'investissement n'est pas une fin en soi, c'est un matériel expérimental dans le cadre de la recherche. Cependant, l'existence d'un ou de plusieurs clubs vise un objectif personnel, celui de me situer dans un milieu favorable à la germination d'idées et à l'apport d'un soutien financier. Enfin, ma position de chercheuse-actrice me conduit à changer d'habit selon l'évolution de la recherche-action: chercheuse tout au long, actrice en ce qui concerne la création d'un club et cliente de mon système puisque j'espère bien augmenter mes connaissances pratiques, notamment pour la création d'une compagnie, la connaissance des finances et du milieu

régional.

Nous remarquerons que la partie " intellectuelle " du mémoire, soit la recherche, est facile à circonscrire dans le temps. Mais si la décision de faire une recherche-action sur le sujet initie une action, cette action ne se laissera pas enfermer dans les délais impartis à la rédaction d'un mémoire, la chercheuse produit un rapport, l'actrice ... agit en collaboration avec d'autres acteurs, les résultats en sont imprévisibles. La rédaction d'un mémoire ne mettra pas fin à l'action, ni même à la recherche, mais cette dernière ne fera probablement plus l'objet d'un rapport.

1.3 - Cadre méthodologique :

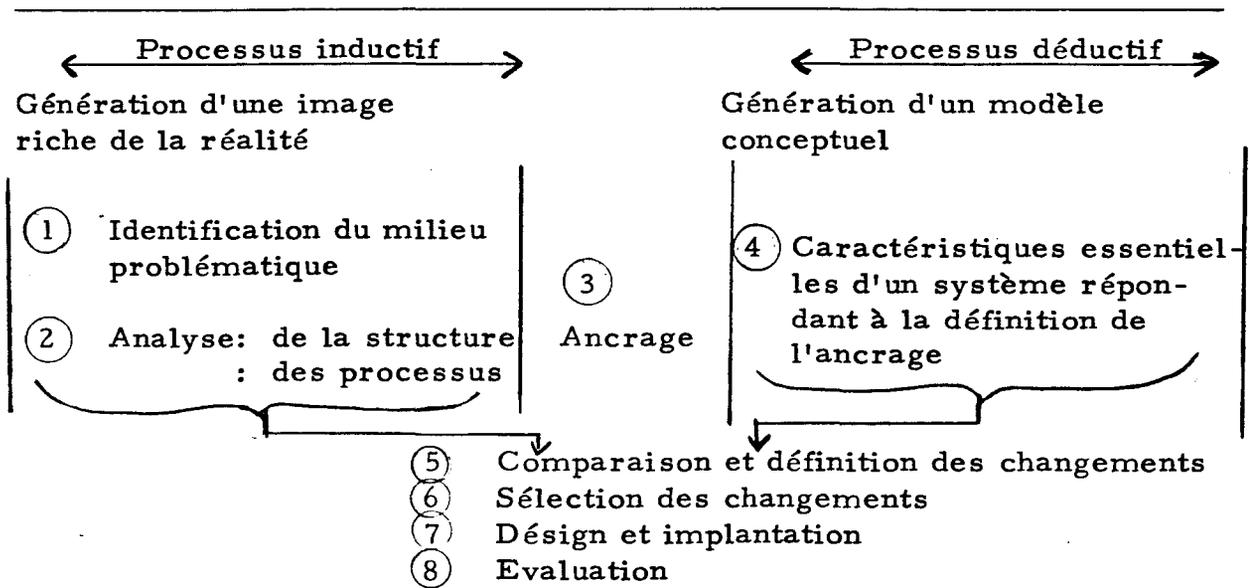


Fig. 1. La méthode de Checkland

1.3.1 - Adapter la méthode Checkland ?

La méthode Checkland est considérée comme une façon d'aborder les problèmes d'une organisation qui a des problèmes, c'est-à-dire qui ne fonctionne pas comme elle le devrait, ou comme ses concepteurs l'avaient prévu.

Dans le cas de la création d'une entreprise ou d'une organisation, il n'y a pas de problème, puisqu'il n'y a pas d'organisation. Nous sommes situés au point zéro: pas de structure, pas de processus de transformation, pas de flux, ni de matière, ni de monnaie, ni d'équipement, pas de flux humain non plus. Ce n'est cependant pas le néant complet, puisque le sujet existe. Il y a donc un point zéro et un environnement dans lequel on puisera les éléments qui construiront l'organisation prévue.

D'autre part, même si l'aspect " action " de la recherche-action porte en partie, mais en partie seulement, sur la création et l'animation d'un club d'investissement, le but de la recherche n'est pas la création d'un club d'investissement, celle-ci porte sur l'adéquation de ce médium et éventuellement son adaptation à un besoin latent dans la population, tant au point de vue de l'éducation que de la constitution d'un milieu propice aux initiatives et à l'esprit d'entreprise.

A défaut d'appliquer intégralement la méthode Checkland à la lettre, on pourra en utiliser l'esprit.

C'est-à-dire qu'à l'intérieur de l'organisation, l'image riche, première étape du processus permet, comme son nom l'indique, de constituer une représentation la plus exhaustive possible de tout ce qui

est susceptible d'avoir une influence sur l'organisation étudiée, d'un point de vue externe et d'un point de vue interne. Dans notre cas, étant donné que l'organisation en est à son point zéro, la perspective interne est réduite à sa plus simple expression. Toutes les données se retrouvent dans l'environnement.

L'image riche ne sera pas la représentation d'une organisation, mais une étude approfondie de ce qui est exposé en guise d'introduction, des faits économiques, sociaux ou politiques qui m'ont amenée à choisir ce sujet. Elle sera donc pour une part, une justification du choix du sujet. Contrairement au consultant qui pénètre pour la première fois dans une organisation qui a des problèmes et dispose d'un temps limité pour y trouver une solution, cette recherche-action constitue un premier ancrage, résultat d'une réflexion intermittente de plusieurs années, laquelle se bornait à noter des dysfonctionnements, sans nécessairement rechercher des solutions. Le choix de ce sujet ne constitue d'ailleurs pas une solution, mais une initiative parmi une multitude de possibles.

Nous étudierons aussi dans l'image riche ce qui existe déjà en matière de clubs d'investissement et nous rechercherons les ressources disponibles pour aider à la fondation et au fonctionnement de clubs d'investissement. Nous exposerons ensuite quelques données relatives à l'expérience vécue avec la création et le fonctionnement d'un club.

De l'ensemble de ces données nous déduirons un ancrage indiquant le genre d'action qu'il serait opportun d'entreprendre ou le genre de système qu'il serait intéressant de mettre en oeuvre.

A partir de cet ancrage, il nous sera possible de décrire le

modèle conceptuel d'un système à créer.

Nous appliquerons dans le même esprit les étapes subséquentes, propres à la méthode de P. B. Checkland.

Processus inductif		Processus déductif
Génération d'une image riche de la réalité		Génération d'un modèle conceptuel
<ul style="list-style-type: none"> - l'épargne au Québec - l'éducation économique - le pouvoir économique - les clubs d'investissement 	ancrage	Modèle conceptuel d'un système d'initiation à l'économie et aux affaires.
		<ul style="list-style-type: none"> - comparaison modèle vs ce qui existe - sélection - désign - implantation

Fig. 2. Étapes du mémoire de recherche-action

1.4 - Définition des concepts :

Éducation économique

Nous reprendrons ici les définitions de CEGIR (1) :

" L'éducation économique peut avoir pour objectif de permettre au citoyen-consommateur de prendre de meilleures décisions, c'est-à-dire de choisir des produits meilleurs, de payer le prix juste, de s'adresser au réseau de distribution le plus efficace. L'éducation écono-

(1) Rapport présenté au service de l'éducation économique, Ministère de l'industrie et du commerce. 1975. p. 8 .

mique peut également avoir pour objectif de permettre au citoyen-producteur de choisir la meilleure carrière pour lui-même, d'avoir une idée plus précise de la valeur marchande de ses services, et s'il est en position de faire des choix pour une organisation, de faire les choix les plus judicieux, c'est-à-dire qui auront les répercussions les plus bénéfiques sur l'orientation et la productivité de cette organisation. L'éducation économique peut avoir également comme objectif de permettre au citoyen-électeur de saisir l'importance des questions publiques qui sont soulevées et d'exercer son meilleur jugement . "

Club d'investissement

Association de personnes qui a pour but l'éducation et l'information de chacun de ses membres pour et par la gestion d'un portefeuille commun de valeurs mobilières dans des entreprises cotées à la bourse ou dans des PME.

Comportement économique cohérent

Un individu qui aurait un comportement économique cohérent recevrait suffisamment d'informations pour connaître et comprendre les conséquences des gestes économiques qu'il pose et pour agir en conformité avec son idéologie et ses convictions politiques. Il poserait les gestes nécessaires pour s'intégrer consciemment dans le processus investissement, production, consommation, rejet des déchets en assumant la responsabilité de ses actes.

Dans une société primitive il est relativement facile d'avoir un comportement économique cohérent, la sanction de l'acte posé étant immédiate: l'individu consomme ce qu'il produit. Dans une société évoluée, la distance est grande entre l'investissement et la production, puis entre la production et la consommation, les variables politiques

et sociales sont multiples, les circuits de l'information complexes, si bien qu'un comportement économique cohérent devient une utopie. L'individu perd la maîtrise qu'il est en droit d'avoir sur son propre avenir.

Information

Nous utiliserons le concept d'information selon deux acceptions, la première étant l'acquisition de connaissances. Dans la seconde informer signifie : donner forme, c'est le pouvoir d'organiser. Ce concept est étroitement lié à celui d'utilisation de l'énergie. L'énergie informée devient un travail exécuté sur la matière première qui prend forme et devient objet, production. " ... l'information est la forme ou l'ordre qui est détectée dans toute matière ou énergie. " (1)

Le pouvoir utilise et monopolise l'information acquisition de connaissance, puis informe les masses - dans le sens de donner forme à leurs actions, de diriger leurs activités vers un but que les détenteurs du pouvoir déterminent - Ce peut être le pouvoir de faire travailler des personnes à la réalisation de telle production, le pouvoir de conditionner l'individu à l'utilisation de tel produit.

Il nous semble que le paradigme énergie-information permet une modélisation intéressante des phénomènes économiques.

(1) ATTALI, Jacques, La parole et l'outil. P.U.F., 1976, p. 51.

CHAPITRE 11

CHAPITRE 11

PROBLEMATIQUE

Afin de cerner notre sujet, nous appellerons étude de l'environnement, une brève recherche sur l'utilisation de l'épargne au Québec, sur l'enseignement de l'économie et sur les structures de pouvoir relatives à l'économie, et ce, en privilégiant le paradigme énergie-information. Nous donnerons ensuite des précisions sur les clubs d'investissement au Québec et dans la région.

Dans une troisième partie, nous présenterons notre analyse du fonctionnement d'un club d'investissement et des questions que posent les personnes qui souhaitent adhérer à un tel club.

2.1 - Environnement :

Nous étudierons successivement les perspectives de l'utilisation de l'épargne, de l'éducation à l'économie, du comportement économique, des structures de pouvoir relatives à l'économie.

2.1.1 - Utilisation de l'épargne :

D'après le rapport du groupe de travail sur l'épargne (1980), l'actif des familles canadiennes était en 1977 composé pour 49% de la valeur marchande du logement, pour 19.5% de la valeur nette des actifs d'entreprises personnelles, pour 17.5% d'avoirs financiers (cf. Tableau 1).

TABLEAU 1 (1)

COMPOSITION DU PATRIMOINE DES FAMILLES
CANADIENNES ET DES PERSONNES SEULES

	1970	1980
ACTIF	en % de l'avoir total	
1. - Avoirs liquides	14,7	12,8
2. - Autres avoirs financiers	6,7	4,7
Avoirs financiers	21,4	17,5
3. - Valeur marchande du logement	46,9	49,9
4. - Autres investissements imm.	6,4	6,5
5. - Valeur des automobiles	4,0	4,3
6. - Valeur nette des actifs d'entreprises personnelles ou prof.	20,4	19,5
7. - Autres avoirs	0,9	2,3
8. - Avoir total (1)	100,0	100,0
PASSIF		
9. - Dettes à la consommation	3,6	3,4
10. - Autres dettes personnelles	1,3	0,9
Dettes non-hypothécaires	4,9	4,3
11. - Dettes hypothécaires	10,1	10,8
12. - Dette totale	15,0	15,1
13. - Valeur nette ou richesse nette	85,0	84,9
<p>(1) Il faut souligner que l'enquête de 1970 n'a pas recueilli de statistiques sur l'épargne contractuelle sous forme de polices d'assurance-vie et de contrats collectifs de rentes.</p> <p>Source: Construit à l'aide de données de Statistique Canada. Pour 1970, la publication s'intitule : " Revenu avoir et dette des familles au Canada ", cat. 13-547, hors série. Pour 1977 la publication est : " Incomes, Assets and Indebtedness of Families in Canada ", 1977, cat. 13-572. (à paraître).</p>		

(1) L'épargne. Rapport du groupe de travail sur l'épargne au Québec (1980), Editeur Officiel du Québec . P. 71 .

En comparant certains postes au bilan des ménages pour le Québec et pour le Canada dans son ensemble (Tableau 2) on note que pour le Québec, la valeur des avoirs financiers liquides est de 16% de l'avoir total contre 13% pour le Canada, les dépôts constituent 12% au Québec vs 10%, les actions 1% au Québec vs 2% pour l'ensemble du pays.

En bref, on constate que le québécois a une plus forte proportion de son avoir, en argent liquide, en dépôts et en obligations que le canadien et une proportion plus faible en actions, prêts et hypothèques.

L'examen du Tableau 3 sur la participation des institutions financières canadiennes au financement des sociétés permet de constater qu'en 1977 ce sont les régimes de retraite qui détenaient la plus grande proportion (39%) des titres de sociétés canadiennes (actions + obligations) . En fait, les régimes de retraite, les institutions d'assurance-vie et d'assurances générales détiennent 73% des titres de sociétés canadiennes possédées par des institutions financières.

On pourrait en induire que nous vivons en régime " capitaliste populaire " , à la limite du socialisme, la population détenant une importante partie de la propriété des moyens de production, ce qui nous amènera à poser le problème en terme de participation au pouvoir et de participation aux orientations et aux décisions.

Le rapport sur l'épargne indique encore que plus de 60% du financement des entreprises ayant moins de 5\$ millions d'actifs, provient des bénéfices non répartis et de l'amortissement.

" La demande de financement en capital-actions est, en général, reliée aux cas d'entreprises en démarrage, d'en-

TABLEAU 2 (1)

VALEUR MOYENNE DE CERTAINS POSTES DU BILAN
DES FAMILLES ET DES PERSONNES SEULES AU
CANADA ET AU QUÉBEC, 1977

	Canada		Québec	
	en \$	en% (1)	en\$	en%
Revenu moyen en 1976	15,849	29,0	15,369	48,0
Valeur nette	46,273	85,0	25,621	80,0
Certains avoirs				
Avoir total	54,556	100,0	31,899	100,0
Avoir financier	10,971	30,0	6,603	21,0
Avoir liquide	7,051	13,0	4,996	16,0
Dépôts	5,363	10,0	3,712	12,0
Obligations	1,577	3,0	1,173	4,0
Hypothèques et prêts	1,134	2,0	420	1,0
Valeur des actions	927	2,0	252	1,0
Valeur marchande du logement	26,114	48,0	15,016	47,0
Valeur des automobiles	2,335	4,0	2,058	6,0
Avoir des régimes d'épargne enreg.	967	2,0	581	2,0
Certaines dettes				
Dettes totale	8,283	15,1	6,278	20,0
Dettes personnelle	2,327	4,0	2,056	6,0
Dettes à la consommation	1,846	3,0	1,709	5,0
Dettes hypothécaire	5,956	11,0	4,222	13,0
Dettes bancaire	1,324	2,4	857	3,0
Propriétaires de logements				
Pourcentage des propriétaires de logements par rapport à l'ensemble des unités				
		59,6		49,6
Valeur marchande du logement (propriétaires seulement)	43,843		30,275	
Revenu des propriétaires de log.	19,272		19,506	
Pourcentage des propriétaires hypothéqués				
Hypothèque, débiteurs seulement	18,285	54,0	13,490	62,0
(1) Les pourcentages sont calculés par rapport à l'avoir total. Ils ne somment pas à 100% puisqu'il s'agit de rapport de moyennes.				
Source: Statistique Canada, " Incomes, Assets and Indebtedness of Families in Canada, 1977 " , tableau 47 .				

(2) Rapport du groupe de travail sur l'épargne p. 73

treprises faisant face à des difficultés très sérieuses, d'entreprises désirant réorienter leurs activités ou d'entreprises connaissant une très forte croissance. L'entrepreneur n'utilisera qu'en dernier recours les sources institutionnelles de capital-actions et ce, principalement parce qu'il ne désire pas partager le contrôle de son entreprise et que les subventions gouvernementales constituent pour lui une source de financement alternative au capital-actions. La demande effective de capital-actions auprès d'investisseurs institutionnels est donc faible. Très peu de PME entrent en contact avec les fonds spécialisés de capital de risque. Même les prêteurs à terme, qui sont mieux connus des PME et qui, dans certains cas, ont des critères très souples, demeurent relativement peu sollicités par des demandes de financement sous forme de capital-actions.

Les fonds de capital de risque et les sociétés spécialisées dans l'offre de capital de risques sont nombreux mais ont un volume d'affaires très restreint. La présence des prêteurs à terme, dans ce domaine, revêt une importance de plus en plus grande parce qu'ils sont mieux placés pour reconnaître, parmi leur clientèle, les entreprises les plus aptes à bénéficier de financement en capital-actions, même si elles n'en demandent pas. L'implication grandissante de la BFD dans le financement en capital-actions, de même que l'apparition des SODEQ, auront sûrement pour effet, au cours des prochaines années, d'accroître dans la quasi totalité des régions du Québec les fonds disponibles pour ce genre de financement.

Les investisseurs institutionnels en capital-actions ne sont pas cependant des intervenants naturels auprès des petites entreprises et de celles à l'étape du démarrage, quoique le développement d'institutions québécoises situées de plus en plus près des besoins des entreprises devrait améliorer la situation. L'investisseur individuel est souvent naturellement plus disposé pour répondre à ces besoins car il connaît l'entrepreneur et son milieu." (1)

(1) Rapport du groupe de travail sur l'épargne. P. 245 .

TABLEAU 3 (1)

**PARTICIPATION DES INSTITUTIONS FINANCIERES CANADIENNES AU
FINANCEMENT DES SOCIETES, SELON LES FORMES DE FINANCEMENT
ACCORDEES (en millions de \$) 1977 .**

Institutions	Formes financ.	Prêts commerciaux sur nantis. (1)	Prêts aux entreprises (2)	Contrats de crédit-bail (3)	Obligations de sociétés canadiennes (4)	Actions de sociétés canadiennes (5)	TOTAL titres de sociétés (4) + (5)	Prêts hypothécaires non résidentiels (6)	TOTAL des prêts hypothécaires (7)	TOTAL Financement offert (1)+(2)+(3) + (4)+(5)+(6)	ACTIF TOTAL AU CANADA
Banque à charte			35433		n. d.	n. d.	4795	440	11301	40678	141513
Assurance-vie					6236	1442	7678	4611	11290	12289	36137
Régimes de retraite					5183	6958	12141		5699	12141	35010
Compagnies de fidéoc.	192			184	440	616	1056	1699	16938	3131	23203
Caisses d'épargne et crédit			609		264	164	428	1239	9182	2276	19618
Sociétés financières			4853	1013		2	2	81	933	5949	11908
Assurances générales					1697	1025	2722		290	2722	8375
Courtiers en valeurs mobilières					70	38	108			108	5219
Fonds de placement					157	1060	1217	15	955	1232	3019
Fiducie de placements immobiliers					---	--	---	309	880	309	1596
Sociétés de crédit-bail			172	767	---	--	---	2	2	941	1366
Sociétés de placement à capital fixe					19	368	387			387	503
Sociétés de placement hypothécaires					---	--	---	30	151	30	167
Sociétés de prêts hypothécaires		99		66	65	161	226	1065	7707	1456	9274
TOTAL :		291	41077	2030	14131	11834	30760	9491	65328	83649	296913

Sources: Statistique Canada, Institutions financières, cat. 61-006, 2ième trimestre 1979

Statistique Canada, Régimes de pensions en fiducie, statistique financière, cat. 74-201, 1977

Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières

n. d. : données non disponibles

(1) Rapport du groupe de travail sur l'épargne.

D'une part, la comparaison de l'allocation de l'épargne des particuliers entre le Québec et le reste du Canada indique que les québécois sont plus accoutumés à déposer leur épargne dans des institutions qu'à l'utiliser pour acheter des actions. Plusieurs facteurs d'ordre culturel, sur lesquels nous ne nous étendrons pas, ont été avancés pour expliquer cette particularité. Cependant, c'est une attitude qui est susceptible de changer. D'autre part, les petites entreprises à l'étape du démarrage trouvent difficilement du capital de risque. Un organisme, un médium ou toute autre chose qui faciliterait le couplage de l'épargne et de l'investissement dans le même milieu, répondrait à un besoin.

2.1.2 - Perspective éducationnelle :

" Il faut aider chacun à devenir un agent conscient du développement, ainsi qu'un consommateur éclairé, grâce à une connaissance réelle des lois, des mécanismes, des rouages de la vie économique de la nation, de la collectivité locale, de l'entreprise Dans l'école et par tous les moyens extra-scolaires, l'éducation économique doit devenir l'un des éléments essentiels de la conscience et de la culture des masses . " (1)

En Novembre 1975, CEGIR remettait au Ministère de l'Industrie et du Commerce un rapport d'étude dont le but était de repérer les organismes particulièrement actifs en matière d'éducation économique. Les conclusions de ce rapport portent sur les connaissances de la population en matière d'économie, sur l'intérêt porté aux questions économiques et sur l'évaluation des moyens d'éducation économique existants.

(1) FAURE, Edgar et al. Rapport de la commission internationale de planification et d'éducation de l'UNESCO, Apprendre à être. UNESCO - Fayard, 1972. Cité par André Bruneau : L'éducation économique pour tous. MIC 1977. P. 9.

tants. Il nous semble intéressant pour notre propos, de citer quelques-unes de ces conclusions.

Le niveau des connaissances économiques des québécois est très bas Les professeurs du secondaire, de même que les commissaires d'écoles avouent franchement leur difficulté à comprendre certains sujets simples ou encore essentiels à la compréhension du fonctionnement global d'une économie. Par exemple, dans la catégorie des sujets simples, les deux groupes affirment ne pas comprendre le fonctionnement de la bourse des valeurs mobilières. Or, cette institution est tout à fait typique de l'économie de marché dans laquelle nous vivons. Dans la catégorie des sujets charnières ou essentiels à la compréhension du fonctionnement global de l'économie, les professeurs déclarent avoir plus de difficultés avec un sujet comme celui de la balance des paiements. La compréhension du système bancaire canadien pose également des problèmes.

En fait, il n'y a qu'un faible pourcentage de la population du Québec qui ait suivi au moins un cours d'économie de base.

En comptant tous les étudiants qui ont suivi le cours Economie 412 depuis qu'il se donne, en comptant également tous les diplômés de CEGEP en sciences humaines et en sciences administratives de même que tous les diplômés universitaires en droit, en administration et en sciences sociales, et finalement en estimant le nombre d'individus qui ont étudié l'économie dans le cadre de programmes d'éducation permanente, on peut estimer qu'il y aurait au maximum 400,000 québécois équipés de certaines notions de base en économie, soit moins de 10% de la population de 15 ans et plus. Et, sans changement dans le système actuel, cette proportion n'est pas appelée à se modifier très sensiblement. " (1)

(1) Rapport présenté au service de l'éducation économique. Ministère de l'Industrie et du Commerce. Nov. 1975. CEGIR, P. 11, 12.

Le rapport de CEGIR conclut que l'intérêt porté aux questions économiques est très faible aussi. Il l'est d'autant plus qu'on s'éloigne des transactions personnelles courantes vers les notions plus conceptuelles et plus globales.

" Il faut donc retenir qu'il n'existe à peu près pas de demande d'éducation économique. Si celle-ci existe, elle est tout au plus à l'état latent. Les outils mis en place devront donc être adaptés à une population qui d'elle-même n'exprime pas de besoins en matière d'éducation économique ou tout au moins qui ne les formule pas explicitement. " (1)

Les rapporteurs ont passé en revue différentes organisations susceptibles de donner directement ou indirectement des connaissances en économie :

- jeunes entreprises
- les ACEF
- l'Association des journalistes économiques du Québec
- les Chambres de Commerce
- l'institut des banquiers canadiens
- Informatech France-Québec
- le Mouvement Desjardins
- les centrales syndicales.

Après avoir exploré les moyens existants à l'extérieur du système d'éducation, les rapporteurs écrivent :

(1) Rapport présenté au service de l'éducation économique. Ministère de l'Industrie et du Commerce. Nov. 1975. CEGIR, p. 14 .

" ... Nous avons comme mandat principal d'identifier les diffuseurs et les multiplicateurs de connaissances économiques. Nous avons cherché dans toutes les directions possibles Or, malheureusement, nous revenons passablement bredouilles. Il nous apparaît impossible d'atteindre tous les citoyens du Québec avec une approche qui viserait à supporter dans toutes les régions et/ou dans tous les secteurs d'activité, des organisations qui s'occupent d'éducation économique. Ceci ne veut pas dire qu'il n'existe pas d'organisations capables de contribuer à un effort planifié d'éducation économique, mais cela signifie qu'il y a un plus grand nombre d'initiatives à prendre que d'initiatives à supporter . " (1)

Nous venons de constater que de nombreuses personnes ne disposent pas des connaissances qui leur permettraient d'avoir un comportement économique conscient et cohérent. La plupart restent démunis dans leur appréhension des phénomènes économiques. Les médias diffusent une foule d'informations d'ordre économique qui ne sont pas interprétées, faute d'une formation de base, ce qui entraîne de la frustration chez des personnes qui ont conscience de leur ignorance dans un domaine qui les affecte directement.

L'information que reçoit la population en termes d'acquisition de connaissance la rend inapte à capter l'information générée par les mécanismes du marché - à supposer que cette information reflète la réalité.

2.1.3 - Pouvoir et comportement économique :

(1) Rapport présenté au service de l'éducation économique. Ministère de l'Industrie et du Commerce. Nov. 1975. CEGIR, P. 16 .

Ceci va nous conduire à examiner les facteurs influençant le comportement économique d'un individu, et particulièrement les structures du pouvoir économique et les différents aspects de l'information.

De nombreuses personnes constatent qu'elles sont des rouages essentiels de l'économie par leur travail, leur épargne et leur consommation, mais elles développent en même temps un sentiment de frustration par le fait qu'elles ont un certain pouvoir à exercer et qu'elles ne connaissent pas de mécanisme, s'il en existe, qui leur permettrait d'exercer ce pouvoir, ou même d'avoir un comportement économique, cohérent.

Au niveau politique, le fait de déposer un bulletin dans l'urne donne au moins l'illusion de la démocratie. Mais, au niveau économique, appelé à consommer, à travailler, sollicité à épargner et évidemment à emprunter, l'individu n'a aucune prise consciente sur l'économie, ni individuellement, ni collectivement, car l'addition des impuissances individuelles fait une impuissance générale. Il ne maîtrise pas les finalités du système parce qu'il ne maîtrise pas l'information, soit qu'elle n'existe pas, soit qu'elle est monopolisée, ou bien qu'elle est noyée dans des bruits parasites.

" L'information, au sens banal, circule aujourd'hui partout. Tout le monde est " informé " ou plutôt fasciné par une poignée d'hommes qui émettent et manipulent une sur-information spectaculaire et symbolique. Etre informé c'est malheureusement pour beaucoup, le seul moyen d'être membre d'une société; la société sur-informe par la publicité, la propagande, le spectacle politique, la culture octroyée. Mais en fait, le mot est trompeur. Plus on lui parle, moins l'homme est concerné, plus il est spectateur, plus il est seul et aliéné. Car toute information cen-

sure en fait de multiples contre-informations et peut interdire la communication. " (1)

Et pourtant, en régime de libre échange, un des postulats de base est que l'information fournie par les prix est parfaite :

" Un prix issu d'un de ces marchés (financiers) véhicule de façon implicite toute l'information pertinente pour le secteur auquel il est relié. Cela vient du fait que des millions de gens, participants actifs ou potentiels au marché, exercent une pression sur l'offre ou la demande selon la façon dont ils perçoivent l'information qui leur est accessible. L'ensemble de tous ces comportements individuels constitue le comportement du marché. Le prix qui en résulte englobe donc toute l'information pertinente. Si tel n'est pas le cas, il y aura des gens qui profiteront du fait qu'ils possèdent de l'information que n'a pas le marché pour intervenir sur l'offre ou la demande dans le but de faire un profit. Cette intervention introduira alors dans le mécanisme l'information qui était auparavant négligée. Par leurs prix, les marchés financiers produisent donc un lien fondamental qui unit tous les secteurs de l'économie. C'est par ce mécanisme que tous les facteurs internes ou externes qui affectent un secteur verront leur influence diffusée partout où elle est pertinente. Il s'agit là d'un rôle fondamental joué par les marchés financiers en tant que signaux guidant l'affectation des ressources réelles entre les divers secteurs de l'économie. " (2)

Mais l'information fournie par les prix sur le marché, outre qu'elle est suffisamment imparfaite pour permettre des rendements anormaux chez les initiés (3) , suppose que l'investisseur ne cherche

-
- (1) ATTALI, Jacques. La parole et l'outil. Seuil. 1976, p. 64.
 (2) Rapport du groupe de travail sur l'épargne. Op. cit. p. 38
 (3) GAGNON, J.-M., KHOURY, N. La réglementation du marché des capitaux. Gaétan Morin, ed. p. 39 .

que le rendement financier. Elle ne prend pas en compte l'être humain global qui recherche plus une qualité de vie qu'un rendement financier et qui aimerait analyser les conséquences à long terme des gestes qu'il pose aujourd'hui.

" Notre savoir scientifiquement contrôlé et armé de techniques quantitatives ne saurait être mis au service exclusif des rendements exprimés en objets, en choses; il remplit son office seulement s'il est docile aux exigences d'une économie de l'épanouissement de chaque homme. " (1)

.....

" L'information circule donc dans des régimes économiques de concurrence monopolistique, d'oligopoles, de groupes et d'ententes. L'augmentation de l'information de toute sorte qui atteint le public s'est déployée, ainsi que le capitalisme contemporain sous la loi du monopole et de la concentration. Les organismes les plus grands, les plus puissants, les plus influents en raison même du secteur d'activité auquel ils appartiennent, détiennent un pouvoir économique et un pouvoir sans épithète qui est fonction de leur capacité d'être informés et d'informer. " (2)

Dans " L'absorption du capital " (3) , Patrick Guillaumont analyse la diversité des informations nécessaires aux investissements et les modalités de transmission des informations:

" Lorsqu'existent dans une société donnée des informations nécessaires à l'investissement, il faut encore

-
- (1) PERROUX, François. L'économie du XXIème siècle. P.U.F. 1964, p. 409.
 (2) ibid, p. 441.
 (3) GUILLAUMONT, Patrick. L'absorption du capital. (1971) ed. Cujas. P. 240, 241.

qu'elles soient rendues disponibles de façon adaptée aux besoins, qu'elles soient transmises à ceux qui en ont besoin. Deux systèmes abstraits, le marché parfait et le plan intégral, prétendent transmettre l'information requise; mais l'un et l'autre ne la transmettent qu'incomplètement et de façon coûteuse.

.....

Les prix du marché transmettent gratuitement l'information sur la rareté actuelle des produits et des facteurs (y compris sur la rareté de l'information), c'est-à-dire, pour notre sujet, sur la rareté des facteurs de production du capital, des facteurs de production complémentaires du capital, des produits que permet de fournir le capital. Mais toutes les informations disponibles et nécessaires à l'absorption du capital ne sont pas ainsi transmises.

En premier lieu, on peut douter que les informations sur le futur le soient

En second lieu, les prix du marché ne transmettent pas les informations sur les raretés de produits ou de facteurs qui sont " hors marché " : rareté de déterminants dont l'absence est cause de coûts sociaux non comptabilisés.....

Enfin, les prix ne transmettent pas l'information ... à objet propre et constituée de connaissances techniques et de connaissances générales ...

Ainsi apparaît-il qu'en vue de l'absorption du capital l'information transmise par les prix du marché est incomplète, imparfaite, coûteuse et d'autant plus coûteuse qu'on veut rendre ce mode de transmission plus complet et plus exact . "

L'information transmise par les prix pourrait être considérée comme un sous-système de l'ensemble des informations utiles. Le fait que la modélisation des échanges économiques, en régime de libre échange, impose le postulat de l'information parfaite par le mécanisme des prix entraîne un asservissement au modèle. On met en évidence ses faiblesses, mais on lui garde toute sa confiance: " On ne peut, pour le moment, rejeter l'hypothèse que le marché des capitaux fonctionne comme le postule la théorie financière . " (1)

Ou bien :

" Cette première synthèse des travaux sur l'efficience des marchés financiers au Canada a fait ressortir des faiblesses au niveau de l'efficience d'opération et de l'efficience d'allocation On peut toutefois conclure que, grosso modo, les résultats des recherches . . . ne nous permettent pas de rejeter l'hypothèse d'efficience des marchés financiers pour le Canada. " (2)

Il nous semble que la prétention du modèle à l'universalité rend difficile l'émergence d'une modélisation qui serait plus explicative de la réalité.

Le sentiment d'impuissance et de frustration ressenti par les individus qui n'ont que très peu de prise sur leur devenir économique peut être dû à une modélisation inadéquate, à une altération et à une monopolisation de l'information, il peut être dû aussi à la complexité ou à l'éloignement entre l'action posée et une multiplicité de consé-

(1) GAGNON, J. M., KHOURY, N. La réglementation du marché des capitaux. Gaétan Morin, ed. p. 39.

(2) SAINT-PIERRE, Jacques . " L'efficience des marchés financiers secondaires au Canada " 1975 (document de travail) .

quences possibles. Dans quelle mesure les actionnaires d'I. T. T., de Nestlé ou de Coca-Cola sont-ils responsables des exactions (très réelles) de ces multinationales à travers le monde ? Dans quelle mesure devraient-ils l'être ?

Ayant noté que l'éducation à l'économie reste la parente pauvre dans le système éducatif, il faut cependant remarquer que le niveau de scolarisation global de la population augmente. On peut supposer que même avec des déficiences en matière de connaissances économiques, une population dont la formation intellectuelle s'améliore sans cesse cherchera d'elle-même à combler ses lacunes. L'amélioration du niveau de scolarité crée un déséquilibre dans les concepts usuels relatifs au processus production-consommation, ainsi que le fait remarquer J. K. Galbraith :

" L'éducation est donc, pour la société de l'abondance, une épée à double tranchant. Elle est essentielle, étant donné les exigences techniques et scientifiques de l'industrie moderne. Mais élargissant les divergences de goûts et suscitant des opinions plus indépendantes et plus critiques, elle sape le pouvoir de créer des besoins, qui est indispensable à l'économie moderne. Les conséquences sont encore accusées du fait que l'éducation met les hommes en mesure de comprendre qu'ils sont menés dans l'intérêt de mécanismes qui sont sensés être à leur service. La conséquence dernière est que la valeur de la société de l'abondance et notamment ses préoccupations à l'égard de la production considérée comme une preuve de succès, est sapée par l'éducation qui est nécessaire à ceux qui sont à son service . " (1)

C'est très exactement ce mécanisme qu'il nous semble opportun d'amplifier et d'accélérer. En s'informant, la population acquiert du

(1) GALBRAITH, J. K. L'ère de l'opulence, p. 266.

pouvoir sur son propre devenir. Car, dit J. Attali , " Chacun peut percevoir qu'il n'a pas gagné dans la croissance le pouvoir d'assurer sa personnalité, d'influer sur son propre avenir et sur l'avenir social . " (1)

" Dans la réalité sociale de l'explosion, on peut faire le parallèle et dire que l'improbable n'est pas l'homme ou tout autre système social, mais quelques hommes et quelques organisations, riches, informés utilisateurs de l'énergie et détenteurs du capital. Le reste de l'univers, hommes y compris, n'est que désordre, énergie à l'état brut. Pour ne pas avoir à partager leur ordre et l'énergie qu'ils consomment avec les autres, les puissants maintiennent les autres hommes à l'état d'énergie pure, dégradée, exploitée. Ils refusent de leur donner les moyens (c'est-à-dire l'énergie et l'information accumulées) leur permettant de se structurer, d'accéder à l'improbable, les laissant à l'état de sous-hommes, moins informés parfois que les animaux domestiques. " (2)

Quoi qu'il en soit, les remises en cause, les critiques tant des modèles que des institutions, proviennent de diverses sources et laissent la porte ouverte à une grande diversité d'initiatives. Il nous semble que l'époque actuelle est mûre pour un changement de paradigme comme en témoignent quelques réflexions recueillies chez Robert Heilbroner, Jacques Attali et Edgar Morin :

" En somme, nous sommes confrontés à une forme de pouvoir économique riche de virtualités en bien comme en mal, et qui n'est encore ni rationalisée par une philosophie globale de l'économie politique, ni contrôlée par des mécanismes institutionnels. A longue échéance,

(1) ATTALI, Jacques, La parole et l'outil. P.U.F. p. 147

(2) ibid p. 99 .

bien entendu, à moins qu'on ne se résigne à un néo-féodalisme économique, ces nouveaux pouvoirs doivent s'insérer dans une matrice sociale et politique plus ample et non pas la dominer. Le rôle de ces pouvoirs, la définition de leurs responsabilités, le maintien de l'équilibre des forces, tels sont les problèmes qui restent aujourd'hui - et resteront longtemps encore - les problèmes cruciaux du capitalisme contemporain . " (1)

" Ce n'est pas un nouveau New Deal qu'il faut entreprendre, mais d'abord un immense effort d'imagination théorique et de renversement de perspectives politiques . " (2)

" Je suis de plus en plus convaincu que les problèmes dont l'urgence nous accroche à l'actualité exigent que nous nous en arrachions pour les considérer en leur fond.

Je suis de plus en plus convaincu que nos principes de connaissance occultent ce qu'il est désormais vital de connaître.

Je suis de plus en plus convaincu que la relation science  politique demeure, quand elle idéologie n'est pas invisible, traitée de façon indigente, par la résorption d'un terme devenu maître, des deux autres.

Je suis de plus en plus convaincu que les concepts dont nous nous servons pour concevoir notre société - toute société - sont mutilés et débouchent sur des actions inévitablement mutilantes . " (3)

-
- (1) HEILBRONER, Robert L. Les grands économistes. 1977. Seuil p. 293 .
- (2) ATTALI, Jacques . La parole et l'outil. P.U.F. 1976, p. 17.
- (3) MORIN, Edgar. La méthode de la méthode. Seuil. 1977, p. 9

2.2 - Les clubs d'investissement :

2.2.1 - Généralités :

Nous n'avons pas trouvé de données statistiques sur les clubs d'investissement au Canada, ni au Québec.

Dans un ouvrage aujourd'hui épuisé (1) François Charette indique qu'il existait en 1969 plus de 60,000 clubs aux Etats-Unis, groupant en moyenne 13 membres. On estimait à cette époque à 1 milliard la valeur de leur portefeuille. La mise de fonds mensuelle des membres se situait entre \$10 et \$20 (de 1969) .

Les clubs de placement ont généralement pour objet la formation de leurs membres en matière de placement et offrent l'intérêt d'une diversification des expériences pour un investissement et un risque minimal.

" Les circonstances les plus variées entourent la création de clubs de placement. Les étudiants d'une faculté désireux de se familiariser avec les rouages du placement, fonderont un club grâce auquel ils pourront acquérir une certaine connaissance de ces techniques. Des clubs de placement ont été organisés par des personnes qui avaient cessé de fumer et qui avaient décidé d'investir ce qu'elles économisaient en se privant de cigarettes. Des médecins ont encouragé la formation de clubs de placement dans les hopitaux comme aide morale aux patients hospitalisés pour une longue période. Les Américains stationnés à l'étranger ont formé des clubs de placement pour créer les liens entre eux et ont répandu ainsi l'idée à travers le monde. Le " Granies club of Hillcroft " England, est composé de sept grand-mères. " (1)

(1) CHARETTE, François. Principes et techniques du placement en valeurs mobilières. 1971, Publications les Affaires Inc.

On remarque actuellement une sensibilisation des organismes et de la population du Québec à la question de l'épargne et du placement en valeurs mobilières. La semaine de l'épargne organisée à Montréal pour la première fois en Février 1982 a remporté un succès inespéré auprès de la population, alors que plusieurs institutions et maisons de courtage avaient boudé la manifestation - et l'ont regretté -. La bourse de Montréal a organisé de Février à Mai 1982 un concours auprès des étudiants du secondaire qui devaient simuler la gestion d'un portefeuille de \$15,000. . Là aussi, les inscriptions ont été plus nombreuses que prévues.

Il semble qu'il existe parmi la population un besoin latent d'information et d'action. L'époque est propice aux initiatives.

2.2.2 - Clubs d'investissement dans la région:

Les trois courtiers en valeurs mobilières de Chicoutimi-Jonquière ont en moyenne 15 à 20 clubs parmi leurs clients. Les clubs qui fonctionnent sous le nom d'un de leur membre ne figurent pas dans ce nombre, pas plus que ceux qui se destinent aux investissements locaux. De plus, un même club peut avoir plusieurs courtiers.

Nous avons interrogé quelques membres de quatre clubs différents: Le club de l'AIESEC (1) , le CIME (2), le club d'investissement des professeurs de l'UQAC, un club dont le siège social est à Albanel, localité au Nord du Lac St-Jean.

Synthèse de ces différentes entrevues :

-
- (1) AIESEC : Association internationale des étudiants en sciences économiques.
 (2) CIME : Club d'investissement mobilier étudiant .

Structure légale :	Un club fonctionne sur le compte d'une personne, deux sous forme de société en nom collectif, l'autre est incorporé.
Membership :	13 à 27
Procédure de prise de décision:	Proportionnellement au nombre d'actions possédées en général, une personne un vote pour le club de l'AIESEC.
Capitalisation :	Un versement au départ pour trois clubs. Versements hebdomadaires pour un autre (10\$). Un club plaçait sur marge mais a liquidé cette partie de son portefeuille au moment du bond des taux d'intérêt.

Trois clubs n'investissent qu'en bourse, un est plus axé vers la région.

Résultats :	<p>Le CIME qui vient de commencer ses opérations ne présente pas encore de résultats financiers.</p> <p>Le club de l'AIESEC a liquidé à perte parce que ses membres voulaient récupérer leur argent.</p> <p>Le club d'Albanel s'est départi de ses actions en bourse après qu'elles eurent doublé de valeur. Actuellement, tous ses placements sont faits en région.</p> <p>Le club des professeurs a gelé son portefeuille (Nov.1981) consécutivement à la baisse des cours de la bourse et à la hausse des taux d'intérêt.</p>
-------------	--

Résultats au point de vue éducatif:

Les membres du club de l'AIESEC sont, malgré leurs pertes, satisfaits des connaissances pratiques acquises dans l'expérience.

Le mandataire du club des professeurs, conseille de trouver dans le mode de fonctionnement des moyens d'intéresser et de faire participer les membres .

Les membres du CIME estiment que cette expérience leur apporte la connaissance du marché boursier, des courtiers, et des connaissances sur l'organisation d'une association. Le président du club estime que la participation des membres est faible.

Nous insisterons davantage sur le club d'Albanel. Ce club opère depuis deux ans. Il s'est incorporé (au fédéral) en Mars 1981. J'ai eu une entrevue avec l'un des fondateurs du club. Il y a 10 fondateurs et 27 membres, dont 25% de jeunes. L'amorce qui a amené la fondation du club est une discussion familiale dans laquelle on disait que les Juifs s'entraidaient beaucoup, leur cohésion sociale entraînait leur succès en affaires. On constatait que l'aspect entr'aide était un manque au niveau québécois, ainsi que le goût de participer aux affaires.

Le club d'Albanel a avant tout un objectif d'initiation et de participation aux affaires. La personne que j'ai rencontrée estime que l'éducation dispensée par la télévision est une incitation à dépenser et qu'il faut s'accoutumer et accoutumer les jeunes à investir. C'est une dimension qui lui a manqué quand elle était jeune, dit-elle.

L'idéal pour eux serait d'investir chacun \$10. par semaine,

mais en fait, ils laissent chacun libre. Ils ont émis récemment une tranche de 225 actions qui sont souscrites afin de motiver les membres à les payer.

Ils se réunissent une fois par mois chez l'un ou chez l'autre. Il y a des membres à Dolbeau, Alma, St-Nazaire et même un à Terre-Neuve en plus d'Albanel. A chaque réunion on nomme un animateur pour la réunion suivante afin d'apprendre à faire fonctionner une réunion. Chacun amène des projets, on en fait l'étude, éventuellement on va chercher un complément d'information. Exemples :

- Un cinéma de plein air dans la haut du Lac. Abandonné, trop d'investissement pour pas assez de population ;
- Bâtisse pour patins à roulettes . Abandonnée.
- Ils font parfois venir des personnes ressources à leur réunion mensuelle.

La procédure pour accepter un nouveau membre est de 50% des voix des dix fondateurs. Pour quitter on doit proposer ses actions aux membres d'abord.

Nous exposerons ensuite une analyse de la fondation et du fonctionnement d'un club d'investissement d'après l'expérience vécue dans le but de réaliser le présent mémoire. Nous en tirerons des conclusions d'ordre général en soulignant des points qui peuvent constituer des problèmes non dans le fonctionnement du club étudié, mais dans le fonctionnement de clubs en général.

2.3 - Analyse du fonctionnement d'un club d'investissement :

2.3.1 - Un club d'investissement comme système d'activités :

Un club d'investissement schématisé avec le concept de la " boîte noire " se présente comme la figure ci-dessous :



Un club d'investissement est un système d'information qui draine, brasse, secrète des informations à différents niveaux et à différents degrés dont un niveau fondamental consiste en information sur l'information. Peut-être pourrait-on parler dans ce cas d'une information au second degré par analogie avec la fonction mathématique du même nom. Et en écrivant ceci , nous traitons de l'information au troisième degré. Est-il utile d'établir cette catégorisation? Nous n'avons pas de réponse pour l'instant.

Dans un club d'investissement on distingue trois types d'activités. L'activité primordiale est celle qui réalise l'objectif du club, ce qui dans une entreprise serait la transformation.

L'objectif d'un club d'investissement est de transformer des personnes non informées en personnes informées tout en transformant de l'épargne en investissement. Autrement dit, il s'agit d'informer (dans le sens de donner forme, énergie, pouvoir) des personnes et des dollars.

Cette activité exige une acquisition d'information et un certain travail sur l'information. L'objectif sera atteint si le coût des moyens mis en oeuvre, en temps , en efforts, en argent est inférieur aux gains obtenus en termes de connaissances acquises et, dans une moindre me-

sure en argent. En matière d'acquisition de connaissances une perte en dollars peut être plus riche d'expérience qu'un gain.

Comme dans toute entreprise, pour que le sous-système dit de transformation soit efficace il convient que ses transactions soient chiffrées, estimées et contrôlées, ce qui constitue un autre type d'activité que l'activité de transformation. Pour qu'il soit efficient, il convient que son activité soit orientée et évaluée en fonction des objectifs poursuivis.

On peut donc distinguer trois sous-systèmes dans un club d'investissement :

- un sous-système de transformation
- un sous-système de gestion
- un sous-système d'orientation.

Nous détaillerons ces sous-systèmes en soulignant les points qui font problème et les éléments essentiels.

Sous-système de transformation :

Recherche de l'information :

- au second degré : il doit faire l'inventaire des sources ou des circuits d'information: les média, le marché des capitaux, les courtiers, les entreprises et organismes régionaux.

- au premier degré: information sur les compagnies qui présentent un intérêt financier, politique ou idéologique selon les critères adoptés par le club, information sur les opportunités du milieu.

Si les informations provenant des grandes entreprises sont cou-

vertes par les média - les informations qu'elles veulent bien diffuser - il n'en est pas de même pour le milieu régional. Dans ce cas les informations proviennent plus du vécu des membres des clubs dans leur milieu respectif. L'acquisition d'informations se fait alors en terme de probabilité. La probabilité d'obtenir un maximum d'informations est fonction du nombre de membres et de leur milieu. Des membres provenant d'un milieu homogène récoltent moins d'informations que s'ils provenaient de milieux divers. Cependant, la probabilité d'avoir un niveau élevé de communication et de bonne entente entre les membres est une fonction inverse de la précédente. Point crucial qui fait problème.

La recherche d'information commande aussi de trouver les sources les moins coûteuses, ou de trouver le moyen de les rendre moins coûteuses; suggérer au besoin aux institutions, bibliothèques municipales, bibliothèques de collèges de faire l'acquisition de titres d'intérêt général.

Sélection de l'information :

Elle se fait selon les critères de qualité, coût, pertinence quant aux objectifs définis par le club, et toujours dans le but de répondre au double objectif des clubs: informer les personnes, informer l'argent. Les publications sont très nombreuses, les informations se recourent et le temps dont on dispose pour dépouiller les média est limité. Le coût d'acquisition de l'information doit être inférieur au bénéfice qu'on en retire.

Animation :

L'animation constitue le coeur du système. Les personnes qui

se réunissent en clubs ne savent pas, au début, quel contenu donner à leur réunion mensuelle, ni " par où commencer ". Chaque nouveau membre se sent ignorant et s'imagine qu'il est plus ignorant que les autres. Les autres, pense-t-il, savent au moins comment on fait pour acheter des actions d'Alcan ou de Bell Canada.

Les questions qui reviennent assez fréquemment chez les impré-trants sont celles-ci et concernent principalement la bourse et les ac-tions de compagnies :

- Une fois la décision d'achat prise, comment procède-t-on ?
- Quel est le signe tangible qu'on est propriétaire d'actions ?
- Comment est fait un certificat d'action ?
- Quel est l'ordre de grandeur de la valeur d'une transaction ?
- Quel est l'ordre de grandeur de la commission du courtier ?
- Si le courtier est malhonnête que se passe-t-il ?
- Est-ce qu'on peut commander par téléphone ?
- Comment fait-on pour vendre des actions qu'on possède ?
- Quand on a des actions à vendre, est-ce qu'on va toujours trouver quelqu'un pour les acheter ?
- Quel est l'intérêt de ceux qui achètent lorsque c'est haut ?

Un second groupe de questions a trait au vocabulaire :

- Qu'est-ce qu'un dividende ? une obligation ? l'avoir des actionnai-res ? la valeur aux livres ? les actions votantes, non votantes, privi-légiées, convertibles ... ?
- Quand on lit les cotes de la bourse dans les journaux, pourquoi y a-t-il plusieurs fois le même nom. Par exemple 3 Bombardier ?
- Qu'est-ce qu'un fractionnement et pour quelle raison y a-t-il fraction-nement ?

- Un dividende c'est calculé sur quoi ?

Cette dernière question qui est cruciale entraîne de nombreuses demandes de précision. A une première réponse, la question a été prolongée de la manière suivante: Alors le profit divisé par le nombre d'actionnaires égale le dividende ? Force est d'enchaîner sur les bénéfices non répartis. Les questions de ce type entraînent une demande pour l'examen et la compréhension des états financiers et l'étude des ratio. Il y a aussi des questions relatives à la fiscalité, aux régimes d'épargne-action, au traitement fiscal des gains en capital, des revenus en intérêts, en dividendes; des interrogations concernant les indices Dow Jones, T.S.E. leur composition, leur signification.

Au fur et à mesure que le groupe progresse, viennent les discussions sur l'économie, l'incidence des taux d'intérêt sur les cours de la bourse, l'incidence des emprunts gouvernementaux. ...

Le fait que le groupe progresse pose la question de l'initiation des nouveaux membres et de leur difficulté d'intégration.

L'animation se préoccupe aussi du " comment " comment échanger, agréger, digérer l'information ? Etudier un secteur économique ? une compagnie ? Comment se faire des critères d'appréciation surtout si on précise que le rendement financier n'est pas " tout " ? C'est un point problème.

Les étapes subséquentes du sous-système de transformation concernent le choix, ce qui pose la question de la structure d'un club que nous verrons plus loin; puis la décision d'investir, celle qui " donne forme " à l'épargne.

Sous-système de gestion :

Il effectue les tâches de secrétariat, de tenue des livres, calcule les avoirs, il établit l'agenda des activités et s'occupe des relations avec l'extérieur.

Trois de ses activités : la tenue de livres, le calcul des avoirs, les relations avec l'extérieur ont un intérêt pédagogique et font partie du désir d'apprendre manifesté par les membres . En ce qui concerne les relations avec l'extérieur, il s'agit surtout des papiers et formulaires exigés par les gouvernements et des relations avec la banque (comment fait-on un dépôt ?) .

Sous-système d'orientation :

Il définit la structure d'un club. Il décide de la façon d'animer les activités: inviter des personnes ressources, échanger avec d'autres clubs, étudier à fond une compagnie régionale, répartir entre les membres la recherche par secteurs d'activité économique... . Il établit les critères d'appréciation et d'évaluation qui présideront aux décisions d'investissement (point important) . Il décide aussi du genre d'investissement: bourse, compagnie locale, immobilier, financement de comptes à recevoir, prêts Il répartit les tâches de gestion, notamment les activités comptables en répondant au désir de formation des membres. Il recherche dans le milieu les ressources et le support qui l'aideront à atteindre ses objectifs.

Le club expérimental que nous analysons a bénéficié de l'expérience bienveillante et gratuite d'une personne qui boursicote pour elle même et qui étudie actuellement le courtage en valeurs mobilières. D'autre part, j'avais des réponses à la plupart des questions théoriques

(mais pas pratiques) qui étaient posées, ou du moins une réponse différée si la question nécessitait une recherche plus approfondie, car je disposais aussi de pistes de recherche.

C'est dire que la question des ressources est un problème important qui peut handicaper la création et le fonctionnement d'un club.

On peut trouver des ressources auprès des institutions d'enseignement qui offrent en général des cours d'éducation populaire. Par exemple, la commission scolaire régionale du Lac Saint-Jean offre un cours d'initiation à la vie économique, des jeux économiques (jeu de l'Ile, jeu du pic, jeu éduco-vie), elle offre aussi deux modules de 15 heures sur le thème : " Comment placer votre argent " , le module 1 s'intitule: " Les institutions coopératives financières " , le second module: " Comprendre le fonctionnement de la bourse " . Ces cours sont subventionnés par le MEQ (du moins en 1981-82) et coûtent \$10 chacun. Ils ne se sont pas donnés à la session d'Automne 81 à cause du manque d'inscriptions. Le module " Comprendre le fonctionnement de la bourse " a été donné à la session d'Hiver 82. Une vingtaine de personnes y étaient inscrites. Peut-être faut-il préciser que la période d'inscription à ces cours coïncidait avec une émission télévisée qui portait sur Paul Desmarais, et souligner l'importance de la télévision comme incitation à approfondir tel ou tel sujet.

La matière enseignée répondait adéquatement aux questions de base que se posent les non initiés. L'enseignement était très pratique, plus sous forme de conversations que de cours magistraux. Il était possible d'en dégager une méthode d'animation qui conviendrait à un club d'investissement.

De plus, la qualité du professeur permettait de constater que ses critères d'évaluation n'étaient pas exclusivement financiers. Il m'est agréable de le citer :

" - Il faut évaluer la bourse en indice de bonheur plutôt qu'en indice de dollars. L'expérience acquise et l'intérêt à la vie valent mieux que d'avoir fait 25,000 dollars en argent . "

Ou encore :

" - Investir c'est connaître parfaitement le stock de la compagnie dans laquelle on veut investir, c'est presque entrer en amour avec cette compagnie . "

" - En entrant comme propriétaire dans une compagnie on se fait complice de son commerce. Si vous êtes lacordaire n'investissez pas dans Labatt ou Molson, si vous êtes contre les films pornographiques ne placez pas d'argent dans la production de ce genre de films. "

Ou bien :

" - Si vous risquez de l'argent en bourse pour jouer vous allez vous faire faire. On est à la base, et les gens d'en haut font tout pour nous pomper. " (Ce qui est une autre façon d'exprimer une appréciation sur la théorie des marchés efficaces) .

En résumé, ce cours de 15 heures donne suffisamment d'informations pour permettre à un membre d'un club de devenir une personne ressource pour ses pairs.

Les commission scolaires offrent aussi des services d'animation communautaire. Elles peuvent organiser des activités, des cours ou fournir de l'aide à la demande d'un groupe de personnes ou d'un or-

ganisme. Il suffit d'être une quinzaine de personnes intéressées au même programme. Elles sont susceptibles de fournir des personnes ressources, des animateurs, des locaux et du matériel audio-visuel. L'éducation à l'économie est un des objectifs prioritaires de l'éducation populaire.

Les services de l'éducation des adultes des collèges sont aussi susceptibles de fournir des locaux et des animateurs.

On peut aussi trouver des ressources auprès des courtiers en valeurs mobilières.

Le sous-système d'orientation évalue les résultats des activités en termes d'apprentissage, ce qui lui donne un feed back pour se réorienter.

Structure :

Les activités du sous-système d'orientation impliquent qu'un club d'investissement doit avoir une certaine structure en matière de répartition des tâches et en matière de décisions d'investissement. Par exemple, la question de l'animation peut poser des problèmes si les décisions d'investissement sont confiées à un comité spécial. D'autre part, une structure collégiale interdit les décisions rapides, elle commande un style de fonctionnement qui lui soit adapté.

La question du membership se révèle très importante. Etant donné que la participation à un club est un loisir, il convient que les membres aient plaisir à se rencontrer. Les tempéraments doivent s'harmoniser. Le nombre de membres d'un club constitue une variable à prendre en compte.

Fondation d'un club :

Les étapes et le processus de fondation d'un club peuvent causer des problèmes.

Réunir des personnes qui devront s'accorder, discuter du genre d'association, - compagnie, société en nom collectif, association simple - , discuter des statuts et de la charte. En même temps, trouver des informations pour savoir comment procéder , toutes ces choses demandent de la recherche et du temps. Nous relaterons notre expérience et nos erreurs.

Etapes suivies :

- Prospection parmi mes connaissances pour savoir comment l'idée est reçue .
- Début Septembre 1981 . Décision de fonder un club. Réunion d'environ huit personnes ayant manifesté de l'intérêt. Discussion sur l'objet du club et le genre d'association.
- Des amis, de l'extérieur, me conseillent de fonder une compagnie en invoquant des raisons de responsabilité limitée et de possibilité d'avoir des activités connexes.
- Mi-Septembre. Seconde réunion d'environ huit personnes, dont cinq provenant de la réunion précédente et trois pour observation. Discussion très longue sur les annexes aux statuts, en fait, discussion beaucoup trop longue, qui sera reprise un mois plus tard avec encore un roulement parmi les personnes présentes. Aucune de celles-ci n'a de connaissances en cette matière, ni moi. Les tergiversations sont

pénibles et il y a des divergences de point de vue sur le mode de fonctionnement. La plupart des personnes présentes voulant prendre cette activité sur un mode décontracté et collégial, d'autres voyant un comité de gestion restreint chargé de prendre des décisions rapides au moment opportun.

- Décision est prise de déposer les statuts - partie 1A de la loi des compagnies - lorsque nous aurons trouvé un nom. Six personnes sont intéressées. Les statuts de constitution sont déposés le 20 octobre. Le nom du club est : " Le Cibol Inc. " (Club d'Investissement en bourse ou localement) .

- En novembre, réunion-souper. Discussions centrées sur les règlements . Toutes les personnes présentes étant novices, il y a beaucoup d'hésitations. On s'entend sur un apport annuel de \$500. par personne.

- Des amis expérimentés me fournissent des renseignements indispensables: modèle de charte, exemple de livre de compagnie, compte-rendu d'assemblée de fondation, exemples de règlements passés pour le choix d'une banque, une émission d'actions et autres précieux conseils.

- L'assemblée générale de fondation a lieu le 14 Décembre. Il est décidé de commencer à se familiariser avec la bourse tant que le club n'a pas accumulé suffisamment de capital pour intervenir de façon valable dans une entreprise locale.

Remarques sur la fondation :

Le temps de discussions et les tergiversations ont été trop longs

par manque de leadership et d'expérience de ma part. C'est une faiblesse banale qui a toutes chances de se reproduire lorsqu'un groupe décide de fonder un club. Parmi les personnes présentes à la première réunion, seulement trois étaient encore présentes à l'assemblée de fondation. Cependant, les personnes qui se sont éliminées n'auraient peut-être pas permis un fonctionnement harmonieux ni la bonne entente.

Fonder une compagnie n'est pas une opération difficile, mais le faire sans rien connaître entraîne des pertes de temps et d'énergie et une certaine anxiété, car on ne sait si on se coule exactement dans le moule de ce qu'il est légal de faire (même si on a lu plusieurs fois la loi des compagnies).

2.4 - Synthèse de la problématique :

L'étude de " l'image riche " nous a permis de mettre en évidence quelques points saillants :

- Au point de vue de l'utilisation de l'épargne, les québécois devraient tripler la part de leur épargne qu'ils consacrent à l'achat d'actions de compagnies pour parvenir à la même proportion que le reste du Canada.

- Le niveau de connaissances en économie est assez bas, et la demande pour ce type d'éducation est faible en général. Le niveau des connaissances devrait s'améliorer avec l'institution de cours d'initiation à la vie économique au secondaire et au niveau des CEGEP. Cependant, la scolarisation augmentant sans cesse, un déséquilibre se crée entre le paradigme actuel production-consommation et un besoin de participation au phénomène économique.

- Au niveau des clubs de placement, le concept semble intéressant pour la formation et l'initiation aux affaires. La création spontanée de clubs se heurte à des problèmes de ressources en animation, en aide pour la fondation et pour faire un premier dégrossissage quant aux connaissances élémentaires.

Au niveau de l'orientation des clubs, l'établissement des critères autres que ceux du rendement financier immédiat demande une certaine maturité intellectuelle et idéologique qui ne sont pas très répandues.

Différents facteurs relatifs aux carences de l'information et aux mutations sociales dans la société de l'abondance dans laquelle nous nous situons, même en période dite de crise, sont propices à l'éclosion d'initiatives diverses.

CHAPITRE 111

CHAPITRE 111

ANCRAGE

3.1 - Définition du point d'ancrage :

Le système d'initiation à l'économie et aux affaires proposé incite au regroupement de personnes afin qu'elles se forment et s'informent mutuellement en investissant expérimentalement une fraction de leur épargne. Elles utilisent la formation et l'information ainsi acquises pour créer un processus de génération de fonds qui réponde à leur volonté dans un esprit de participation au phénomène économique global.

3.2 - Validation :

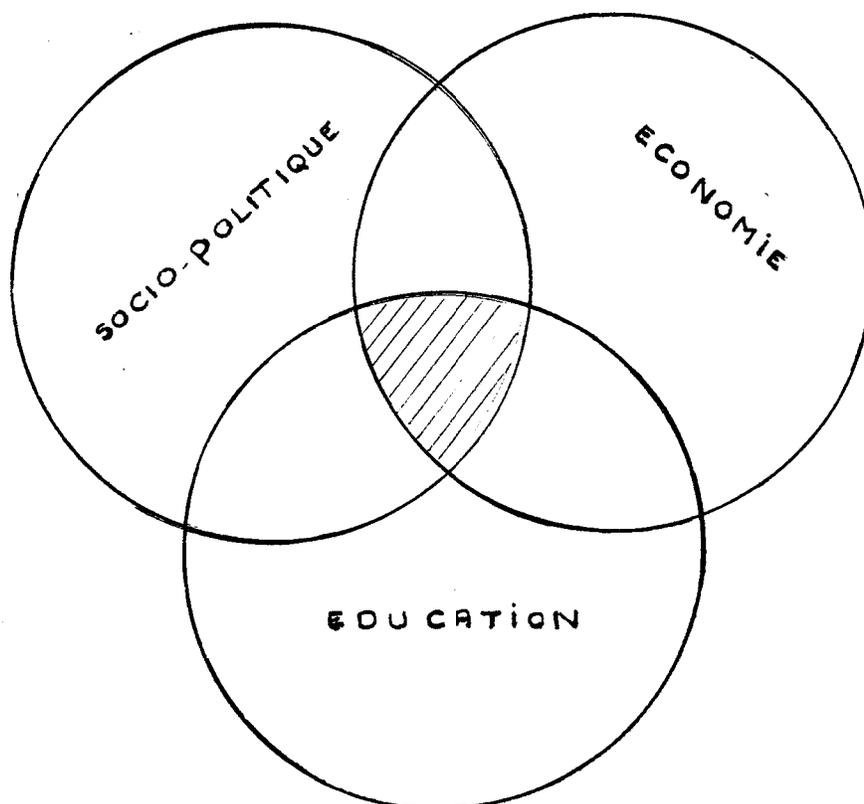
Conformément au modèle de P. B. Checkland, nous vérifierons que le système constituant le point d'ancrage possède un ou des propriétaires, que l'on peut le situer dans un environnement implicite ou explicite, qu'il a des clients (bénéficiaires ou victimes de l'activité principale). Il faut aussi que ce système montre qu'une transformation s'y effectue, qu'on y trouve des acteurs. Il convient enfin d'explicitier le point de vue qui a conduit à proposer ce système.

Clients :

Les clients du système sont des personnes qui ont le désir de s'initier à l'économie et aux affaires par le moyen de clubs d'investissement.

Environnement et super-système :

Nous considérerons comme environnement immédiat du système proposé, le milieu économique dans lequel évoluent les clients du système. Mais aussi, la société québécoise en ce qui concerne son système d'éducation et en ce qui concerne ses moeurs sociales, politiques, économiques et ce qui reste d'une tradition religieuse qui a longtemps enseigné le mépris des affaires.



Transformation :

Le système d'initiation à l'économie et aux affaires permet de recoupler l'épargne et l'investissement, il digère l'information acquise et la transforme en un processus de génération de fonds. C'est-à-dire qu'il recrute des personnes qui recherchent une certaine formation et information ainsi qu'un moyen de participer à l'économie, et il en ré-

sulte des personnes ayant plus de connaissances sur la question, et qui utilisent activement cette connaissance: " Un membre (d'un club de placement) investit personnellement en moyenne trois fois plus que son investissement dans un club " . (1)

Acteurs et propriétaires :

Les membres des clubs investissent, se forment et s'informent mutuellement, ils sont co-propriétaires du système.

En ce qui concerne l'aspect recrutement et diffusion du concept, les acteurs sont des personnes qui auront un intérêt idéologique, personnel, politique à ce que ce genre d'organisme existe. Dans cette optique, je suis actrice. Les courtiers en valeurs mobilières manifestent aussi un intérêt au développement de la chose.

Point de vue :

" A un moment où les notions mêmes de progrès et d'avenir sont peut-être à ranger au rayon des mythes pré-scientifiques, il ne faut plus affirmer des connaissances fières, mais aider à faire émerger l'individu dans la société et souvent contre la société. " (2)

Notre point de vue consiste à poser une action, réduite, et à l'échelle du groupe restreint et du pouvoir individuel dont nous souhaitons l'émergence, mais en accord avec une vision globale et cohérente dans un schéma socio-économique renouvelé, et avec la certitude de nous

-
- (1) CHARETTE, François, Principes et techniques du placement en valeurs mobilières. Publications Les Affaires Inc. .
 (2) ATTALI, Jacques, La parole et l'outil, P.U.F. 1976 p. 242.

situer dans le temps à une époque où les vieux modèles de structure du pouvoir et de l'information sont totalement vermoulus.

" Cette crise est aussi aujourd'hui celle des appareils de pouvoir dont le désarroi s'amplifie, l'homme de pouvoir, dans l'entreprise ou l'état commence en effet à ressentir l'inadaptation des instruments et des institutions dont il dispose pour gérer le bouleversement actuel . " (1)

Nous suivrons encore Attali lorsqu'il écrit :

" L'autogestion ne peut donc se concevoir que globalement: il importe que les ensembles amorphes de consommateurs, d'usagers, d'habitants se structurent suivant des groupes permanents et actifs afin que disparaisse l'inégalité entre les instances de production et de décision et ces ensembles qu'elles exploitent . " (2)

Mais, plus précisément, le point d'ancrage auquel l'exposé de la problématique nous a conduit est délibérément situé au niveau de l'information.

" Serait-il permis... de distinguer deux types d'économie efficace ?

" L'une, celle de la première révolution industrielle en Grande-Bretagne, tire parti de la distance sociale entre le créateur économique et l'exécutant... La main d'oeuvre terrifiée par le chômage et le workhouse, est réduite à l'état de matière et d'outil. Le ressort de cette économie est la contrainte - l'information est la chose des classes dominantes.

(1) ATTALI, Jacques, La parole et l'outil, P. U. F. 1976 p. 14.
 (2) ATTALI, Jacques, L'anti-économique, P. U. F. 1974 p. 242.

L'autre économie - loin d'être réalisée où que ce soit, mais que des transformations observables interdisent de confondre avec une chimère - repose-rait sur l'adhésion et la participation de l'exécutant à l'oeuvre de création collective. Cette économie, son fonctionnement serait peu à peu compris, pourrait être de mieux en mieux avouée et expliquée. Elle dépendrait d'une information démystifiée, chacun sachant vraiment, à sa place, ce qu'il fait, comment il le fait et donnant un surcroît d'effort pour accomplir l'oeuvre commune, au-delà de la rémunération personnelle.

Cette économie de l'adhésion et de la participation. .. dessine une première figure de l'économie progressive. " (1)

La distance qui sépare un modèle économique global pour la société humaine et une modeste réalisation ponctuelle limitée dans le temps semble énorme, mais c'est un gain de l'approche systémique que de prendre en compte le global. Cela permet d'orienter les actions les plus minimales en en comprenant le sens et l'importance, et on a vu qu'un des points soulevés dans la problématique réside dans la quasi impossibilité, pour une personne moyennement informée, d'avoir un comportement économique cohérent.

Nous souhaitons que le système d'initiation aux affaires et à l'économie, tel que proposé constitue un pas dans la direction de l'autogestion de la manière définie par Jacques Attali.

Nous n'ignorons pas que les premiers gestes posés par les clubs d'investissement sembleront s'inscrire dans le schéma économique ac-

(1) PERROUX, François, L'économie du XXIème siècle, P.U.F. 1964, p. 451.

tuel d'une société qu'Attali qualifie d'explosive, et que les premiers fonds placés par les apprentis investisseurs le seront sur le marché secondaire, lequel ne constitue pas à proprement parler des investissements pour la production, la création d'emplois etc..., mais simplement un marché où l'aspect spéculatif ou " jeu " est le plus important. Cependant, le marché secondaire est sensé constituer un référendum permanent qui influe directement sur l'existence du marché primaire.

C'est pourquoi, dans un premier stade, notre système n'a qu'une dimension éducative. Mais nous espérons qu'une fois les premières connaissances acquises, les acteurs des clubs d'investissement désireront participer plus directement à l'économie de leur environnement immédiat et constitueront un pôle de ressources pour les créateurs d'entreprises.

" Une économie peut avoir comme critère de décision économique le profit individualisé et individualiste de chaque unité de production, indépendamment de l'intérêt de la collectivité territoriale dont il est issu, sa localisation, la nature de ce qu'elle produit et son mode de propriété. ... Un autre critère peut être la croissance de la valeur d'usage produite sur et pour un territoire donné, dans une conception spatiale et collective du développement. " (1)

Cette introduction de la valeur d'usage produite sur et pour un territoire donné nous apparaît comme un concept extrêmement prometteur dans la perspective de l'économie régionale, particulièrement pour l'auto-développement régional et non pas dans la perspective d'un développement régional idyllique venant d'ailleurs.

(1) ATTALI, Jacques, La parole et l'outil, p. 32 .

CHAPITRE IV

CHAPITRE IV

MODELE CONCEPTUEL ET ETAPES SUBSEQUENTES

4.1 - Exposé du modèle :

Le système d'initiation à l'économie et aux affaires que nous proposons comporte deux activités principales :

- L'une consiste à former et informer les personnes qui en ressentent le besoin, au moyen d'un apprentissage par l'action.

- L'autre consiste à divulguer les principes de l'autogestion, à faire du prosélytisme pour un comportement économique cohérent et à proposer les clubs d'investissement comme une façon de pratiquer l'autogestion et d'acquérir un comportement économique cohérent.

Ces deux activités constituent les deux sous-systèmes principaux du système d'initiation à l'économie et aux affaires sur lequel nous nous sommes ancrés. Ces activités se nourrissent étroitement l'une de l'autre de telle sorte qu'il est difficile de déterminer une antériorité pour l'une ou pour l'autre.

Les clubs d'investissement devraient devenir des pôles d'attraction qui soient eux-mêmes des vulgarisateurs du concept d'autogestion, des prosélytes pour un comportement économique cohérent et des incitateurs pour la création d'autres clubs.

Afin de compléter l'efficacité de ces deux sous-systèmes (incitation et initiation), il nous semble utile d'envisager la création de

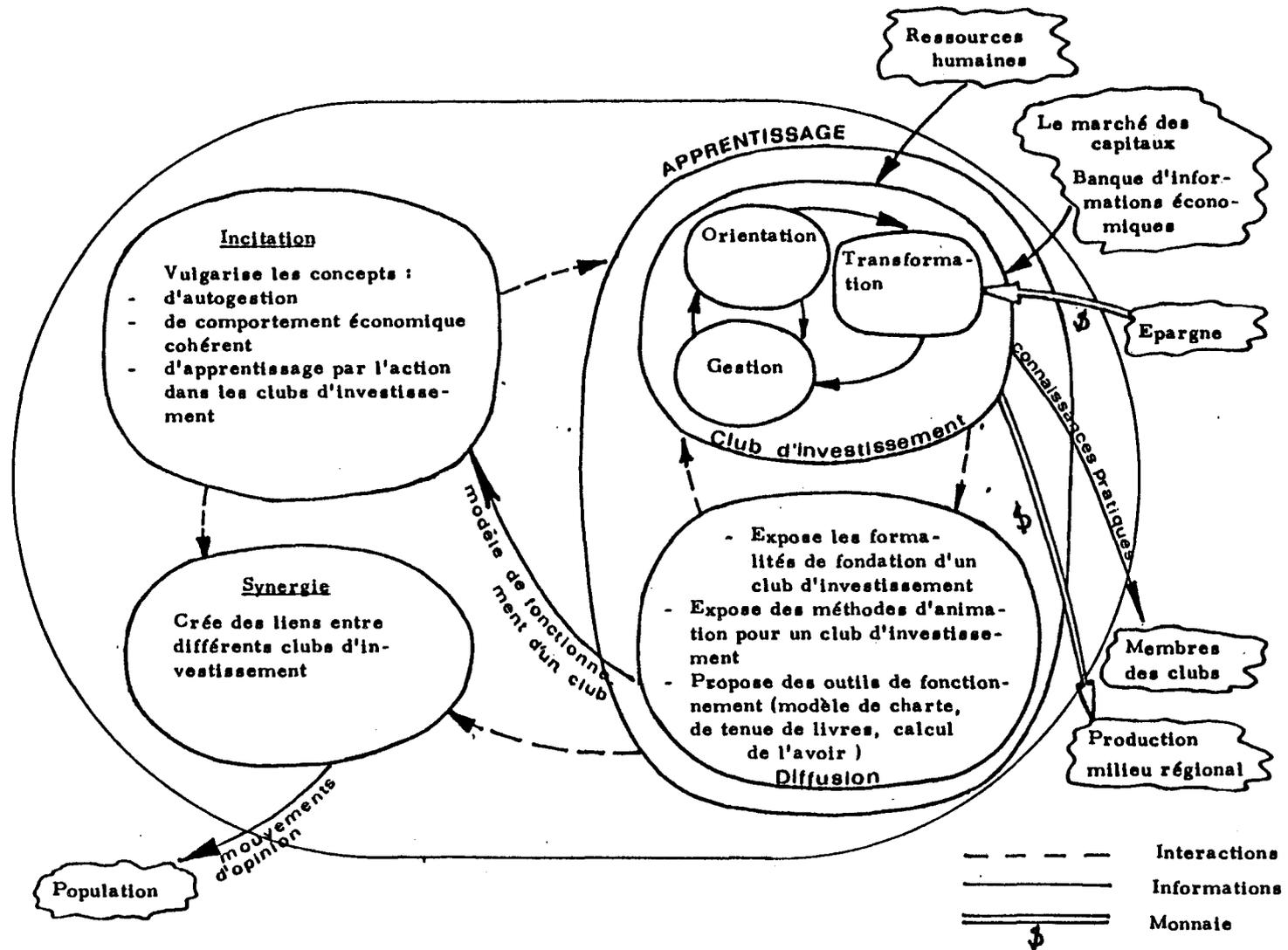


Fig 2. SYSTEME D'INITIATION A L'ECONOMIE ET AUX AFFAIRES (niveau 1)

liens entre différents clubs d'investissement, pour faciliter les échanges d'information et aussi pour ordonner l'information (ordonner dans le sens d'ordre créateur de néguentropie donc d'énergie potentielle). C'est-à-dire que les liens entre les clubs d'investissement peuvent non seulement enrichir les échanges d'information, mais devenir des supports de concertation. Nous nommerons ce sous-système: système de synergie, car l'information ordonnée par la concertation crée les conditions de l'exercice d'un certain pouvoir.

Les trois sous-systèmes que nous venons de présenter, à savoir : incitation, apprentissage, synergie constituent trois éléments du système proposé dans l'ancrage, considéré comme système de niveau 1.

Nous étudierons plus en détail le modèle du système d'apprentissage (niveau 2) .

Le système d'apprentissage ou plutôt d'aide à l'apprentissage veut offrir des outils simples et très vulgarisés pour permettre à des personnes non initiées de se constituer en club d'investissement, par exemple, rencontres d'information, adhésion au groupe, requête en incorporation, choix d'un nom

A partir de la création d'un club d'investissement expérimental dont on a étudié les problèmes de fondation, d'animation et de fonctionnement, on pourra exposer les modalités de fondation d'un club, on aura déblayé dans la masse des informations économiques, les sources d'information pertinentes pour les débutants, on exposera aussi des méthodes d'animation et des outils de fonctionnement (règlements type, modèle de tenue de livres, et de calcul des avoirs) .

Etant donné que le moteur de notre système d'initiation à l'économie et aux affaires réside dans le concept de club de placement, à la fois comme association à créer, comme sujet d'étude et comme modèle à proposer, nous détaillerons le modèle (niveau 3) selon trois sous-systèmes :

1. - Orientation des activités et évaluation des résultats du point de vue de l'objectif global, c'est-à-dire du point de vue de l'acquisition de connaissance et de savoir-faire.
2. - Opérations, soit: la recherche, la sélection puis la transformation d'informations dans le but de diriger une partie de l'épargne des membres en fonction de leurs décisions. A l'intérieur de ce sous-système, les phases d'échange et d'agrégation des informations constituent l'activité d'animation du club dont l'extrant devrait être des décisions d'investissement non pas avec le seul point de vue du rendement monétaire, mais la volonté d'exercer un pouvoir politico-économique et la conscience de détenir une responsabilité, même atomistique, dans l'orientation de la production.
3. - Gestion, soit : rendre les décisions opérationnelles, évaluer les résultats financiers des investissements et retourner les informations aux sous-systèmes concernés.

Ce modèle de niveau 3 est une représentation d'un club d'investissement tel que nous en avons détaillé le fonctionnement dans l'exposé de la problématique. Ceci dans le but d'une part d'évaluer l'intérêt de ce type d'organisation pour faire acquérir des connaissances en affaires et en économie par la pratique et d'autre part dans le but de mettre en évidence certains problèmes qui feraient obstacle à la diffusion facile de clubs d'investissement. Dans un deuxième temps, nous incluons

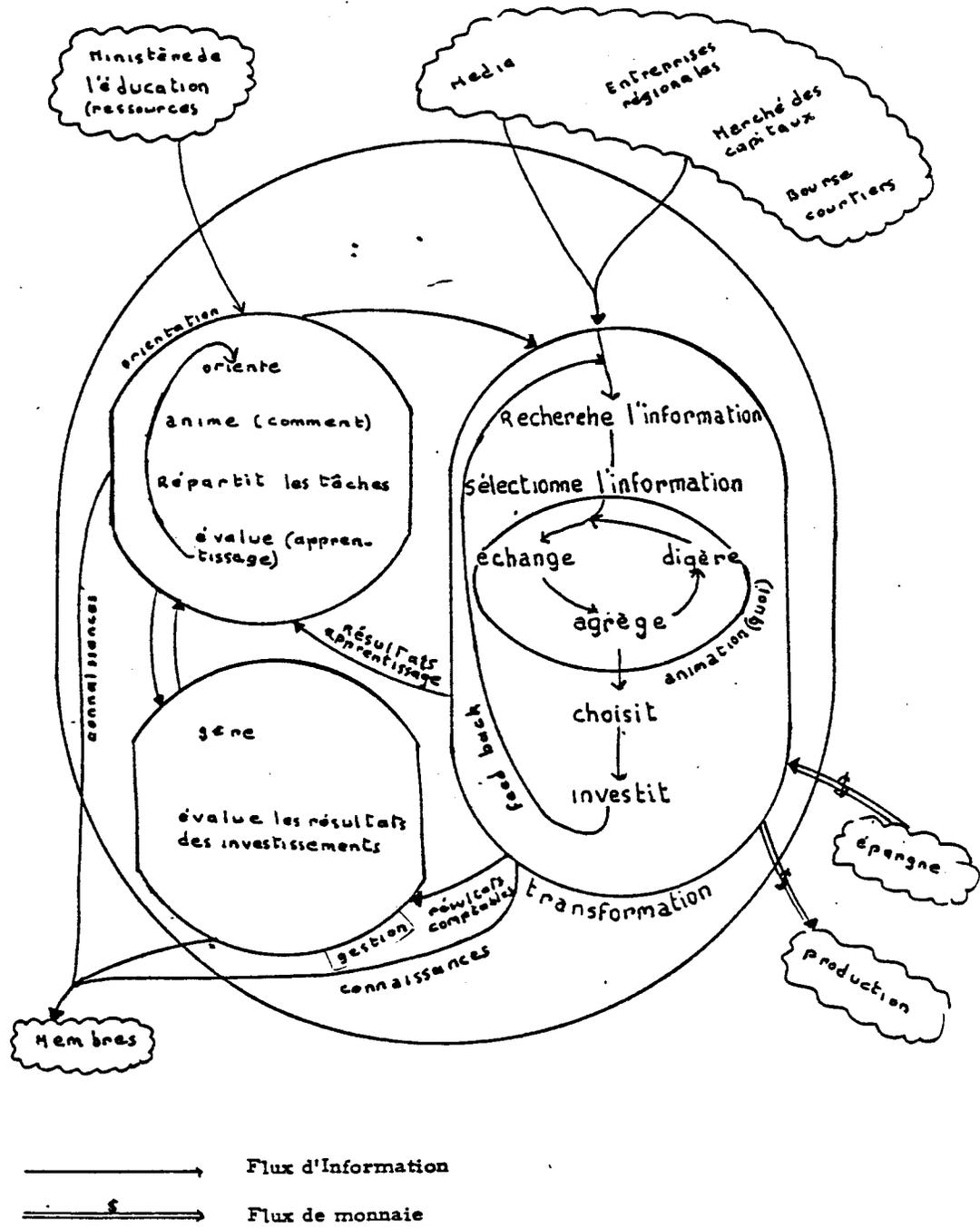


Figure 3 - UN CLUB D'INVESTISSEMENT
(niveau 3)

ce modèle à l'intérieur de notre modèle conceptuel global.

L'autre système de niveau 3 , second élément du système d'apprentissage est le sous-système de diffusion. Il expose les formalités relatives à la fondation d'un club d'investissement, il étudie diverses façons d'animer un club, il propose des outils de fonctionnement, un modèle de charte, de règlements, de tenue de livres, de calcul de l'avoir.

4.2 - Validation systémique :

Le système d'initiation à l'économie et aux affaires a un objectif: inciter des personnes à acquérir des connaissances en affaires et en économie et du pouvoir sur l'utilisation de leur épargne.

Mesures de performance : connaissances acquises - constitution spontanée de club d'investissement - qualité des investissements .

Composantes interreliées : les trois sous-systèmes du système global d'initiation aux affaires et à l'économie présentent des interrelations en termes d'information, de ressources, d'influence.

Ce système se trouve au carrefour de l'économie, de l'éducation et du milieu régional qui forment son environnement.

Le système possède des ressources humaines par les membres des clubs, les structures d'éducation des adultes, les institutions d'enseignement et autres personnes ressources - les ressources financières de membres transitent par le système et l'alimentent.

La prise de décision :

Les preneurs de décision diffèrent selon qu'on considère les sous-systèmes ou le système global. En ce qui concerne le modèle du club d'investissement la structure de la prise de décision, a été définie. Le système global est un modèle ouvert à ceux qui veulent l'utiliser, ceux-ci deviennent alors les décideurs. Pour ma part, parce qu'il s'agit d'une recherche-action et en qualité de chercheuse-actrice, j'en deviens décideuse.

4.3 - Le modèle conceptuel et la réalité : (Etape dite de comparaison) :

Dans sa formulation actuelle, le modèle conceptuel du système d'initiation aux affaires et à l'économie que nous venons d'exposer constitue un modèle idéalisé dont l'application serait souhaitable.

Les extrants de ce modèle sont ambitieux: connaissances pratiques pour les membres des clubs et mouvements d'opinion dans le sens d'une démocratisation du pouvoir économique.

L'application concrète d'un tel modèle et sa diffusion au bénéfice de l'ensemble des personnes susceptibles d'utiliser les clubs d'investissement comme moyen d'initiation à l'économie et aux affaires dépasse les capacités d'un individu. De plus, elle n'est pas de son ressort.

Nous proposons donc ce modèle comme l'aboutissement d'une recherche, comme un outil que nous souhaitons voir utiliser par les organismes gouvernementaux et para-gouvernementaux qui ont une mission d'éducation.

Dans le cadre de la présente recherche-action et à un niveau plus modeste, nous exposerons la démarche que nous entendons suivre pour

un début de réalisation.

Nous procéderons à la comparaison entre ce qui existe et ce que nous proposons en commençant par les sous-systèmes de niveau 3, soit le club d'investissement et le sous-système de diffusion.

Les clubs d'investissement qui existent actuellement sont trop peu nombreux et trop peu connus. Ils sont plus souvent orientés vers le placement en bourse que vers l'acquisition d'un comportement économique cohérent et une sensibilisation à l'économie régionale qui sont des extrants que nous souhaitons pour les clubs d'investissement tels que nous les concevons.

Ce qui existe au point de vue " diffusion " du concept de club d'investissement se trouve sous forme d'articles de presse - deux articles dans l'hebdomadaire " Finance " au cours de 1981-82 ou sous forme d'un chapitre d'un livre traitant des placements en valeurs mobilières. Nous proposerons une brochure destinée à faciliter la fondation de clubs et présentant des outils de fonctionnement, mais aussi essayant de " faire passer les messages " du comportement économique cohérent et de la démocratisation du pouvoir économique, ce qui est le but du sous-système d'incitation. La vulgarisation du concept d'autogestion, au sens que Jacques Attali lui donne n'est pas très avancée au Québec ni dans la presse économique, ni chez les syndicats qui adoptent une stratégie d'affrontement avec les détenteurs des capitaux plutôt qu'une participation à la gestion et à l'investissement. (Attitude qu'on trouve chez les syndicats allemands) .

La vulgarisation des connaissances en économie est, on l'a vu, une préoccupation du Ministère de l'Industrie et du Commerce et de certains organismes sur lesquels CEGIR a fait rapport.

ETAPES DE SELECTION :

4.4 - Sélection :

A partir du moment où une dimension d'incitation a été introduite dans le point d'ancrage, ainsi que le point de vue de démocratisation du pouvoir économique, puis lorsque cet élément d'incitation a été placé dans le modèle conceptuel, le comportement de la " chercheuse-actrice " à l'égard du club d'investissement étudié et les échanges, conversations, discussions que j'ai eus au hasard de rencontres ont cette dimension de diffusion du point de vue.

L'impact d'une telle attitude, qui d'ailleurs est spontanée et ne demande aucun effort, est difficile à évaluer, mais il est réel. Je n'en voudrais pour preuve que le fait d'avoir été consultée pour la réalisation d'émissions à la télévision de Radio-Canada portant sur le sujet des placements et des investissements. Un premier enregistrement m'a permis de faire valoir l'idée de " comportement économique cohérent ", je pense pouvoir exposer par la suite les avantages des clubs d'investissement pour l'initiation aux affaires et la démocratisation du pouvoir économique.

Sous-système d'apprentissage :

L'expérience acquise dans la fondation et l'animation d'un club d'investissement a été utilisée pour une première phase, dans un but de recherche afin de mettre en évidence les problèmes et difficultés relatifs à la naissance de ce genre d'organisation. Ce club existe, et il remplit ses fonctions d'initiation aux affaires et à l'économie, progressivement et sans brûler les étapes à la satisfaction des membres participants.

En ce qui concerne le sous-système de diffusion (élément du sous-système d'apprentissage), une brochure de vulgarisation sera réalisée. Elle exposera les formalités de fondation d'un club, des méthodes d'animation, elle proposera une sélection de sources d'information et différents outils destinés à faciliter la création de clubs d'investissement.

Sous-système de synergie:

Nous n'avons pour l'instant aucun projet relatif à l'implantation de ce sous-système. Sa réalisation est assez éloignée dans le temps et demande que le phénomène " club d'investissement " ait pris une certaine importance. On peut cependant, prévoir une association de clubs qui permettrait de mettre en commun des ressources, des conférenciers, des consultants, des professeurs, qui échangeraient leurs expériences et qui le cas échéant se concerteraient pour une opération d'envergure.

4.5 - Désign :

La seule activité parmi celles qui sont projetées qui nécessite un désign est la rédaction d'une brochure destinée à faciliter la création de clubs d'investissement avec le point de vue que nous avons déjà exposé.

La partie pratique sera calquée sur le modèle conceptuel d'un club d'investissement tel que nous l'avons exposé c'est-à-dire que nous traiterons des activités propres à un club d'investissement, soit : la recherche et la sélection de l'information, l'animation des réunions, l'orientation et la gestion. On exposera aussi les formalités de fondation. L'introduction traitera des points que nous avons placés dans

le sous-système d'incitation à savoir: vulgarisation des concepts d'autogestion - de comportement économique cohérent et d'apprentissage par l'action.

4.6 - Implantation :

Dans notre cas, l'implantation correspond à la rédaction de la brochure que nous intitulerons: " Fonder et animer un club d'investissement " et qui fera l'objet de la seconde partie de ce mémoire.

CHAPITRE V

FONDER ET ANIMER UN CLUB D'INVESTISSEMENT (Rapport de Consultant)

REMARQUE: Ce chapitre est destiné à
être édité isolément sous
forme de brochure.

5.1 - Introduction :

NOUS ET L'ECONOMIE -

Il y a le monde des affaires et de l'économie qui est, paraît-il, le souci numéro un des différents gouvernements. Il y a les partis d'opposition qui accusent systématiquement le parti au pouvoir d'incapacité à gérer l'économie du pays. Il y a les experts, les inconditionnels de Keynes, les partisans de Galbraith, les émules de Friedman qui jouent aux apprentis sorciers avec la masse monétaire, les taux d'intérêt, la diminution de la demande ... et qui observent dans le gigantesque laboratoire dont nous sommes les cobayes les résultats de l'application de leur théorie : les fluctuations de la population active, du chômage et de l'assistance sociale, comme s'il n'y avait que des chiffres pour exprimer adéquatement l'humiliation, l'angoisse ou la satisfaction.

Et puis, il y a nous qui, consommant et travaillant, nous percevons comme éléments fondamentaux de cette économie, sans réel pouvoir, recevant une information partielle ou tronquée qui ne nous permet pas d'avoir une influence volontaire sur cette économie dont nous sommes partie intégrante. Même si notre comportement a parfois une influence évidente sur l'économie, nous avons rarement les éléments d'information qui nous permettraient de connaître les conséquences de nos gestes.

Il y a le monde des affaires, Seagram qui cherche à prendre le contrôle de Conoco, lequel échoit finalement à Dupont. Il y a Desmarais, Provigo, la Société Générale de Financement (société d'état, donc société qui nous appartient, ah oui ?) la Banque Fédérale de Développement (société d'état, donc, société qui nous appartient, ah oui ?) la S.D.I. (Société d'Investissement Desjardins) qui appartient aux membres des caisses populaires - le savent-ils ? Il y a les SODEQ, il y a les PME locales dont on sait qu'el -

les ont souvent des problèmes, mais dont on ne sait pas grand chose d'autre. Et il y a nous qui ne savons pas par quel bout commencer pour pénétrer le monde des affaires et de l'économie.

Notre frustration provient du fait que nous avons un certain pouvoir à exercer, mais il faut inventer des mécanismes pour ce faire.

Nous plaçons nos économies à la banque ou dans des fonds de pension, transférant à d'autres le pouvoir d'exercer par une activité intelligente, une influence sur l'économie et d'encaisser la différence de profit entre la rémunération de nos dépôts et la rémunération des placements qu'ils font en notre nom.

Un rapport présenté en 1975 au service de l'éducation du Ministère de l'Industrie et du Commerce (1) indiquait que 90% des québécois de plus de quinze ans n'avaient reçu aucune formation scolaire en matière d'économie. Il n'y a donc aucune honte à avouer qu'on ne comprend rien.

Vivant dans une région, un milieu qu'on voudrait prospère, mais dont on désire protéger l'équilibre, nous recherchons les connaissances, l'information, cette capacité d'analyse qui nous permettrait de financer l'entreprise utile qui voudrait naître ici et décourager cette autre qui apporterait plus d'inconvénients que d'avantages.

En bref, nous avons besoin de participer au pouvoir économique, de nous former et de nous informer au sujet des affaires et de l'économie, et il n'existe pas de panacée apte à combler ces besoins. Nous vivons dans un pays évolué avec une population éduquée, scolarisée, mais avec de graves lacunes, des lacunes telles qu'elles bloquent un développement équilibré. Quand bien même le système scolaire se déciderait (et il s'est décidé, mais n'a pas encore opé-

(1) - Rapport présenté au service de l'éducation économique, Ministère de l'Industrie et du Commerce - 1975 .

rationnalisé cette décision) à introduire l'économie parmi les matières obligatoires, les effets ne s'en feraient sentir qu'une dizaine d'années après.

Après avoir effectué une recherche-action sur les clubs d'investissement comme méthode alternative d'éducation à l'économie et aux affaires, dans le cadre de la maîtrise en gestion des petites et moyennes organisations, il m'est apparu que le concept de club d'investissement était une réponse intéressante au besoin de connaissance et d'information manifesté par certaines personnes.

Une expérience concrète de création et d'animation d'un club d'investissement à titre expérimental m'a permis de constater que ce type d'organisation permet un apprentissage par la pratique satisfaisant pour les membres.

Cependant, un groupe de personnes qui seraient toutes novices éprouverait quelques difficultés pour établir les formalités de fondation d'un club, éprouverait aussi de la difficulté dans la recherche et la sélection d'informations pertinentes. Et enfin, le mode d'animation des réunions d'un club ainsi que la structure de prise de décision méritent réflexion.

Ce sont ces points qu'il m'a semblé utile d'explicitier afin de faciliter la fondation et le fonctionnement de clubs par des groupes de personnes totalement novices.

5.2 - Objectifs des Clubs d'Investissement :

5.2.1 - Initiation aux affaires et à l'économie :

C'est le regroupement qui permet à l'ensemble de faire ce que chacun n'aurait jamais tenté individuellement.

Ce genre de club n'intéresse pas ceux et celles qui ont l'habitude de boursicoter, mais il intéressera celles et ceux qui n'ont pas de gros montants à risquer et qui, de ce fait, ne pourraient seuls bénéficier d'une expérience intéressante. Les cotisations à un club peuvent être de \$10 par semaine, \$20 ou \$50 par mois ou tout autre chiffre qui convient à ses membres. La réunion de plusieurs personnes permet de diversifier et de multiplier les expériences et de partager les risques. Et même si le bénéfice tangible reste proportionnel à la mise de fonds, l'apport en connaissances pratiques sera appréciable, il n'est pas proportionnel à la mise de fonds. Les échanges entre membres sont aussi source d'enrichissement. En outre, les opérations d'un club : demande de charte, rédaction de règlements, tenue des livres etc... constituent autant d'expériences tangibles.

5.2.2 - Information :

Le fait, pour une personne d'être membre d'un club, entraîne pour elle une réceptivité particulière à tout ce qui peut toucher le domaine de l'économie et des investissements - que ce soit dans la presse ou dans son milieu. Les échanges qui résultent de cette attitude permettent aux membres des clubs d'obtenir des informations plus riches et plus complètes que s'ils exerçaient seuls leurs activités d'investissement.

D'autre part, l'existence même des clubs entraîne vers eux un drainage de l'information à partir des professions que l'activité des clubs peut intéresser.

5. 2. 3 - Participation au pouvoir économique :

La participation au pouvoir économique est un objectif essentiel pour les membres d'un club. Elle s'acquiert par la connaissance des mécanismes de l'économie et par la capacité des personnes à recevoir et interpréter l'information. Les deux premiers objectifs des clubs d'investissement: initiation aux affaires et information, sont donc les conditions nécessaires à la participation au pouvoir économique. Ils permettent l'action en connaissance de cause.

Il est bien évident que, contrairement aux différentes coopératives d'épargne et de crédit, caisses d'établissement et autres, dans lesquelles les membres déposent leurs fonds, élisent leurs administrateurs, mais n'ont pas de contrôle sur l'utilisation de leurs dépôts, les clubs d'investissement n'ont d'intérêt que si tous les membres participent à la prise de décision. Des structures et des modes de fonctionnement doivent être inventés de façon que cet objectif soit atteint. C'est un exemple élémentaire, un premier niveau, pourrait-on dire, de participation directe aux décisions.

A un second niveau, dont les résultats sembleront moins tangibles, la participation au pouvoir économique réside dans le choix des investissements, pas seulement en fonction du rendement monétaire attendu, mais fonction des valeurs d'un autre ordre qu'on accorde à telle production ou telle compagnie.

La complexité du système de production de l'économie occidentale aboutit au fait que les bénéficiaires ou les victimes de telle ou telle décision n'ont aucun moyen de se faire entendre. On peut citer comme exemple ces produits de synthèse qui arrivent sur nos tables par le biais de la restauration industrielle : sauce tomate synthétique sur les pizzas congelées, chocolat synthétique dans les gâteaux, miel qui n'est pas du miel ... Y a-t-il des consommateurs qui réclamaient de tous leurs vœux l'arrivée de ces merveilles ? Nous nous consolerons peut-être de cette impuissance en sachant que le Vatican eut un

moment des intérêts dans ... les contraceptifs et les usines d'armements. Cependant, Saul Alinsky (1) explique ce qu'il appelle la tactique des procurations, qui a pris naissance lors d'un conflit avec Eastman-Kodak. Cette tactique visait à provoquer un regroupement des petits détenteurs d'actions de cette multi-nationale, pour qu'ils aient la possibilité de voter lors des assemblées générales des actionnaires, dans le sens de leur propre intérêt plutôt que de laisser le bureau de direction ou le conseil d'administration en place bénéficier de leurs abstentions.

Le modèle théorique de base qui prétend expliquer les mécanismes élémentaires de l'économie enseigne que le consommateur est celui auquel appartient la décision finale. Ce serait le consommateur qui détiendrait le pouvoir économique. C'est un modèle théorique de plus en plus contesté.

Quoi qu'il en soit, si l'on supporte mal la fumée des cigarettes inutile d'investir dans Imperial Tobacco. Notre geste individuel n'aura aucune incidence sur la firme en question, mais un autre, et encore un autre ... peut-être. Pas la peine non plus de financer la production de films pornographiques si on réprovoque ce genre de médium, ou d'acheter des obligations de Nestlé si on est un tant soit peu au courant des méthodes de cette multi-nationale dans le tiers monde. Elle emploie les techniques publicitaires occidentales pour promouvoir l'allaitement au lait en poudre " Nestlé ", alors que les mères ne disposent pas des infrastructures d'hygiène élémentaire pour stériliser l'eau et les biberons. De plus, elles n'ont pas l'instruction suffisante pour interpréter correctement le mode d'emploi et doser le lait en poudre de façon adéquate. Ceci a des conséquences dramatiques pour les enfants ainsi nourris. On pourrait citer une multitude d'exemples montrant que les impératifs de la production entraînent une irresponsabilité criminelle.

(1) - Alinsky, Saul. - Manuel de l'animateur social - Seuil 1973 .

La décision d'investir constitue une participation au pouvoir économique. Les informations et la formation obtenues dans un club d'investissement devraient permettre un comportement économique conscient et éclairé, particulièrement en ce qu'il pose la question des fins et des moyens.

5.2.4 - Retombées additionnelles des clubs :

Les objectifs des clubs d'investissement, à savoir initiation, information et exercice d'un certain pouvoir d'ordre économique devraient permettre des retombées intéressantes pour chacune et chacun au niveau personnel.

Si les investissements à l'intérieur des clubs sont limités de façon à intéresser beaucoup de petits plutôt que quelques gros, chaque personne bénéficiant d'informations privilégiées par ses contacts avec les autres membres du club pourra investir sa fortune personnelle et/ou son énergie dans telle ou telle opération qui lui semblera valable. Telle autre qui pense avoir un projet intéressant obtiendra peut-être le soutien nécessaire à son démarrage. Si quelques-unes sont en quête d'emploi, peut-être chercheront-elles à créer leurs emplois plutôt que d'attendre qu'on leur en offre un, il peut y avoir des issues sur ce plan.

Il nous semble que les clubs d'investissement constituent un milieu favorable à la germination d'idées et à la concrétisation de projets.

5.3 - Fondation d'un Club d'Investissement :

" Les circonstances les plus variées entourent la création de clubs de placement. Les étudiants d'une faculté, désireux de se familiariser avec les rouages du placement, fonderont un club grâce auquel ils pourront acquérir une certaine connaissance de ses techniques. Des clubs de placement ont été organisés par des personnes qui avaient cessé de fumer et qui avaient décidé d'investir ce qu'elles économisaient en se privant de cigarettes. Des médecins ont encouragé la formation de clubs de placement dans les hôpitaux comme aide morale aux patients hospitalisés pour une longue période Le " Granies Club of Hillcroft " , England, est composé de sept grand-mères " (1) . En France, les premiers clubs féminins " Femmes de valeurs " sont apparus en 1969, suivis en 1970 des clubs " Femmes d'actions " .

Pour se constituer en club d'investissement il suffit que les personnes intéressées le décident et établissent une charte signée et acceptée par chacun des membres. Encore n'y a-t-il là aucune obligation légale. Mais , dès que de l'argent est en cause les risques de mésentente, de détournement de fonds, d'éclatement du club sont élevés. Il convient d'établir les règles du jeu au départ.

L'article 1834 du code civil stipule : " Dans les sociétés formées pour des fins de commerce, pour l'exploitation de fabrique, d'arts ou de métiers, ou pour la construction de chemins, écluses ou ponts, ou pour la colonisation, le défrichement ou le trafic des terres, les associés sont tenus de remettre au protonotaire de la cour supérieure de chaque district dans lequel le commerce ou l'affaire doit être fait, une déclaration par écrit en la forme et suivant les règles prescrites dans le statut intitulé : loi des déclarations des compagnies et des sociétés ... "

(1) - François Charette. Principes et techniques du placement en valeurs mobilières. Publications : Les Affaires - 1971 .

Selon la nature des transactions que se propose le club, une telle déclaration peut être nécessaire.

5.3.1 - Modalités :

Un club peut se constituer en compagnie ou en société en nom collectif. Le mode de création d'une société est la volonté des parties, mais, étant donné que dans une société, les membres sont responsables conjointement et solidairement, il convient que les transactions que se propose le club ne comportent aucun risque pour les membres.

Dès qu'un club veut diversifier ses opérations, notamment en investissant du capital de risque dans des petites entreprises, s'il veut financer les comptes à recevoir d'un commerce, s'il veut transiger sur marge ou à découvert, il est préférable de se constituer en compagnie. Dans ce cas, la responsabilité des membres est limitée au capital investi.

5.3.2 - Avantages et inconvénients de la compagnie :

5.3.2.1 - Inconvénients :

Le dépôt des statuts de création coûte \$200. . Une fois les statuts déposés le ministère des consommateurs, coopératives et institutions financières, ainsi que le ministère du revenu s'intéressent à la compagnie sous forme de prospectus à fournir : coût \$35. et de rapport annuel: coût \$20. . Une compagnie supporte une taxe sur le capital.

5.3.2.2 - Avantages :

La responsabilité des membres est limitée à leur apport, ce qui limite le risque et en conséquence permet une diversification des activités du club.

5.3.3 - Formalités pour créer une compagnie :

On peut incorporer une compagnie soit au Québec, soit au fédéral, les formalités sont semblables et le coût est le même : \$200. (en 1982) .

Pour créer une compagnie selon la partie 1A de la Loi des Compagnies du Québec, il convient de déposer les statuts de constitution auprès de la direction des compagnies - Ministère des Institutions Financières et Coopératives.

La façon la plus simple est de solliciter des renseignements auprès de " Communication-Québec " qui donne des informations sur tous les services gouvernementaux, puis :

- se faire expédier les formulaires 1, 2 et 4 (statuts de constitution, avis relatif à l'adresse du siège social, avis relatif à la composition du conseil d'administration ;
- remplir les formulaires selon les instructions ;
- éventuellement, fixer des règlements en annexe. (L'avantage de fixer des règlements en annexe aux statuts est qu'ils sont moins aisément modifiables que des règlements fixés par l'assemblée générale ;
- envoyer les formulaires dûment remplis et signés à la direction des compagnies - MIFC (Ministère des Institutions Financières et Coopératives.

Voici, à titre indicatif, quelques articles tirés de la partie 1A de la Loi des Compagnies du Québec, afin de donner quelques éclaircissements, mais il convient de se reporter aux textes originaux pour toute démarche effective.

CHAPITRE 1V

Constitution de la Compagnie

- 123.9 Une compagnie peut être constituée par un ou plusieurs fondateurs.
- 123.11 Les statuts de la compagnie doivent être déposés auprès du directeur (chargé de l'administration de la partie 1A de la loi sur les compagnies) en deux exemplaires signés par chaque fondateur.
- 123.12 Les statuts indiquent :
- 1) La dénomination sociale de la compagnie ;
 - 2) Le district judiciaire où elle établit son siège social au Québec ;
 - 3) Les nom, prénom , adresse et profession de chacun des fondateurs ou, selon le cas, la dénomination sociale et l'adresse du siège social de la corporation fondatrice ...
 - 4) Les limites imposées à son capital-actions, le cas échéant ;
 - 5) La valeur nominale de ses actions, s'il en est ;
-
- 9) Le nombre précis ou les nombres minimal et maximal de ses administrateurs;
 - 10) Les limites imposées à ses activités le cas échéant. .
- 123.14 Les statuts doivent être accompagnés :
- 1) D'une liste des administrateurs de la compagnie mentionnant leur nom, prénom, adresse et profession ;

- 2) D'un avis établissant l'adresse de son siège social, dans les limites du district judiciaire indiqué dans ses statuts ;
- 3) des autres documents exigés par les règlements du gouvernement .

123.15 Le directeur doit, sur réception des statuts, des documents les accompagnant et des droits prescrits par règlement du gouvernement :

- 1) inscrire sur chaque exemplaire des statuts la mention " déposée " et la date du dépôt ;
- 2) établir le certificat approprié en deux exemplaires et annexer à chacun un exemplaire des statuts ;
- 3) enregistrer un exemplaire du certificat ainsi que des statuts et les documents les accompagnant ;
- 4) expédier à la compagnie ou à son représentant un exemplaire du certificat et des statuts ;
- 5) publier un avis de la délivrance du certificat dans la Gazette Officielle du Québec.

123.16 A compter de la date figurant sur le certificat de constitutions, la compagnie est une corporation au sens du code civil .

CHAPITRE V

Réunion d'organisation

123.17 Après la constitution de la compagnie, les administrateurs tiennent une réunion d'organisation au cours de laquelle ils émettent au moins une action.

123.18 Tout fondateur ou administrateur peut convoquer une réunion d'organisation en avisant chaque administrateur, au moins dix jours à l'avance, de la date, de l'heure et du lieu de la réunion .

123.19 Au cours de la réunion d'organisation, les administrateurs peuvent notamment :

- 1) établir des règlements généraux ;
- 2) nommer des officiers ;
- 3) adopter toute mesure relative aux affaires bancaires de la compagnie.

123.20 Le quorum à la réunion d'organisation est établi à la majorité simple des administrateurs.

Que le club soit constitué en société en nom collectif ou en corporation, il reste une formalité à accomplir : faire une déclaration au bureau du protonotaire (loi sur les déclarations des compagnies et sociétés) . Le plus simple est de se renseigner au palais de justice du district.

5.4 - Animer et faire fonctionner un club d'investissement :

On peut distinguer trois niveaux d'activité à l'intérieur d'un club d'investissement :

1. - Les activités qui réalisent les objectifs d'un club, c'est-à-dire, former et informer les membres, ce qui implique la recherche d'information, la sélection de l'information utile, la discussion, le choix, puis, les investissements proprement dits à la bourse ou dans des entreprises locales.
2. - Les activités d'administration, gestion, contrôle qui sont réduites, mais indispensables: tenue de la comptabilité, relations avec les courtiers, la banque ou les gouvernements .
3. - Les activités d'orientation qui déterminent comment les deux autres types d'activités seront réalisés et définissent la structure d'un club (hiérarchique, collégiale ?) .

Nous reprendrons ces trois niveaux d'activité un à un .

5.4.1- Comment réaliser les objectifs du club :

La réalisation des objectifs d'un club d'investissement, à savoir initiation à l'économie et aux affaires en faisant des investissements est étroitement dépendante de la recherche de la sélection de l'information ainsi que de la façon dont les réunions sont animées.

Ce n'est pas l'information qui manque, il y en aurait même trop: des journaux, des publications, des livres. On pourrait passer tant de temps à s'informer qu'on n'aurait plus le temps d'agir. Il s'agit plutôt de sélectionner l'information pertinente. Il convient aussi d'obtenir une information aussi peu coûteuse que possible. Dans ce but, la première démarche consistera à explorer la bibliothèque du CEGEP local et la bibliothèque municipale, et ,

au besoin, inciter les bibliothécaires à acquérir quelques titres d'intérêt général.

Voici quelques titres pour dégrossir la question :

5.4.1.1 - Sources d'information :

" LE PLACEMENT: TERMES ET DEFINITIONS " - publié par l'Institut Canadien des Valeurs Mobilières: 1080, Côte du Beaver Hall, Montréal, H2Z 1S8. Brochure de 66 pages. Coût : \$1.25.

Petite brochure qui en peu de pages répond de façon claire à bon nombre de questions élémentaires concernant la bourse et le marché des valeurs mobilières.

Par exemple :

- Qu'est-ce que le marché des capitaux ?
- Qu'est-ce qu'une valeur mobilière ?
- Quels sont ceux qui participent au marché des capitaux au Canada ?
- Quel est le rôle principal du courtier en valeurs mobilières ?
- Qu'est-ce qu'une bourse ?

On y trouve aussi un court chapitre sur les émetteurs de valeurs mobilières : les gouvernements, les compagnies, des explications sur les obligations, les actions, la gestion de ses placements, ainsi qu'un lexique des termes employés dans le commerce des valeurs mobilières.

" COMMENT LIRE LES ETATS FINANCIERS " - Publié par l'Institut Canadien des Valeurs Mobilières. 42 pages. Prix : \$1.50.

Toutes les compagnies produisent un rapport annuel qui donne des renseignements sur leur situation financière et sur les résultats de l'année. Quelques pages de chiffres dont la brochure enseigne l'interprétation.

" LA FISCALITE ET L'INVESTISSEUR CANADIEN " - Publié par l'Institut Canadien des Valeurs Mobilières. 25 pages. Prix : \$3.00 , mis à jour à chaque année.

Utile pour savoir qu'un gain en capital n'a pas la même imposition qu'un revenu d'intérêt, non plus qu'un revenu en dividendes. Cependant, les guides fournis avec les imprimés de déclaration d'impôt fournissent tous ces renseignements. Cette brochure fournit aussi des informations intéressantes sur les régimes d'étalement du revenu imposable : régime enregistré de pension, régime enregistré d'épargne, régime d'épargne-action.

" PRINCIPES ET TECHNIQUES DU PLACEMENT EN VALEURS MOBILIERES " .

François Charette - Publication Les Affaires Inc. . Ce livre datant de 1971 n'est plus disponible en librairie. On le trouve assez souvent dans les bibliothèques publiques. Il mériterait une réédition mise à jour. Livre clair, simple et complet. En voici quelques têtes de chapitres :

- Rôle économique du placement
- La variété des titres offerts sur le marché
- Sources d'information
- L'Organisation et le fonctionnement des marchés de valeurs mobilières.

Il existe une foule d'autres titres qui fournissent sous une forme plus ou moins élaborée, les mêmes renseignements.

Autres sources d'informations :

- La page financière des quotidiens ;
- Les hebdomadaires spécialisés en finances et en économie tels que :
 - "Les Affaires" , prix : \$1.00,abonnement 1 an : \$25.
 - "Finance " prix au numéro : 0.75 . Abonnement 1 an : \$20.

Ces hebdomadaires contiennent d'intéressantes informations sur les affaires et l'économie du Québec, ainsi que des analyses sur les tendances des marchés financiers. Cependant, en ce qui concerne les cotes de la bourse, il nous semble plus intéressant de consulter le " Financial Post " dont les données sont plus complètes. Elles indiquent en effet, en plus des cotes proprement dites (haut et bas de la semaine, haut et bas de l'année, volume échangé) une indication du taux de dividende prévu, le rapport cours /bénéfice, le gain par action pour les trois mois, six mois, neuf mois de la période fiscale en cours ainsi que le gain par action de la période fiscale précédente .

- La revue mensuelle de la bourse de Montréal . Prix de l'abonnement : \$27.50 . Elle renseigne sur les faits saillants du mois, les statistiques boursières, les nouvelles émissions, les tarifs de courtage.

- Les revues publiées par les maisons de courtage: entre autres : " Croissance " publiée par Wood Gundy - c.p. 274 - Toronto M5K 1M7, est d'une présentation (en français) claire avec des graphiques intéressants.

Une source d'information indispensable est constituée par les états financiers des compagnies. Celles dont on est actionnaire et celles dont on souhaite devenir actionnaires.

Nous avons cité un nombre volontairement réduit de sources d'informations. Celles qui nous semblaient les moins coûteuses à obtenir. Il en existe une multitude d'autres que l'on peut consulter chez un courtier, dans la bibliothèque d'une université ou dont on peut chercher les titres dans une banque de données (se

renseigner auprès des bibliothécaires) .

En ce qui concerne les sources d'information relatives aux affaires locales, elles sont beaucoup moins nombreuses et varient selon les régions. Elles seront la plupart du temps, apportées par les membres eux-mêmes. Cependant, la participation à une SODEQ est vivement recommandée.

Outre les sources passives d'information (celles qu'on va chercher) , un club doit générer l'information qui lui est utile - par exemple: une personne peut être chargée de récolter et conserver les découpures de presse. Il est bon aussi de conserver des traces des fluctuations des cours boursiers : mensuellement, avec les maxima et minima des fluctuations - de façon à pouvoir faire un historique. - Les membres devraient aussi garder pour leur information personnelle la composition du portefeuille du club, date d'achat, prix d'achat, date et prix de vente.

5.4.2 - Animation d'un club :

L'animation des réunions, le plus souvent mensuelles, s'avère assez délicate, surtout si aucun des membres du club n'a de connaissances élémentaires de la bourse et des affaires en général.

Si le capital du club est versé par montants hebdomadaires ou mensuels, il faudra attendre un certain temps pour accumuler assez de capital pour pouvoir intervenir efficacement dans une entreprise locale. C'est pourquoi , les premiers mois de fonctionnement d'un club seront généralement utilisés à apprendre le fonctionnement de la bourse. Là encore, si personne parmi les membres du club ne peut faire office d'animatrice ou d'animateur, on risque de se retrouver sans savoir par quel bout commencer. Avec la page financière d'un quotidien, les cotes de la bourse : Toronto, Montréal, Vancouver, les fonds mutuels Une montagne de caractères quasi illisibles sur fond de papier jour-

nal grisâtre. On dispose des premières cotisations, 500 dollars, 1000 dollars et on voudrait les placer, mais où ? Les affaires iraient plus rondement si on pouvait bénéficier des connaissances d'une personne ressource.

5. 4. 2. 1 - Ressources en animation :

Pour les premières réunions il serait utile d'obtenir l'aide d'une personne qui a déjà fait des transactions en bourse, pour expliquer comment on s'y prend. Mais on peut aussi trouver ces informations parmi la documentation que nous venons de citer. La différence entre ces deux sources étant que dans le premier cas l'apprentissage est dû à la pratique plutôt qu'à la lecture.

Lors d'une des premières réunions, on peut prendre contact avec un courtier, soit en l'invitant à une réunion, soit en déplaçant celle-ci dans son bureau. Le courtier possède toute la compétence voulue pour donner les informations que l'on cherche. Il a intérêt à donner des renseignements profitables à ses clients, car il tient à les conserver. Il a aussi intérêt à multiplier les transactions. Il ne se prétend pas infallible, et il ne faudrait pas le considérer comme tel. Mais, lors des premières transactions, un club aura tout intérêt à suivre ses conseils. Puis, l'objectif d'un club est d'acquérir suffisamment d'autonomie pour ne plus dépendre des conseils du courtier et pour assumer les risques qu'il prend.

On peut aussi rechercher des personnes ressources auprès des services de l'éducation aux adultes des commissions scolaires ou des CEGEP. Il y a au sein de ces organismes des budgets réservés à des programmes d'éducation populaire. Ces programmes permettent de fournir des animateurs, des conférenciers ou des personnes-ressources à des groupes de personnes qui présentent un projet précis. De plus, l'éducation économique fait partie des priorités de l'éducation populaire.

Certaines commissions scolaires offrent un programme d'initiation à la bourse - cours de 15 heures - coût \$10. . Ces cours se donnent s'il y a un minimum de 15 inscriptions. Ce genre de cours permettrait à un membre d'un club de devenir personne ressources pour ses pairs. A la rigueur, un club pourrait constituer un groupe cours.

5.4.2.2 - Contenu des réunions régulières :

Un club ne devrait pas perdre trop de temps à définir sa structure, ses statuts, ses règlements (deux ou trois réunions) avant de commencer à parler investissements proprement dits, sous peine de perdre l'enthousiasme du début.

Dans le cas des personnes totalement novices, et si elles n'ont pas l'assistance d'une personne-ressources, il nous semble qu'une activité élémentaire consiste à déchiffrer les cotes de la bourse dans le quotidien le plus récent, celui de la veille ou de la semaine précédente. Regarder les cours de compagnies connues : Bell Canada, Alcan, Bombardier, Provigo, les banques ... comparer les cours.

Le premier ordre qu'on passe à un courtier devrait être un ordre d'achat d'actions d'une compagnie sans risque (Blue-ships), par exemple : Bell, Alcan, Banque Royale ou Banque de Montréal (1), parce que le seul fait de posséder des actions donne un intérêt à en rechercher la valeur, à la retenir et à regarder l'évolution de sa cote dans le journal, donc à lire et comprendre la page des cours de la bourse.

Pour le déroulement des réunions en général, il appartient aux membres du club de déterminer une stratégie. Cela peut être :

(1) Ce conseil aurait été valable cette année (1982) et l'année dernière, ce qui ne signifie pas qu'il sera valable demain.

Etudier à fond compagnie par compagnie les entreprises qui ont une incidence dans la région. C'est une façon de s'imprégner de l'économie régionale que de connaître les entreprises qui oeuvrent dans notre environnement immédiat. En outre, en tant que résident et probablement bénéficiaire plus ou moins directement des retombées des grandes industries régionales, investir dedans revient à renforcer l'économie locale, sous réserve d'autres appréciations d'ordre idéologique ou politique que chacune et chacun peut avancer. Les régionaux ont en outre l'avantage d'être rapidement au courant des événements qui peuvent avoir une influence sur les entreprises locales. Par exemple, les travailleurs d'Alcan savent quand les stocks sont élevés ou, au contraire si les lingots filent, dès que coulés.

Sauf peut-être au cours des toutes premières réunions où les placements que l'on fait sont des apprentissages du fonctionnement des mécanismes achat, vente, courtage, recherche d'information, on ne devrait pas décider des investissements sans une bonne connaissance de la compagnie dans laquelle on investit. Tant pour des raisons de cohérence dans notre comportement économique (ne pas encourager des compagnies dont on réprovoie soit le type de production, soit les effets secondaires, soit les méthodes), que pour des raisons de rendement. La bourse n'est pas une loterie. De nombreux investisseurs avertis ne font des gains appréciables que parce que d'autres jouent ... et perdent.

Une stratégie d'animation des réunions d'un club peut aussi consister en l'étude chapitre par chapitre d'un livre traitant des investissements en valeurs mobilières en chargeant tour à tour un ou deux membres de faire un exposé et d'animer la discussion.

On peut aussi s'intéresser à un secteur particulier de l'économie : les produits forestiers, les produits pétroliers, la construction, l'alimentation, le secteur financier ... déterminer ensuite dans ce secteur l'entreprise qui semble pré-

senter le plus d'intérêt.

Lorsque le club possèdera suffisamment d'actifs pour risquer des participations dans des entreprises locales, il faudrait que ses membres maîtrisent l'analyse des états financiers et l'interprétation des ratio.

5.4.3 - Les activités d'administration, de gestion et contrôle :

Comme dans n'importe quelle entreprise, ces activités sont indispensables au bon fonctionnement d'un club, pour en suivre les résultats et en déduire les orientations à prendre. Ces activités ont en outre un aspect d'apprentissage par la pratique qui fait partie des objectifs des clubs.

Les activités de gestion et contrôle comportent la comptabilité : tenue à jour de l'apport de chaque membre, des frais, des revenus, des achats d'actifs ; le calcul des avoirs ; le secrétariat, les relations avec l'extérieur : formalités gouvernementales, fiscalité, relations avec le courtier; la garde des valeurs; l'organisation des réunions : date, lieu, retenir une salle

Le ou la secrétaire garde les archives: statuts, règlements, minutes d'assemblée, rédige les procès-verbaux, transcrit les résolutions et les signe.

En ce qui concerne la comptabilité, de nombreux livres que l'on peut trouver dans les bibliothèques scolaires ou les bibliothèques de CEGEP indiquent une marche à suivre simple et précise (Voir un exemple en annexe) .

Aspect fiscal: Un club étant une fiducie, il convient de comptabiliser séparément les gains en capital ou les pertes en capital (lorsqu'on revend des actions plus cher ou moins cher qu'on ne les a achetées), les revenus d'intérêt et les revenus en dividendes qui se répercutent sous la même forme parmi les membres et supportent des modalités différentes d'imposition sur le revenu.

Calcul des avoirs : Afin de contrôler et d'apprécier les performances du club, il est bon de calculer régulièrement la valeur du portefeuille. C'est une opération obligatoire lorsqu'il y a une modification dans le nombre des membres afin d'évaluer la valeur de la part de la personne qui quitte le club ou qui y entre.

La valeur du portefeuille aujourd'hui est égale à sa valeur au marché (selon les cours de la bourse aujourd'hui) plus les revenus projetés (intérêt couru sur les prêts ou les obligations, et dividendes lorsqu'ils sont annoncés.) La valeur du portefeuille aujourd'hui est totalement indépendante de la valeur au coût, c'est-à-dire du prix auquel les actions ont été payées. Lorsque le club a investi dans des entreprises privées (non cotées en bourse) , l'évaluation sera nécessairement moins précise. On pourra se baser sur la valeur de l'avoir des actionnaires selon le dernier bilan. Cette estimation sera d'autant plus réaliste que la date d'évaluation des avoirs sera plus rapprochée de la date du bilan. On trouvera en annexe un exemple de calcul des avoirs.

Toutes ces activités d'administration, gestion, contrôle sont similaires à celles qui sont nécessaires dans n'importe quelle entreprise, elles permettent de connaître les gains et pertes relatifs aux investissements et de réorienter les activités en fonction de ces données, ce qui nous amène au troisième type d'activité nécessaire pour le bon fonctionnement d'un club d'investissement : les activités d'orientation.

5.4.4 - L'Orientation :

Nous avons vu que les objectifs d'un club sont de deux ordres : apprentissage et investissements. La pratique des investissements devant permettre de réaliser le premier objectif, à savoir, l'initiation aux affaires et à l'économie.

Les activités d'orientation comprennent les activités propres à la fondation d'un club, puis, lors de son fonctionnement normal, les activités d'orientation permettront de décider du type d'animation choisi et des orientations des inves-

tissements.

N'importe quelle entreprise possède un système d'orientation dont les activités sont du ressort du conseil d'administration. Cependant, dans les petites entreprises, il est très fréquent que les activités d'orientation ne soient pas " pensées " comme telles et soient confondues avec les activités de gestion des opérations et de comptabilité.

5.4.4.1 - Orientations lors de la fondation :

La décision de fonder un club peut être prise avec des objectifs divers, et il convient que les personnes qui y participeront soient d'accord sur les objectifs que se propose le club.

S'agit-il d'acquérir une capacité de réaliser des gains à court terme ? S'agit-il d'acquérir des connaissances et un certain savoir faire en matière d'administration ? S'agit-il de comprendre le système économique dans lequel nous consommons, nous produisons, nous épargnons ? S'agit-il de participer au phénomène économique en cherchant à en démocratiser les règles du jeu ? La définition des objectifs déterminera les orientations.

Une fois le consensus fait sur les objectifs à long terme et à court terme, il convient de penser la structure du club, le nombre de membres, leurs affinités, les mécanismes de prise de décisions.

Le nombre de membres constitue un élément important. Un trop grand nombre entraîne un fonctionnement lourd et si le nombre est trop faible, un risque de perdre patience avant d'avoir un capital suffisant pour effectuer des transactions intéressantes. 10 à 15 membres nous semble un nombre optimum. Encore que, selon les orientations globales que se donne le club (plus de puissance ou plus d'intimité), les membres sauront déterminer leur optimum. Aux

Etats-Unis le nombre moyen de membres est de 13 pour les soixante mille clubs (1) , mais le club de placement boursier des HEC (l'école des Hautes Etudes Commerciales) de Montréal comporte 227 membres.

Il convient aussi que les membres aient des affinités afin que la plus grande partie des décisions soient prises à l'unanimité, mais une certaine diversité demeure souhaitable, surtout lorsqu'on désire participer à l'économie régionale. Les sources d'informations sont beaucoup moins nombreuses et diversifiées qu'en ce qui concerne la bourse et elles proviennent directement du milieu, c'est pourquoi des membres provenant d'un milieu trop homogène seraient un handicap.

La structure décisionnelle, tant pour les décisions de fonctionnement que pour les décisions d'investissement mérite réflexion.

Certaines personnes imaginent l'investisseur en bourse l'oeil rivé aux téléscripteurs qui transmettent les cours, prêt à bondir passer un ordre d'achat ou de vente qu'il ne saurait retarder d'une minute sous peine de se retrouver ruiné à l'instant ou d'avoir passé à côté de la fortune. Concevoir les activités de placement avec une optique aussi fébrile nécessiterait la mise en place d'une structure de décision très légère avec une ou deux personnes constamment sur le qui vive, condamnant de ce fait les autres à la passivité et les privant d'une concertation qui répond à l'objectif d'apprentissage. Pour pallier à cet inconvénient on pourrait cependant concevoir des équipes tournantes auxquelles échoiraient mensuellement la responsabilité d'effectuer la transaction optimale à la minute optimale. Dans un club où les personnes sont novices, elles ne disposent pas d'une formation suffisante pour fonctionner continuellement de cette façon. Une structure avec délégation des décisions d'investissement à un comité restreint convient mal à un club dont le but primordial est la forma-

(1) Selon François Charette " Principes et Techniques du placement en valeurs mobilières - Les Affaires . -

tion, formation qui s'acquiert en partie par les échanges entre les membres. C'est pourquoi, quittes à rater le coup qui aurait rendu tous les membres millionnaires à l'instant, et entre nous cela relève du mythe, un club aura intérêt à se doter d'une structure collégiale et démocratique, tant en ce qui concerne les décisions d'investissement qu'en ce qui concerne les décisions relatives au fonctionnement. Ce qui n'empêchera pas de déléguer de temps en temps une personne pour se départir de tel titre au moment opportun.

Quand le club compte de nombreux membres et peu de capital, le comité de placement devient nécessaire. Le club des HEC (227 membres) est géré par un comité de placement de 8 membres qui est changé tous les deux mois (1) .

Les activités relatives à l'administration: comptabilité, calcul de l'avoir, secrétariat font partie de l'apprentissage et gagneraient à être attribuées de manière tournante.

On peut aussi opter pour une structure de décision proportionnelle aux parts possédées dans le club pour les décisions d'investissement, mais une structure de type coopératif (une personne un vote) en ce qui concerne les décisions administratives, l'orientation globale et l'animation.

5.4.4.2 - L'orientation dans le cours du fonctionnement normal :

Le choix de la méthode d'animation nous semble important et devrait faire l'objet d'une concertation entre les membres du club. De plus, il est nécessaire d'évaluer la méthode d'animation choisie en fonction des résultats : intérêt des membres, participation, acquisition de connaissances.

(1) Finance, 15 Février 1982 .

Les autres décisions incombant au système d'orientation sont relatives aux orientations globales du club : investir en bourse, en capital de risque local, investir dans le démarrage d'une entreprise, créer des emplois pour les membres du club, financer des comptes à recevoir, faire des prêts, racheter et remettre sur pied des entreprises en difficulté, constituer un fonds de pension pour les membres On peut faire beaucoup de choses avec un club.

5.5 - Conclusion :

Il y a le monde des affaires et de l'économie, il y a les experts, il y a les gouvernements... . Tous ces gens qui savent, ou qui nous font croire qu'ils savent ... et il y a nous qui ressentons les lacunes d'une éducation déficiente en matière d'économie et qui voudrions comprendre, qui voudrions participer plus efficacement au devenir économique de notre milieu : produire, consommer, épargner, investir et savoir faire un lien entre ces actions fondamentales, évaluer les conséquences à court terme et à long terme des actes d'ordre économique que nous posons.

Le club d'investissement n'est pas la panacée qui résoudra tous nos problèmes, c'est un début, une façon parmi d'autres de se former et de s'informer, c'est la réunion concertée et orientée de moyens individuels qui, même s'ils sont réduits seront efficacement multipliés par la concertation.

Fonder et animer un club d'investissement n'est pas chose difficile, mais ce n'est pas non plus un jeu d'enfant, ces quelques pages étaient destinées à faciliter un bon départ pour celles et ceux qui veulent tenter l'aventure.

Alma, Juin 1982.

ANNEXE 1 :EXEMPLE DE TENUE DES COMPTES D'UN CLUB D'INVESTISSEMENT :

Nous avons essayé de simplifier les procédures au maximum tout en respectant les conventions comptables.

L'exemple présenté ici comporte trois états différents :

1. - Un journal synoptique dans lequel sont enregistrés tous les mouvements de fonds inscrits à partir des talons de chèques (tout doit être payé par chèque) et des dépôts à la banque ;
2. - Deux états des revenus et dépenses : le premier pour un trimestre, le second pour deux trimestres ;
3. - Deux bilans, l'un à la fin du premier trimestre, l'autre à la fin du second trimestre.

Les bilans :

On remarquera que les chiffres qui figurent aux bilans sont obtenus à partir des soldes de trois colonnes du journal synoptique : achats d'actifs - banque - capital versé. Le quatrième chiffre est le total de l'état des revenus et dépenses de la période, lequel est obtenu en effectuant la somme des revenus de la période (CT) moins les dépenses de la période (DT) .

Par exemple, à la fin de la première période on a en banque \$97.79, on a des actifs pour \$1,265., le capital versé est \$1,400. et l'état des revenus et dépenses indique une perte de \$37.21.

On remarquera que le total des actifs doit toujours être égal au total des capitaux engagés pour obtenir ces actifs (ici c'est l'avoir des membres) .

Le journal synoptique :

Remarque 1 - : On inscrit une transaction par ligne et sur chaque ligne on doit obligatoirement équilibrer les débits (dt) et les crédits (ct). Par exemple, la 2ième transaction : achats d'actions a donné lieu à un déboursé de \$492.50 (crédit banque) pour des actions qui valaient \$477.50 (débit

Journal synoptique du club

DATE	Description	Frais de			ACHATS (ACTIFS)	BANQUE		CAPITAL VERSE	Revenus		Capital gains (pnts)
		COUVRAGE (achat) DT	COUVRAGE TAUX (VENTE) DT	Autre frais DT		DT	CT		INTÉRÊT CT	Dividendes CT	
10-1	dépôt - ouverture du compte					700.00		700.00			
23-1	achat d'actions (banque Montreal)	15.00			427.50		412.50				
31-1	revenu d'intérêt (banque)					3.24			3.24		
31-1	Frais bancaires			50			50				
10-2	dépôt					700.00		700.00			
12-2	achat d'actions (Provigo)	20.75			237.50		808.25				
15-2	location d'immeuble (banque)			13.50			13.50				
10-3	dividendes (BK Montreal)					9.80				9.80	
10-3	frais de banque			50			50				
	TOTAUX	35.75		14.50	1265.00	1613.04	1315.25	1400.00	3.24	9.80	
	Somme DT: 2723.29										
	Somme CT: 2723.29										
	SOLDES				1265.00	977.29		1400.00			
5-04	dépôt					700.00		700.00			
6-04	vente d'actions (Provigo)		2.50		(397.50)	97.50					212.50
20-05	achat d'actions (Alcan)	43.65			14.55		1498.65				
25-05	achat de livre			10.50			10.50				
30-05	frais de banque			50			50				
6-06	dépôt					700.00		700.00			
30-06	dividendes (BK Montreal)					9.80				9.80	
30-06	frais de banque			2.50			2.50				
	Somme DT: 3132.20	43.65	2.50	11.25	667.50	2294.19	1509.90	1400.00		9.80	212.50
	Somme CT: 3132.20										
	SOLDES				1932.50	972.69		2800.00			

achats d'actifs) et \$15. de frais de courtage (dt frais de courtage à l'achat) - soit : $477.50 + 15. = 492.50$

Remarque 2 - : Un dépôt à la banque s'inscrit au débit (dt) alors qu'un retrait ou un chèque s'inscrit au crédit.

Remarque 3 - : Lorsqu'on vend des actifs on déduit de la colonne " achats d'actifs " , la valeur qui a été payée lors de l'achat - valeur qu'on met entre parenthèses pour indiquer une soustraction. Même si ce nombre figure dans une colonne marquée "dt" , le fait de la mettre entre parenthèses signifie que c'est un crédit. Nous avons utilisé cette façon d'inscrire les achats et les ventes d'actifs dans la même colonne, de façon que le solde indique la valeur des actifs en main et puisse figurer au bilan tel quel, pour plus de simplicité.

Exemple : à la ligne 17 vente d'actions (Provigo) les actions ont été vendues \$1,000. . Elles avaient été payées \$787.50 (ligne 7) on déduit donc (787.50) de la colonne achats d'actifs, il y a eu \$25. de frais de courtage à la vente (dt) on a déposé un chèque de \$975. au dt banque et il y a eu un gain en capital de \$212.50 (ct).

On vérifie que la somme des dt égale la somme de ct :
 $25 + 975 = 787.50 + 212.50 = 1,000.$

Il me semble que les personnes qui ont peur de la tenue de livres peuvent trouver un soutien chez des étudiants en tenue de livres ou techniques administratives qui auront ainsi l'occasion de faire un peu de pratique et qui peuvent bénéficier des conseils de leurs professeurs.

LE CLUB D'INVESTISSEMENT
BILAN D'OUVERTURE
10 JANVIER 198X

Banque	Avoir des membres
\$700.	\$700.

ETAT DES REVENUS ET DEPENSES DU
10 JANVIER AU 31 MARS 198X

Revenus :

Revenus d'intérêt :	3.24	
Dividendes :	<u>9.80</u>	
		13.04

Dépenses :

Frais de courtage (achat)	35.75	
Autres frais	<u>14.50</u>	
		<u>50.25</u>
PERTE		(37.21)

BILAN AU 31 MARS 198X

ACTIFS		AVOIR DES MEMBRES	
Banque :	97.79	Capital versé	1,400.00
Actions :	1,265.00	Perte	(37.21)
	<u>1,362.79</u>		<u>1,362.79</u>

LE CLUB
 ETAT DES REVENUS ET DEPENSES
 DU 10 JANVIER AU 30 JUIN 198X

REVENUS :

Revenus d'intérêt	3.24	
Dividendes	19.60	
Gains en capital	<u>212.50</u>	
		235.34

DEPENSES :

Frais de courtage (achat)	79.40	
Frais de courtage (vente)	25.00	
Autres frais	<u>25.75</u>	
		<u>130.15</u>

BENEFICE :

105.19

BILAN AU 30 JUIN 198X

ACTIF		AVOIR DES MEMBRES	
Banque	972.69	Capital versé	2,800.00
Actions	<u>1,932.50</u>	Bénéfices non répartis	<u>105.19</u>
	2,905.19		2,905.19

ANNEXE 2 :CALCUL DES AVOIRS :

Le calcul des avoirs permet de contrôler les performances du club en calculant la valeur du portefeuille. C'est une opération nécessaire lorsqu'il y a une modification dans le nombre de membres afin d'évaluer la valeur de la part de la personne qui quitte ou qui entre dans le club.

La valeur du portefeuille est égale à sa valeur au marché plus les revenus courus.

La valeur du portefeuille aujourd'hui, divisée par le nombre de parts du club (ou d'actions émises et payées si le club est incorporé) donne la valeur d'une part.

Lorsqu'une personne quitte le club et que ce départ oblige le club à vendre quelques-uns de ses actifs, les frais de courtage rattachés à cette transaction devraient être payés par le membre qui quitte, sauf entente contraire. Lorsqu'un nouveau membre entre dans un club, il est juste de demander un droit d'entrée pour la participation aux frais de fondation, courtage à l'achat et autres, supportés par les anciens membres.

Exemple: Valeur du portefeuille au 30 Avril

Actifs	Description	Prix au marché	Valeur au marché	Revenu annuel projeté	Revenu couru
50	Alcan (ord.)	24.50	1,225.	95.	(2ms) 15.83
100	Bay Mills (ord.)	7	700.	?	
100	Actions privilégiées				
	Banque Royale	25.51	2,551.	275.	(1m) 22.90
100	Obligations Canada				
	4½ sept. 83	88	8,800.	450.	(3ms) 112.50
	Dépôt à 15%		3,500.	525	(1m) 43.75
	Total :		16,776.		194.98

ANNEXE 2 : Suite /

Valeur du portefeuille aujourd'hui :

$$16,776. + 194.98 = 16,970.98$$

Supposons qu'on ait acheté Alcan à \$27. l'action il y a trois mois et Bay Mills à $6\frac{1}{2}$ le mois dernier, cela ne rentre pas en ligne de compte pour calculer la valeur du portefeuille aujourd'hui.

Supposons maintenant que le club comporte huit membres dont six ont versé chacun \$2,300. , un a versé \$1,200. et un autre \$500. , ce qui fait un total de 155 parts de \$100. chacune.

La part vaut aujourd'hui : $16,970.98/155$ soit \$109.49.

Supposons maintenant que la répartition des parts reste la même , soit : six membres possèdent 23 parts chacun, un 12 parts et l'autre 5. Mais ils ont versé chacun 120. dollars pour une part, cependant, la constitution du club a entraîné des frais, ainsi que l'acquisition de documentation. Si un nouveau membre veut adhérer au club aujourd'hui, il serait juste qu'il paie un droit d'entrée pour participer aux frais de constitution et d'acquisition de documentation.

Troisième supposition : la répartition des parts est toujours la même, cependant, les membres avaient versé \$150. par part - alors que la part ne vaut aujourd'hui que \$109.49 - et la majeure partie de la perte est due à des transactions malheureuses. Il ne faudrait pas faire supporter à un nouveau membre qui veut adhérer aujourd'hui, les pertes dont les anciens membres sont responsables, même si ce nouveau membre est tellement novice qu'il ne s'en apercevrait pas.

ANNEXE 3 :CHARTRE ET REGLEMENTS : (1)1. - CREATION :

Par les présents articles est formé le club L'association est désignée sous le mot " club " .

2. - DATE DE CREATION :

Le club d'investissement est créé à compter du Les membres fondateurs sont :

M.....

M.....

3. - OBJET :

Le club a pour objet l'éducation et l'information de chacun de ses membres pour et par un portefeuille commun de valeurs mobilières .

4. - VERSEMENTS :

Chaque membre s'oblige à verser chaque mois la somme fixée par le club.

5. - COMPTABILISATION DES PARTS :

La participation de chacun (e) est comptabilisée en parts et éventuellement en millièmes de part.

(1) Adapté de : Vidalenche, Gérard - " La Bourse " J. Delmas - Ed. 1974.

ANNEXE 3 : Suite/6. - RETARD DANS LES VERSEMENTS :

Tout retard dans les paiements entraine une pénalité fixée par les membres du club. Cette pénalité est versée à l'actif du club. (On peut ajouter une clause d'exclusion et de remboursement des parts) .

7. - ASSEMBLEES :

Les membres se réunissent en principe 10 fois par an, la date de chaque réunion est précisée lors de la réunion qui précède.

8. - DROIT DE VOTE :

Les décisions sont toutes prises à la majorité des 3/4 des voix présentes ou représentées.

Chaque membre dispose d'un nombre de voix proportionnel à sa part dans le portefeuille.

9. - QUORUM :

Le quorum pour tenir une assemblée régulière est de 3/4 des voix.

10. - ASSEMBLEE ANNUELLE :

Cette assemblée a lieu dans les quatre (4) mois de la date fixée pour la fin de l'exercice financier.

11. - BUTS DE L'ASSEMBLEE ANNUELLE :

Au cours de l'assemblée générale annuelle sont désignés:

ANNEXE 3 : Suite /

- le président ou la présidente
- la trésorière ou le trésorier qui reçoit les contributions de chacun et tient les comptes
- la ou le secrétaire qui rédige les procès-verbaux
- la ou les personnes qui transmettent les ordres au courtier.

12. - AFFAIRES BANCAIRES :

Un compte est ouvert à la banque à qui la (le) trésorier(e) devra verser chaque mois les contributions reçues.

Pour l'ouverture de ce compte, il sera déposé à la banque :

- Un exemplaire de la charte du club
- Un exemplaire de la décision ayant nommé les signataires.

13. - ABSENCES AUX REUNIONS :

En cas d'absence à une réunion les délégations de pouvoir sont tolérées, mais en aucun cas, un membre ne peut détenir seul plus de 1/3 des mandats.

14. - ADMISSION :

L'admission d'un nouveau membre doit être acceptée par les 3/4 des voix présentes ou représentées lors d'une réunion régulière.

15. - MODIFICATION DANS LE NOMBRE DES PARTICIPANTS :

Toute modification dans le nombre des participants entraîne de plein droit une évaluation des avoirs du club, calculée en fonction des cours de la dernière bourse précédant le départ ou l'entrée d'un nouveau membre. Le membre qui se retire sera remboursé proportionnellement au nombre de parts qu'il détenait.

ANNEXE 3 : Suite /16. - DELAI DE REMBOURSEMENT :

Un membre qui se retire ou qui est exclu sera remboursé dans un délai de trois mois à compter de la date signifiée de sa démission.

17. - EXERCICE FINANCIER :

L'exercice financier du club se termine le de chaque année . Les revenus encaissés seront répartis annuellement. Cette répartition sera faite en fonction de la quote part de chacun.

18. - REPARTITION / REINVESTISSEMENT :

Les membres, lors d'une réunion régulière, décident de la répartition ou du réinvestissement des profits.

19. - DISSOLUTION :

Le club est dissous de plein droit à la majorité des 3/4 des parts des membres du club. De même qu'un membre peut être exclu à tout moment à la majorité des 3/4 des parts des membres du club.

20. -

Après avoir approuvé les statuts et pris connaissance de leur esprit , les personnes dont les noms suivent décident de fonder le club d'investissement qui prendra le nom de

CHAPITRE VI

CHAPITRE VI

RAPPORT ACADEMIQUE

Une des exigences de la maîtrise en gestion des petites et moyennes organisations est la rédaction d'un mémoire de recherche-action. Une seconde exigence, moins impérative que la première réside dans l'utilisation de la méthode proposée par P. B. Checkland. Cette méthode particulièrement adaptée à la résolution de problèmes complexes et mal définis trouve son application idéale dans le " diagnostic-intervention " à l'intérieur d'une organisation qui a des problèmes, c'est-à-dire à l'intérieur d'une organisation dont les résultats ne concordent pas avec les objectifs souhaités.

" La recherche-action est un processus dans lequel les chercheurs et les acteurs, conjointement, investiguent systématiquement un donné et posent des actions, en vue de solutionner un problème immédiat vécu par les acteurs et d'enrichir le savoir cognitif, le savoir faire et le savoir être, dans un cadre éthique mutuellement accepté. " (1)

Les recherches faites pour la réalisation de ce mémoire, ainsi que les actions posées constituent, nous l'espérons, une contribution à l'augmentation des savoirs, savoir faire et savoir être. C'est pourquoi, cette troisième partie du mémoire se veut d'abord une double validation:

- validation de la recherche-action en utilisant les critères expo-

(1) GROUPE D'étude sur la recherche-action - " Vers une définition du concept de la recherche-action " - LEER p. 160.10-10 d.133 - 1982 .

sés par le groupe d'étude sur la recherche-action dans : " Vers une définition du concept de la recherche-action " .

- validation scientifique en ce sens que nous montrerons que le processus et l'esprit de la méthodologie Checkland ont été respectés, même si le sujet de la recherche-action se prêtait moins à l'utilisation de cette méthode que s'il s'était agi d'une intervention à l'intérieur d'une organisation existante.

La rédaction de ce mémoire s'est faite parallèlement à la réalisation de la recherche-action c'est dire que la présentation du sujet, sa pertinence en tant que recherche-action et la définition du cadre méthodologique présenté dans les premières pages du mémoire constituaient des déclarations d'intention et n'ont pas été rédigées à posteriori. D'ailleurs, " Vers une définition du concept de la recherche-action " n'était pas encore publié lorsque nous avons défendu la pertinence du projet en tant que recherche-action, c'est un texte de Roland Charbonneau qui avait alors été utilisé comme référence.

Nous relaterons aussi quelques impressions personnelles relativement à l'expérience vécue, puis nous soulèverons quelques questions qui, au cours de la recherche nous sont apparues comme fondamentales et qu'il nous semblerait intéressant d'approfondir.

6.1 - La recherche-action comme expérience vécue :

En choisissant le sujet de cette recherche-action je voulais expérimenter, voir si un club d'investissement pouvait constituer un milieu favorable à l'implication de personnes dont ce n'est pas le métier, dans les affaires locales. Il fallait dès le départ annoncer que les buts du club d'investissement étaient non seulement de faire des placements

en bourse, mais aussi de faire des investissements en capital dans des entreprises locales, ce qui a été fait. Cependant, vu le mode de cotisation (\$50 mensuels), il ne fallait pas songer à investir dans les affaires locales dès la première année. Les personnes qui ont adhéré au club ont donc adhéré à l'idée d'implication dans l'économie régionale mais sur ce point, il est trop tôt pour avoir des résultats.

Je souhaitais aussi constituer autour de moi un groupe avec un potentiel d'intervention plus élevé que le mien seul. Là encore, il est un peu tôt pour avoir des résultats concrets, seulement des résultats potentiels et un état d'esprit.

C'est donc une histoire à suivre. L'objectif ultime que je m'étais fixé ne pouvait figurer dans le mémoire que sous forme d'objectif, et non sous forme de résultat.

Ce qui constituerait ou constituera pour moi le résultat le plus intéressant de la recherche entreprise et des actions posées n'a pas d'existence dans ce qui est écrit. C'est dire que la recherche-action que j'ai faite a plus d'importance pour moi que le mémoire qui en résulte, même si cette recherche-action a été expressément choisie comme sujet de mémoire.

La question du temps est un facteur de conflit entre la recherche-action et le mémoire qui est sensé être une relation de celle-ci, puisque dans bien des cas le mémoire sera rédigé avant que le modèle conceptuel de la solution proposée ne soit implanté et que sa réalisation ne soit évaluée. Le mémoire qui est le document résultant de la recherche-action, le document témoin destiné à l'université pour enrichir le corpus des connaissances, savoirs et savoir-faire semblera inachevé, cependant,

le résultat de l'action, des personnes qui ont cheminé de conserve pour se former et s'informer continuera de progresser sans qu'un document vienne l'attester.

" Dans ce système global en perpétuel mouvement qu'est la réalité le processus scientifique amorce et concrétise la transformation des savoirs. C'est par un cycle d'opérations inductives et déductives qu'il appréhende le réel pour en construire des modèles et des théories qu'il retourne ensuite à ce même réel pour les valider. Quelqu'éloignés qu'ils soient de l'action quotidienne, les produits de la recherche scientifique n'en finissent pas moins, à plus ou moins long terme, par s'incorporer à l'ensemble des données sur lesquelles s'appuient les acteurs du système pour éclairer leur décision de transformation de la réalité. " (1)

Etant donné les questions que je me posais, j'aurais pu fonder un club, sans autre forme de recherche et attendre quelques années pour voir si les retombées étaient intéressantes. Le fait d'avoir transformé cette préoccupation en sujet de recherche m'a permis d'approfondir la question de l'éducation en économie et de la démocratisation du pouvoir économique, ceci m'a permis aussi d'explorer les divers concepts d'information. Cette recherche a parfois pris des aspects " critique des problèmes d'une civilisation " qui ne sont pas des problèmes susceptibles de trouver des solutions dans le cadre d'une recherche-action, mais elle fut gratifiante en elle-même par la meilleure compréhension du phénomène énergie-information qu'elle m'a permis.

Les résultats de l'action qu'on ne peut présenter sous forme de statistique, mais sous forme de relation d'événements dont on peut inférer qu'ils se renouvelleraient en des occasions semblables, me semblent probants.

(1) " Vers une définition du concept de la recherche-action " op. cit. p. 1

La structure du club a été conçue de façon égalitaire, en ce sens que tous les membres sont administrateurs. Leur intérêt pour l'aspect technique de la gestion s'est manifesté par le fait que les tâches de secrétariat et de tenue de la comptabilité ont été attribuées par rotation, non pour partager un travail ingrat, mais parce que les membres du club souhaitaient connaître la tenue de livres en commençant par une expérience simple.

La première réunion à laquelle assiste un nouveau membre commence toujours par un aveu d'ignorance et du désir d'acquérir des connaissances en matière de bourse et de finances. Le club d'investissement est perçu comme un médium qui permet par des échanges et des préoccupations communes d'acquérir des connaissances et de la pratique sans douleur, avec l'agrément d'un loisir.

Pour constituer le noyau de départ du club, j'avais exposé dans une petite brochure de cinq pages les buts et méthodes des clubs d'investissement avec le point de vue qui a été développé au cours de ce travail. Ce point de vue a été accepté, c'est-à-dire que les membres souhaitent plus que l'acquisition de connaissances sur les mécanismes de la bourse et sur la finance, mais ils adhèrent aussi au concept de démocratisation du pouvoir économique. C'est une optique qui ouvre l'idée de club d'investissement à une " clientèle " idéologique réfractaire à ce qui touche le capitalisme et préfère souvent s'éloigner de ce genre de préoccupation pour ne pas se " salir " .

Je ne regrette donc pas d'avoir " annoncé la couleur " dès le départ et d'avoir élargi le concept de club de placement en celui de club d'investissement qui a une connotation plus dynamique, ni d'y avoir ajouté un objectif d'autogestion - dans le sens que lui donne Attali - .

Ceci constitue me semble-t-il un apport original à l'utilisation du club d'investissement en modifiant le point de vue sous lequel on peut pratiquer cette activité. La recherche m'aura permis de rationaliser et d'approfondir cette démarche.

J'avais au départ le désir de trouver ou de créer des micro-milieus favorables à leur auto-développement et, ou, à leur équilibre économique. Le cadre idéologique dans lequel se situe habituellement le club de placement est celui du capitalisme pur dans lequel l'objectif à court, à moyen et à long terme est de " faire de l'argent " , en devenant propriétaire de moyens de production, n'importe lesquels pourvu qu'ils rapportent de l'argent; faire n'importe quels placements sans aucune considération sur la pertinence de la production qu'ils permettent, des conditions de travail qu'ils entraînent, du genre de consommation qu'ils favorisent ni des coûts sociaux dont ils grèvent leur environnement; sans considération non plus sur le pouvoir et les responsabilités des propriétaires des moyens de production. Il me semblait possible de penser " investissement " différemment.

Dans le même cadre idéologique, on sait que les détenteurs de pouvoirs sont honorés. La lutte pour le pouvoir est implicite dans la plupart des comportements et admise comme normale - " on monte dans la hiérarchie " - . C'est dans ce cadre idéologique que le pouvoir de l'un implique la sujétion de plusieurs, c'est dans ce cadre idéologique que l'information, celle qui permet de " faire de l'argent " et de garder le pouvoir, est canalisée par les puissants à leur profit.

Cette recherche a proposé, avec un début de réalisation, de transposer le concept de club d'investissement dans un cadre idéologique différent, considéré comme utopique par ceux et celles qu'il déran-

ge, cadre idéologique dans lequel l'objectif à long terme du club d'investissement est la démocratisation du pouvoir économique. C'est-à-dire que l'investissement est la responsabilité consciente de l'individu qui voit à la pertinence de la production, qui subit ou bénéficie des conditions de travail qu'il se crée et tient compte des retombées de sa production. Ce cadre idéologique n'implique plus la sujétion de plusieurs au pouvoir d'un seul, mais implique une circulation de l'information parmi les individus de telle sorte que la coordination des actions ne se fait plus par l'intermédiaire du chef, mais par les individus eux-mêmes qui maintenant savent où ils vont parce qu'ils vont chercher et transmettent l'information économique nécessaire pour avoir un comportement économique cohérent, et parce qu'ils sont capables de l'interpréter. Cadre idéologique dans lequel l'objectif à court terme des clubs d'investissement est d'acquérir les moyens de décoder l'information pertinente, de rémunérer l'investissement, c'est-à-dire la consommation différée et de créer des micro-milieus favorables à l'exercice d'un pouvoir économique récupéré.

Nous espérons aussi avoir mis en évidence l'importance du concept énergie-information et avoir souligné les carences de l'information économique au niveau de la population, ainsi que des carences dans la modélisation de l'information, ce qui empêche d'appréhender le phénomène, d'en saisir les implications et de poser le principe de systèmes d'informations efficaces. Nous considérons ce dernier point comme une piste pour des recherches futures.

CHAPITRE V11

CHAPITRE V11

VALIDATION DE LA RECHERCHE-ACTION

Le sujet de la recherche-action a été présenté au début de ce mémoire sous forme de deux questions :

- Les clubs d'investissement constituent-ils une méthode alternative d'éducation populaire pour l'économie et les affaires ?

- Les clubs d'investissement peuvent-ils contribuer à l'émergence d'un milieu favorable à la création d'entreprises ?

C'est dire que l'aspect recherche englobait l'aspect action.

Ce qui était connu au départ était l'existence de clubs d'investissement qui pouvaient avoir deux objectifs :

- l'initiation aux placements en bourse ;
- la diversification des expériences de placement en diminuant les risques par les mises de fonds communes de plusieurs personnes.

Ce qui était inconnu et que nous désirions savoir :

- Est-ce que ce type d'organisation mérite de prendre de l'expansion, et, dans l'affirmative, quelles sont les difficultés et quels sont les obstacles à une expansion souhaitable ?

- Est-il possible de créer, grâce aux clubs d'investissement, un environnement favorable à l'implication de personnes dans l'écono-

mie locale ?

7.1 - Aspects recherche fondamentale et recherche expérimentale :

Pour répondre à ces questions, la recherche a pris deux aspects :

- Un aspect recherche fondamentale par une revue de rapports d'étude qui cernaient la question, notamment en matière d'épargne et en matière d'éducation, puis, en mettant en évidence les théories de divers auteurs reconnus relativement à l'environnement socio-économique des pays développés, pour inscrire le concept de club d'investissement dans une démarche beaucoup plus globale de démocratisation du pouvoir économique. C'est dire qu'à ce stade nous ne prétendons pas à l'objectivité et à la neutralité, nous avons délibérément choisi des auteurs qui se situent dans cette ligne de pensée.

- Le second aspect de notre recherche était plus expérimental. Pour répondre aux questions posées, pour évaluer l'apport réel et tangible d'un club d'investissement, il fallait prendre une participation dans un club et pour évaluer les problèmes qui pouvaient se poser à la création et au sujet du fonctionnement d'un club d'investissement il convenait d'en fonder un et d'analyser l'expérience.

L'analyse de l'expérience est une recherche tandis que l'expérience elle-même constitue la partie " action " de la recherche-action. Au moment où ce sujet a été choisi, l'éventualité d'un échec de l'action a été envisagée. L'analyse d'un échec eut aussi été un sujet de recherche.

7.2 - Aspect action :

La partie action de la recherche-action ne s'est d'ailleurs pas limitée à cette expérience, puisqu'à la suite de l'ancrage qui a été choisi l'action se prolonge sous forme de la continuité du club d'investissement qui a été créé pour cette occasion et sous forme " d'incitation " qui a été précisée dans le modèle conceptuel.

" Le chercheur et l'acteur entrent dans le processus de recherche-action avec un bagage de savoir cognitif (intellectuel), de savoir faire (expérience, habiletés spécifiques) et de savoir-être (caractéristiques personnelles, attitudes, valeurs, comportements) dont une partie seulement est commune aux deux types de participants. La recherche-action nécessite une mise en commun des trois ordres de savoirs spécifiques à chacun des participants et pertinents à l'activité envisagée . " (1)

Par la fondation de ce club d'investissement nous avons rencontré des personnes qui ressentaient un réel besoin de comprendre quelque chose en économie et de participer aux affaires. Le processus de fondation et d'animation a été vécu comme recherche et apprentissage par les membres du club dans un cheminement commun.

" Elle (la recherche-action) diffère cependant des autres modes de recherche par l'intégration des acteurs dans le processus de recherche. De plus, le chercheur ne s'y conçoit plus uniquement comme un observateur des phénomènes mais il devient conscient d'être un " intervenant " dans le processus même de l'action. Cette interaction des chercheurs et des acteurs permettra la cueillette de données plus pertinentes à la problématique et l'élaboration de théories plus adaptées au monde de l'action. " (1)

(1) Vers une définition du concept de la recherche-action.
Op. cit. P. 4 et 5 .

En matière de savoir faire, il restera que quelques membres d'un club et moi-même avons acquis des connaissances pratiques et une sensibilité particulière à la question des investissements, une expérience pratique de création d'une compagnie, ce qui m'a permis de me rendre compte qu'il s'agit d'une structure trop rigide, trop lourde et trop coûteuse (notamment en ce qui concerne les obligations envers les gouvernements) pour un club qui débute.

" Les résultats de la recherche-action ont, par la suite, un impact sur l'enrichissement des savoirs scientifiques par la communication des fruits de la recherche-action à la communauté scientifique, et, un impact sur la réalité ou le vécu (ACTION) par la transformation d'une réalité et l'accumulation de nouveaux savoirs pour les acteurs . " (1)

Il restera aussi l'idée de club d'investissement, appuyée par l'approfondissement de la problématique, lancée dans le milieu régional et le milieu universitaire, dont on ne sait si elle essaimera ailleurs ou si elle s'arrêtera là.

En ce qui concerne la transmission des savoirs, la recherche-action qui a été présentée ici vise à court-circuiter le cheminement habituel de l'acquisition de connaissances qui va du chercheur au professeur universitaire, puis au professeur scolaire, puis à l'étudiant. Nous avons vu que ce chemin est si long, qu'en matière de connaissances en économie et en affaires, la transmission des savoirs n'atteint même pas dix pour cent de la population. Si les savoirs scientifiques ne sont diffusés qu'au compte-gouttes à l'extérieur de la communauté universitaire, quand bien même ils seraient " homologués " , on devrait les évaluer

(1) Vers une définition du concept de la recherche-action.

Op. cit. P. 5 .

en termes de " coût social " plutôt qu'en termes d'apport à la communauté.

La recherche-action dont on présente ici les résultats n'est pas achevée, mais il nous semble avoir apporté des éléments pour populariser le concept de club d'investissement comme médium apte à favoriser la diffusion des connaissances en économie, et nous considérons ceci comme un apport à la communauté scientifique. De plus, les acteurs qui ont participé à cette recherche ont eu leur part d'acquisition pratiques et de réponses à des questions qu'ils se posaient. L'organisation fonctionne, c'est-à-dire que la structure est en place et on peut être certains que les membres du club fondé pour l'occasion continueront à en bénéficier.

La recherche-action visait donc à court-circuiter le cheminement habituel de l'acquisition de connaissances, ceci est imputable à l'action. Elle visait aussi à prouver que ce circuit court est une alternative valable en matière d'éducation populaire et nous estimons apporter par ceci une contribution aux sciences de l'éducation.

De plus, étant donné que le concept de recherche-action n'est pas encore solidement ancré dans les moeurs universitaires, il nous est apparu utile d'accompagner notre recherche d'une réflexion sur la méthode de P. B. Checkland, ses limites et ses possibilités d'adaptation, et sur la nécessité d'une méthodologie. Notre réflexion a été soutenue sur ce point par la lecture de Thomas Kuhn, qui, dans : " La structure des révolutions scientifiques " a étudié les paradigmes propres aux sciences physiques et biologiques (théories, méthodes et critères de jugement) et qui constate :

" Pourquoi l'entreprise scientifique progresse-t-elle régulièrement alors que, par exemple, ni l'art, ni la théorie politique, ni la philosophie ne le font ? Pourquoi le bénéfice du progrès revient-il presque exclusivement aux activités que nous appelons sciences ?

.....

D'ailleurs, si on en juge par le précédent tiré des sciences de la nature, le problème cessera d'être pré-occupant pour les sciences sociales non pas quand on trouvera une définition de la science, mais quand les groupes qui doutent aujourd'hui de leur propre statut réussiront à juger de façon unanime leurs réalisations passées et présentes. Il est peut-être significatif par exemple, que les économistes se demandent moins que les autres spécialistes des sciences sociales si leur discipline est une science. Est-ce parce qu'ils sont sûrs de ce que c'est une science ? ou bien est-ce plutôt sur l'économie elle-même qu'ils sont d'accord ? " (1)

Il nous semble que les sciences sociales élaborent actuellement leurs paradigmes en termes de théories, de méthodes et de critères de jugement et la partie " réflexion méthodologique " de ce mémoire se veut une contribution à cette élaboration. Nous proposerons comme pistes pour des recherches futures de décoder le paradigme ou les paradigmes propres aux sciences économiques.

(1) KUHN, Thomas S. " La structure des révolutions scientifiques " - Flammarion, (1970), p. 190, 191.

CHAPITRE V111

CHAPITRE V111

VALIDATION METHODOLOGIQUE

Lorsqu'on parle de la méthodologie de P. B. Checkland , il est implicite que les réflexions, les études, les actions sont réalisées selon une approche systémique c'est-à-dire que les phénomènes réels sont modélisés et perçus sous forme de systèmes et d'interactions entre systèmes et que les propositions sont aussi modélisées sous forme de systèmes, sauf lorsque la méthode indique expressément de ne pas modéliser sous forme de système.

La méthode préconisée par P. B. Checkland est particulièrement adaptée au cas d'une organisation qui a des problèmes auxquels les décideurs ou les acteurs souhaitent trouver une solution. En conséquence, ils font appel à un consultant auquel ils confient un mandat de diagnostic-intervention. Les clients et les décideurs participent au processus de solution ce qui donne la dimension recherche-action à ce type d'intervention.

J'avais choisi le sujet des clubs d'investissement au carrefour de l'éducation, de l'économie régionale et de la notion de pouvoir économique, par goût personnel, parce que l'occasion m'était donnée de consacrer du temps bénévolement avec les ressources de l'université, à un sujet que je n'aurais autrement pas eu le loisir d'approfondir. Ce sujet était une recherche-action, mais ce n'était pas un problème. En fait, pour appliquer la méthode Checkland, mon problème était que je n'avais ni problème ni mandat. Non que la situation exposée ne fasse

pas problème, elle en montre au contraire, une multitude, mais n'ayant pas la présomption de les résoudre, je considère la situation comme un donné . J'ai envisagé alors d'appliquer la méthode Checkland à la fondation d'un club d'investissement. Mais, là encore, il n'y avait pas de problème puisqu'il n'y avait pas d'organisation. Tout ce qui dans Checkland concernait l'analyse de la structure et des processus se trouvait escamoté puisque l'organisation n'existait pas encore et que la décision de la fonder était un ancrage. Tout au plus, pouvais-je, après analyse de l'environnement élaborer un modèle conceptuel de club d'investissement et établir un processus de création.

En définitive, pour cette recherche-action, la méthode de Checkland, nous pourrions dire le paradigme de Checkland (théorie, méthode et critères de jugement) a été utilisée à deux niveaux de résolution différents: pour la recherche globale qui fait l'objet de ce rapport et pour la création d'une organisation.

8.1 - Adaptation de la méthode Checkland à la création d'une organisation :

Si on essaie d'analyser les phases critiques par lesquelles une entreprise ou une organisation est susceptible de passer on notera :

1. - La création ;
2. - L'optimisation du fonctionnement ;
3. - Des problèmes divers (sujets à diagnostic) ;
4. - La prise d'expansion ;
5. - La cessation d'activité .

La méthode proposée par Checkland s'applique aux points 2, 3 et 4 qui ont tous la perspective implicite de la continuité et de la pérenni-

té de l'organisation. Notamment, le processus chronologique qui veut que le point d'ancrage apparaisse après une étude approfondie de la situation convient dans le cas des problèmes de dysfonctionnement, de la prise d'expansion, de l'optimisation du fonctionnement. Ce qui existe est matière à étude, pas ce qui n'existe pas.

Dans le cas de la création et de la cessation d'activité, c'est la place du point d'ancrage qui fait problème, car la décision de création est précisément un ancrage. Ce qui précède cette décision est une exploration du milieu, sans mandat, et tout à fait informelle, parfois même inconsciente (encore qu'il y ait des techniques de recherche d'opportunités, méthode Delphi et autres). C'est précisément une exploration de ce genre qui, dans le cas d'un diagnostic d'entreprise, constitue l'élaboration de l'image riche. Mais celle-ci se fait consciemment et sous le couvert d'un mandat. Elle peut donc, et même elle se doit d'être méthodique. Utiliser la chronologie image riche-ancrage dans le cas d'une création d'entreprise aboutit à justifier à posteriori un ancrage, mais l'étude qui a conduit à la décision a été faite de façon informelle et sans méthode.

Même au point zéro, l'organisation est en cours de création et à ce titre il existe un processus de création. Si l'organisation est un système d'activités, le processus de création est aussi un système d'activités, éphémère, limité dans le temps, qui n'effectue qu'une seule transformation, puis disparaît. La transformation consiste à rassembler des éléments inorganisés de l'environnement, lesquels deviendront de ce fait organisés - création d'entropie négative et synergie. C'est un système utilisateur et générateur d'information, générateur d'interactions.

J'ai donc essayé d'analyser les éléments de ce système fugitif

qu'est le processus de création d'une organisation.

On a déjà identifié une phase de perception d'opportunités ou de germination qui aboutit à envisager la création d'une organisation, ce qu'on pourrait appeler un ancrage conditionnel pour faire référence à Checkland, mais le mot est-il bien choisi ? Illustre-t-il la réalité ? Suivra ensuite une collecte d'informations, consciente et organisée ou étude de pré-faisabilité qui permettra de préciser, modifier, réorienter ou annuler l'ancrage premier pour aboutir à une modélisation conceptuelle de l'organisation qui servira de base à l'étude de faisabilité. Viendront ensuite l'implantation et l'adaptation aux contraintes, puis l'évaluation qui, elle, pourrait prendre la forme de l'image riche d'un diagnostic selon Checkland.

On peut remarquer qu'en tentant d'identifier les éléments du processus de création d'une organisation on a parlé de " phases " , c'est-à-dire que l'élément temps prend une grande importance, et la chronologie est impérative. On ne peut faire marche arrière qu'au niveau de la décision. Alors que le processus de diagnostic se construit par plusieurs itérations entre l'image riche et l'ancrage sans que l'existence de l'organisation étudiée ne soit remise en cause, un retour en arrière dans le processus de création a pour effet de changer le projet. De même, une fois l'étude de pré-faisabilité terminée, toute étude subséquente fera partie de l'étude de faisabilité. La variable " temps " n'a pas la même valeur à l'intérieur d'une organisation existante et dans une organisation en cours de création.

Y a-t-il une autre façon de modéliser ce système d'activités qui serait plus utile ?

Se contraindre à élaborer un modèle conceptuel de l'organisation projetée en termes d'activités de transformation - qui sont les objectifs primordiaux de l'organisation - d'activités d'orientation et de contrôle. Puis, se contraindre à mettre en évidence les flux matériel, humain, financier, peut fournir une base solide pour entreprendre l'étude de faisabilité. Les données de l'étude de faisabilité représenteraient les ressources et les contraintes qui permettraient d'atteindre la phase dite de " comparaison " de Checkland.

Avec un processus de création d'une organisation ainsi défini, il conviendrait de préciser le contenu méthodologique de chacune des étapes. Si Checkland guide la construction de l'image riche par une étude de l'environnement et du super-système, puis par une analyse des structures et des processus de l'organisation, quel contenu auront les phases " image floue " et " étude de pré-faisabilité " ?

Il semble que Clifton & Fyffe dans : " Project feasibility analysis " (1) fournissent, non pas une méthode, mais une technique qu'on pourrait insérer dans le cadre que nous venons d'établir. Ils proposent une liste qui se veut exhaustive des activités à entreprendre et des recherches à faire dans une étude de projet. Ils définissent plusieurs étapes :

- stade d'identification
- stade de pré-sélection
- stade d'analyse
- stade d'évaluation et de décision
- implantation.

(1) CLIFTON & FYFFE, " Project feasibility analysis " - John Wiley & Sons - 1977.

Le contenu que Clifton & Fyffe mettent dans le stade d'identification correspond à ce que nous avons posé comme image floue et ancrage conditionnel. Le stade d'identification est pour eux le point de départ. Ce peut être des idées pour un nouveau produit, pour diversifier la production, pour répondre à un besoin. Ces idées peuvent être générées de manière spontanée et informelle ou bien par l'intermédiaire d'un processus de génération d'idées.

Au stade de pré-sélection, il s'agit de décider si on examine en détail la faisabilité du projet, si celui-ci est suffisamment intéressant pour justifier une étude plus approfondie et le coût de celle-ci. Selon Clifton & Fyffe une étude de pré-faisabilité devrait comprendre:

1. - Une description du marché (estimé de la consommation, tendances, approvisionnement actuel, prix) .
2. - Une esquisse du procédé de production et de la disponibilité des facteurs de production .
3. - Un estimé des investissements nécessaires et des coûts d'opération.
4. - Une estimation approximative des profits.
5. - Un exposé des problèmes majeurs anticipés et des risques.

Le stade d'analyse correspond à l'étude de faisabilité proprement dite. Elle comporte une analyse du marché, une analyse technique et une analyse financière. Le contenu de ces analyses et la façon dont elles doivent être conduites constituent la majeure partie du livre (p. 34 à 177) , nous laisserons le lecteur s'y reporter.

TABLEAU 4

Parallèle entre le processus de diagnostic, selon Checkland, le processus de création d'une organisation (adaptation de Checkland selon Mé-nard) et l'analyse de faisabilité de projets de Clifton et Fyffe.

	DIAGNOSTIC	CREATION D'UNE ORGANISATION	CLIFTON & FYFFE
INDUCTION	Mandat	Image floue	Identification
	Image riche	Décision de créer= ancrage conditionnel.	
		Etude de pré-faisabilité	Pré-sélection (ou pré-faisabilité)
	ancrage	ancrage	
DEDUCTION	Modèle conceptuel répondant à la définition de l'ancrage	Modèle conceptuel de l'organisation	
	Comparaison	Etude de faisabilité	Analyse (ou étude de faisabilité)
	Changements éventuels	Evaluation et décision	Evaluation et décision
	Sélection		
	Design et implantation	Design et implantation	Implantation
	Evaluation	Evaluation	

Nous constatons que Clifton et Fyffe passent directement de l'étude de pré-faisabilité à l'étude de faisabilité pour laquelle ils fournissent une grille d'analyse aussi exhaustive que possible. Or, il nous semble que pour établir le contenu de l'analyse de faisabilité en terme d'étude de marché, d'analyse technique et d'analyse financière, ils utilisent de façon implicite un " modèle " d'entreprise. Si ce modèle était explicite il fournirait un cadre méthodologique à partir duquel on pourrait délimiter avec assez de précision les points sur lesquels devraient porter l'étude de faisabilité, à la fois en termes d'activités et en termes de flux si on fait référence à la modélisation des systèmes d'activité selon Checkland.

En résumé, en ce qui concerne la création d'une organisation, il nous a semblé intéressant d'établir un modèle théorique adapté de P. B. Checkland dans lequel, à un second niveau de résolution pourraient s'insérer différents modèles analytiques tel celui de Clifton & Fyffe.

Dans notre cas, le modèle conceptuel d'un club d'investissement, assez peu détaillé a été élaboré avant la constitution du club, ce qui a permis de " penser " le système d'orientation et la structure du club puis, alors que le club était déjà en activité, ce modèle a été détaillé, ce qui a permis d'accorder une égale attention à toutes les activités que nous avons mises en évidence, notamment aux activités d'animation dont l'importance n'était pas de prime abord évidente. Ce modèle conceptuel a servi de base pour structurer la brochure : " Fonder et animer un club d'investissement " ; il a aussi servi de base pour analyser un club d'investissement dans le cadre de la recherche globale.

Cependant, la création de ce club n'était qu'une activité partielle à l'intérieur de la recherche, sans autre risque que celui d'un échec.

Ce n'étaient pas les " intrants " qui nous importaient, mais les " extrants " , dans un but d'analyse. Ce qui nous amène à dissenter sur la méthodologie de la recherche dans son ensemble.

8.2 - Méthode adoptée pour la recherche globale :

En ce qui concerne la recherche dans son ensemble , l'esprit de la méthode de Checkland obligeait à une recherche approfondie de l'environnement socio-économique et politique dans lequel s'insère un club d'investissement et la construction de ce qu'on peut appeler l'image riche menait à une recherche réellement intéressante (pour moi, chercheuse) . Cela permettait aussi d'orienter le résultat de la recherche vers une proposition d'action concrète plutôt que vers une simple réponse positive ou négative aux hypothèses formulées au début de la recherche.

Utiliser l'esprit de la méthode de P. B. Checkland plutôt que la lettre s'est révélé utile pour mon propos. Il était possible de s'appuyer sur un de ses articles (1) dans lequel il défend la nécessité d'utiliser des systèmes d'idées qui sont à la fois précis et vagues - précis dans le sens que les idées peuvent être utilisées pour initier et guider l'action, vagues dans le sens que la méthodologie ne doit pas être vue comme, et ne doit pas devenir une technique.

La méthodologie de P. B. Checkland doit son originalité à trois phases essentielles :

- Une phase inductive qui est une identification du milieu problé-

(1) Toward a system based methodology for real-world problem solving - Journal of system engineering - Vol. 3 No. 2 .

matique et permet de générer une image riche de la réalité ;

- Une phase d'ancrage qui identifie l'angle sous lequel on choisit de rechercher une solution au problème. C'est dire que la subjectivité est assumée et non plus niée ;

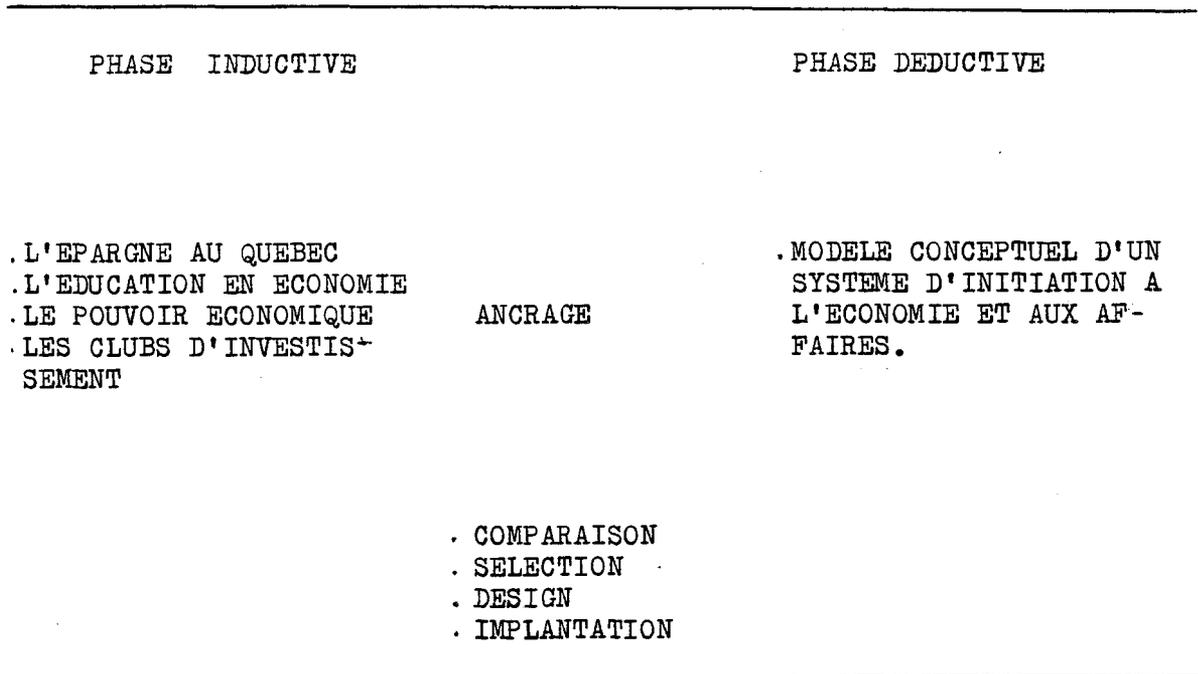
- Une phase déductive qui construit un modèle de référence pour élaborer la solution ou une suite à la démarche.

Ce sont ces phases que nous avons respectées.

La phase inductive de la recherche-action se trouve donc réalisée par ce qui a été précédemment identifié comme recherche de type fondamental et de type expérimental qui caractérisaient l'aspect recherche du mémoire, soit: l'étude des rapport sur l'épargne et sur l'éducation économique ainsi que la mise en évidence de divers auteurs sur le pouvoir, le comportement économique, la nature et la circulation des informations concernant le marché des capitaux. Puis l'analyse de la constitution et du fonctionnement du club d'investissement qui a été fondé dans ce but.

La phase " ancrage " a été identifiée et validée selon les critères de P. B. Checkland.

Et enfin, la phase déductive se trouve réalisée par l'élaboration du modèle conceptuel d'un système d'initiation à l'économie et aux affaires et les actions qui en ont découlé.



8.3 - Domaine et limites de la méthodologie de P. B. Checkland :

Si je n'avais pas dû utiliser la méthodologie de P. B. Checkland, la recherche se serait trouvée limitée à la première partie du présent mémoire. Cependant, l'étude du milieu socio-politique eut été approfondie de façon à rechercher les causes ou les paradigmes qui commandaient les situations mises en évidence. Un club eut été créé. Je n'aurais pas tenté de faire un parallèle entre la méthode de Checkland et le processus de création d'une organisation. La modélisation des activités d'un club eut probablement été différente. Les leçons tirées de l'expérience eussent cependant été les mêmes.

Fallait-il baliser cette démarche de recherche par une méthodologie ? En quoi était-ce utile ?

Il est certain que P. B. Checkland a introduit une méthodologie dans un contexte où il n'en existait pas, c'est-à-dire que les méthodes de conception de système font en général l'hypothèse implicite que les acteurs sont rationnels qu'ils sont capables de diagnostic et sont d'accord sur le problème, et qu'il ne leur reste plus que la démarche vers la solution à définir.

" It is necessary to make some general remarks about the need for methodology, since that the idea that we need to develop system based methodology relevant to tackling real-world problems is not an every day concept, and may seem a strange or unnecessary one. Scientist and engineers do not show much concern about methodology, why should we agonise about the importance of it in systems work ?

A methodology I take to be an explicit, ordered, non random way of carrying out an activity. As such it is independent of the content of the activity and can be considered separately from content, although in practice this is not easy to achieve: most people, asked to describe how they tackled a problem will quickly slip into describing the content of the problem itself. The reason is that methodology, once adopted, tends to become invisible; it becomes, in both a logical and a behavioural sense, simply the way the activity is carried out, and is taken for granted. Most practising scientists and engineers show little interest in methodology because the pattern of their activity, both in his logic and its displayed behaviour has long been established.

.....

In using a system approach it is likely that methodology will eventually cease to be a major object of study, and the attention of most practitioners will be concentrated wholly on problem content . " (1)

(1) CHECKLAND, P. B. , " Toward a system-based methodology for real word problem solving. Winter 1972, Vol. 3 No. 2 .

Bien qu'indépendante du contenu d'une activité, il n'en est pas moins vrai que la méthode de Checkland s'applique à certaines situations type dont les caractéristiques sont d'être difficiles à cerner à l'intérieur d'une organisation, et dont acteurs et décideurs souhaitent sortir.

En ce qui concerne la création d'une entreprise, il existe d'autres méthodes - Clifton & Fyffe par exemple - et s'il s'avère que certaines parties des systèmes d'idées proposés par Checkland sont dans ce cas très utiles, peut-être faudrait-il définir clairement une méthode appropriée.

Il m'a été possible d'utiliser l'esprit plutôt que la lettre de la méthode Checkland et le résultat est probablement différent de ce qu'il aurait été si je ne l'avais pas utilisée, puisque sans elle je n'aurais pas vu la nécessité de passer par les phases d'ancrage et de modèle conceptuel du système d'initiation aux affaires et à l'économie proposé comme ancrage. Mais je suis consciente du fait que ce résultat est un peu artificiel puisque le modèle proposé n'a pas réellement de décideur, ou bien a une multitude de décideurs potentiels à des niveaux différents: un individu, un mouvement politique ou social, un ministère, ... ce qui est cohérent avec les questions soulevées dans l'exposé de la problématique: personne n'est nommément habilité à y trouver des solutions.

C'est là une réelle limite à l'utilisation de la méthode de Checkland. S'il prend soin de valider l'ancrage par PECTAP (propriétaire ou décideur, environnement, client, transformation, acteurs, point de vue) c'est que dans le " real-world " ce sont des éléments indispensables pour achever l'oeuvre.

Un des extraits de cette recherche-action est le modèle concep-

tuel d'un système d'initiation aux affaires et à l'économie proposé à des décideurs potentiels, proposé à qui veut le prendre. Je me suis élue moi-même propriétaire de ce système (sans exclusivité), mais à une échelle individuelle, en gardant la dimension de l'individu, avec l'espoir cependant que des décideurs de plus d'envergure seront désireux de l'utiliser. D'où l'intérêt de sa diffusion dans la communauté universitaire.

Il n'empêche que la question du propriétaire-décideur constitue une frontière entre le " real-world " de Checkland, le monde réel et le monde-des-idées. Et du côté du monde-des-idées Checkland est - il adaptable ? Y a-t-il un intérêt à l'adapter ?

En conclusion, la réflexion sur la méthodologie de Checkland appliquée aux deux niveaux de résolution que nous venons de présenter, à savoir au niveau de la recherche globale et au niveau de la création d'une organisation nous semble démontrer avec les réserves que nous avons faites, que la méthode, comme façon de mener à bien une activité d'une manière explicite, ordonnée et non aléatoire, est indépendante du contenu. L'utilisation consciente d'un paradigme dans le cadre des sciences humaines nous semble intéressante dans la mesure où celles-ci souffrent du syndrome de " sciences inexactes " par opposition aux sciences dites exactes. La répétitivité des phénomènes physiques exige en effet que la recherche scientifique " pure " soit encadrée par une méthodologie qui ne permet qu'un résultat: le bon. Reprendre les théories, les méthodes, les critères de jugement propres aux sciences pures pour juger les résultats des recherches en sciences humaines est précisément une démarche qui n'est pas scientifiquement exacte parce qu'elle déborde du cadre des sciences pures.

Au lieu de relativiser les sciences humaines qui, selon les critères des sciences pures n'atteindront jamais à la rigueur, à l'objectivité et à l'universalité des sciences exactes, on pourrait au contraire considérer les sciences physiques comme un domaine particulier de la science, domaine le moins complexe puisqu'il est possible d'y utiliser le langage mathématique. Cette particularité est d'ailleurs partagée par la statistique et une fraction de l'économique.

L'approche systémique, la recherche par un processus induction-ancrage-déduction, la validation de la démarche ainsi que le fait d'assumer la subjectivité de l'ancrage nous semblent constituer des éléments importants d'un paradigme propre à encadrer la recherche et l'action en sciences humaines et à apprécier la valeur de leurs résultats.

CHAPITRE 1X

CHAPITRE IX

PERSPECTIVES

Au cours de cette recherche, la question de l'information dans la théorie du marché parfait m'est apparue comme un obstacle, et la question de l'information comme condition essentielle à la démocratisation du pouvoir économique m'a semblée intéressante à approfondir. On constate aussi que le terme d'information comporte trop de sens différents et qu'il donne paradoxalement peu d'informations parce que son utilisation oriente la réflexion vers différents possibles qu'il faudrait souvent préciser. En fait, la modélisation du concept d'information peut être très variée, comme on peut le constater par les exemples suivants pris chez Patrick Guillaumont et chez Jacques Attali.

Guillaumont (1) modélise ainsi l'information nécessaire à l'absorption du capital: diversité des destinataires et diversité des objets de l'information.

- Dans la diversité des personnes informées il mentionne l'investisseur, les personnes qui travaillent à la constitution et à l'utilisation du capital, les épargnants volontaires ou forcés et toutes les personnes touchées par le projet.

(1) GUILLAUMONT, Patrick, " L'absorption du capital " . Ed. Cujas. 1971 . P. 237.

- Dans la diversité des objets d'information, il cite :

" - les relations causales entre les déterminants et la capacité d'absorption qu'il appelle informations cumulatives par opposition aux informations récurrentes qui portent sur les données d'une période .

- les informations à objet propre, de type cumulatif: connaissances techniques, éducation .

- des informations actuelles : état qualitatif et quantitatif de la population, l'état du capital matériel, des techniques disponibles.

- informations sur l'avenir: population future, préférences futures individuelles et collectives, techniques futures. "

Pour sa part, Attali explicite différents niveaux d'information : (1)

- L'information cybernétique ou signal. " Les prix sont des informations qui organisent la répartition des biens disponibles, de l'épargne ou du travail, c'est-à-dire qui répartissent de l'énergie informée et déterminent les comportements des agents économiques... . Un prix est alors un signal . "

- L'information sémantique ou discours .

- L'information sémiologique ou symbole : " Un vêtement, une automobile , un repas sont des signes de statut social, des moyens de dire et de ne pas dire ... "

- L'information inconditionnelle ou relation. " La discussion n'est relation que si elle dépasse l'échange de discours ou de symboles codés... . Cette forme d'échange d'information engage tous les aspects de la personnalité d'un homme (spirituel, affectif, créatif, transcendantal) L'homme a besoin de consommer de l'information pour l'ordonner en savoir . "

(1) ATTALI, Jacques. La parole et l'outil. op. cit. p. 66-67.

Attali énumère ensuite les lois de l'information :

1. - L'information n'est pas limitée ;
2. - L'information n'est pas additive ;
3. - L'information organise l'efficacité ;
4. - L'information se dégrade avec le temps ;
5. - " La valeur d'échange de l'information, quel que soit son niveau, n'a rien à voir avec sa mesure (en général impossible) ni avec la quantité d'énergie (qui peut être très faible) nécessaire pour la transmettre et la fabriquer. Elle dépend de la réponse du système où elle s'insère . "

On pourrait proposer une autre typologie de l'information, soit :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Informations techniques
(les données) | <ul style="list-style-type: none"> - prix d'une action - états financiers - la politique de management - les ratio - les événements qui influencent
.... - l'information sur l'information
(où la trouver, à quel coût..) |
| <ul style="list-style-type: none"> - Informations pour décoder l'information
(les modèles) | <ul style="list-style-type: none"> - comprendre les états financiers - interpréter les ratio - les modèles économiques (le marché parfait) - les modèles systémiques... - les modèles qui modélisent les modèles ... |

Les exemples ne sont pas exhaustifs des données ni des modèles.

Selon cette typologie les informations se retrouveraient dans deux classes : les données et les modèles.

- Les données sont brutes : les noms des administrateurs, l'avis des actionnaires et une donnée particulière l'information sur l'information.

- Les données ne prennent valeur d'information que si elles sont interprétées à travers un modèle :

- le modèle qui permet d'interpréter les états financiers
- le modèle du marché parfait à travers lequel on perçoit ou on veut percevoir l'ensemble des échanges économiques, le modèle qui prétend expliquer ces échanges .
- il y a aussi le modèle systémique qui permet une interprétation sous forme de système et d'interactions entre systèmes.
- le modèle qui permet de donner une valeur à une information ou à un modèle. Par exemple quelle est la valeur du modèle du marché parfait ? Permet-il d'expliquer le réel ? Autrement dit, on applique un modèle de valeurs au modèle du marché parfait. Si bien que le réel est perçu à travers une série de masques ou modèles.

En écrivant ceci applique-t-on un modèle au modèle ? Certainement. Un modèle est souvent implicite et n'est pas perçu comme tel. Un modèle qui était explicatif au moment où il a été mis en évidence (théorie du marché parfait) peut devenir normatif (loi interdisant les

cartels) .

Comment passe-t-on du modèle aux données et des données au modèle ? Par l'apprentissage. Comment acquiert-on le modèle qui permet de décoder les données ? Par l'apprentissage. Dans cette optique, c'est-à-dire avec cette modélisation, on peut considérer que l'apprentissage est l'acquisition de modèles. L'acquisition de modèles par l'intermédiaire de l'école est assez évidente, mais les modèles culturels ou religieux sont en général implicites, ce qui n'empêche qu'ils sont acquis.

En utilisant la modélisation que nous venons de définir, on constate par exemple, une première faille à la théorie du marché parfait, en ce qui concerne les investissements. Celle-ci suppose implicitement que tous les individus ont la même capacité de décoder les données du marché. Nous pensons avoir montré qu'il n'en est rien.

Une première piste de recherche serait de mettre en évidence tous les modèles implicites ou explicites, explicatifs, normatifs, modèles attribuant des valeurs ... susceptibles d'avoir une influence sur le sujet. Exemples de modèles explicites et implicites :

- Dans une organisation il faut un chef qui pense et des subordonnés qui agissent .
- Deuxième modèle surajouté: le chef est supérieur, honorable et honoré, et a en conséquence droit à des privilèges.
- Troisième modèle surajouté : la structure pyramidale de l'entreprise.

- Quatrième modèle en discordance totale; mais en accord avec la théorie du marché parfait: c'est le consommateur qui détient le pouvoir.

- Nécessité d'un cinquième modèle: Quel pouvoir ?

Une seconde piste de recherche consisterait à mettre en évidence les limites de ces modèles.

Par exemple, la théorie du marché parfait s'applique assez bien au marché boursier malgré les faiblesses que nous avons notées. Dans l'ensemble, les petits investisseurs sont en état de concurrence atomistique entre eux, mais, n'ayant aucun moyen de concertation (précisément parce qu'ils sont en état de marché parfait), ils sont défavorisés face aux gros investisseurs qui bénéficient d'informations privilégiées - on peut penser que des clubs d'investissement réunis en une association qui permettrait des actions concertées serait un moyen de rétablir cet équilibre du marché parfait - cependant, ceci nous amènerait à poser la question du temps dans le modèle. Maintenant ou dans un siècle ?

Si donc, " on ne peut rejeter " la théorie du marché parfait (selon une formulation statistique faussement scientifique, car il faudrait préciser avec quel degré de certitude) en ce qui concerne le marché boursier, lorsqu'on se situe au niveau de la PME locale et régionale, il ne s'agit plus de marché ni de concurrence atomistique, mais de créer un milieu favorable à l'émergence d'entreprises en tentant de favoriser les contacts entre l'entrepreneur et les petits investisseurs locaux - là encore, l'hypothèse implicite est que le milieu est également favorable à tous - Dans ce cas la variable " information " mérite d'être précisée

et approfondie.

Est-ce que la théorie du marché parfait prend en compte les aspirations à la démocratisation du pouvoir économique ? Il semble bien que telle qu'elle fut conçue par Adam Smith, les clés de cette théorie sont l'égoïsme, la concurrence et l'absence totale de pouvoir chez tous les protagonistes de l'économie. Nous avons là une limite évidente au modèle.

On pourrait se demander pourquoi d'explicatif qu'il était au départ, le modèle du marché parfait est devenu normatif. Est-ce parce qu'il postulait qu'à l'équilibre la répartition est égalitaire et la meilleure possible ? En foi de quoi il faut légiférer - donc forcer " la main invisible " et donc perturber le modèle - pour atteindre le modèle. Est-ce parce qu'il postulait que l'équilibre idéal est atteint automatiquement et que toute intervention législative perturbe le modèle et qu'il faut donc laisser les forces du marché agir seules ? Dans les deux cas " on " prône des actions contradictoires. Encore faudrait-il les étaler au grand jour, car le modèle du marché parfait les occulte. Il pourrait même être un prétexte fallacieux pour mieux permettre de s'en écarter, créer le déséquilibre et en profiter.

Ce sont donc ces pistes de recherche qu'il nous semble intéressant de poursuivre. L'hypothèse qu'on pourrait formuler à ce sujet serait celle-ci: la modélisation des informations d'ordre économique pourrait se faire sous forme de données, de modèles et de relations entre les données et les modèles. Une telle modélisation permettrait de mettre en évidence des paradigmes implicites, le plus souvent des acquis culturels dont on peut avoir intérêt à prendre conscience et qu'il est souhaitable d'analyser en termes de valeur et d'efficacité - après avoir

clairement défini les critères de jugement.

Justification de l'hypothèse :

Une telle recherche se situerait dans la ligne de pensée de Thomas Kuhn, qui, dans " La structure des révolutions scientifiques " a étudié les changements de paradigmes qui se sont produits au cours de l'évolution des sciences, depuis la révolution copernicienne, lorsque la terre a cessé d'être le centre de l'univers, jusqu'à la théorie de la relativité généralisée ou aux théories évolutionnistes telle celle de Darwin.

" En apprenant un paradigme, l'homme de science acquiert à la fois une théorie, des méthodes et des critères de jugement en un mélange inextricable. C'est pourquoi, lors des changements de paradigme, il y a généralement déplacement significatif des critères déterminant la légitimité des problèmes et aussi des solutions proposées . " (1)

.....

" Guidés par un nouveau paradigme, les savants adoptent de nouveaux instruments et leurs regards s'orientent dans une direction nouvelle. Fait encore plus important, durant les révolutions, les scientifiques aperçoivent des choses neuves, des choses différentes, alors qu'ils étudient avec des instruments familiers des questions qu'ils avaient déjà examinées. " (1)

(1) KUHN, Thomas. La structure des révolutions scientifiques. Flammarion - 1972 , p. 134, p. 36.

CONCLUSION

CONCLUSION

Nous avons émis l'hypothèse que le concept de club d'investissement constitue une méthode alternative d'éducation en économie et d'initiation aux affaires. Nous avons mis en évidence des carences d'ordre culturel au sein de la société québécoise, carences qui concernent l'éducation en économie et l'utilisation de l'épargne. En recrutant sans peine quelques personnes extérieures au monde des affaires et sans connaissances particulières en économie, mais qui désiraient s'informer sur ces sujets, nous avons montré qu'il existe une demande latente pour ce genre d'organisme. En rencontrant des représentants de différents clubs de placement de la région nous avons constaté que le club d'investissement est perçu comme une structure qui permet un apprentissage par la pratique, une expérience plus riche et un risque moindre que pour les mêmes activités réalisées isolément.

Nous avons alors cherché à vulgariser le concept de club d'investissement en inventoriant les obstacles et les difficultés qui s'offraient à sa diffusion. Ceci a donné naissance à une brochure: " Fonder et animer un club d'investissement. "

Parallèlement à cette recherche-action, notre attention s'est portée sur la méthodologie. En expérimentant et en analysant la méthode de Peter Checkland au niveau de la création d'un organisme et au niveau de la recherche-action globale, il nous apparaît que l'approche systémique, l'utilisation du processus induction - ancrage - déduction ou de la méthode image riche - ancrage - modèle conceptuel - comparaison - implantation permettent de faire oeuvre scientifique. Nous avons là un ca-

dre théorique, une méthode et des critères de jugement qui constituent un paradigme utile pour les sciences humaines.

Tout au long de cette recherche-action, le problème de l'information en économie a été soulevé sous différentes formes et selon différents modèles. C'est un sujet qu'il nous semble intéressant d'approfondir.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

- ALINSKY, Saul. Manuel de l'animateur social. Seuil 1973.
- ATTALI, Jacques. L'antiéconomique. P.U.F. 1974 .
- ATTALI, Jacques. La parole et l'outil. P.U.F. 1976.
- BRUNEAU, André. L'éducation économique pour tous. Ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec, Direction des communications.
- CEGIR. Rapport présenté au service de l'éducation économique, Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, 1975.
- CHARETTE, François. Principe et technique du placement en valeurs mobilières. Les Affaires , 1974.
- CLIFTON & FYFFE, Project feasibility analysis. John Wiley & Sons, 1977.
- FAURE, Edgar et al. Rapport de la Commission internationale de planification et d'éducation de l'UNESCO . Apprendre à être. Unesco-Fayard. 1972.
- GAGNON, J.M. et KHOURY, N. La réglementation du marché des capitaux. Gaétan Morin.
- GROUPE de travail sur l'épargne au Québec. L'épargne, Editeur Officiel du Québec, 1980.
- GROUPE d'étude sur la recherche-action. Vers une définition du concept de la recherche-action. LEER , U.Q.A.C. (1982) .
- GUILLAUMONT, Patrick. L'absorption du capital, Cujas, 1971.
- HEILBRONNER, Robert. Les grands économistes. Seuil, 1977.

INSTITUT canadien des valeurs mobilières. Le placement, termes et définitions.

INSTITUT canadien des valeurs mobilières. Comment lire les états financiers.

INSTITUT canadien des valeurs mobilières. La fiscalité et l'investisseur canadien.

KUHN, Thomas. La structure des révolutions scientifiques. Flammarion, 1972.

MORIN, Edgar. La méthode de la méthode. Seuil 1977.

PERROUX, François. L'économie du XXIème siècle. P.U.F. 1964.

VIDALENCHE, Gérard. La Bourse, ce qu'il vous faut savoir. J. Delmas 1974.

REVUES :

CHECKLAND, Peter B. Journal of system engineering. Vol. 3 No. 2 .

FINANCE - 15 Février 1982.

DOCUMENTS DE TRAVAIL :

CHARBONNEAU, Roland. Guide pour l'élaboration d'un projet de recherche-action.

MALOUIN , Jean-Louis et LANDRY, Maurice. Le mirage des méthodes universelles en conception de systèmes.

SAINT-PIERRE, Jacques. L'efficiencce des marchés financiers secondaires au Canada, 1975.